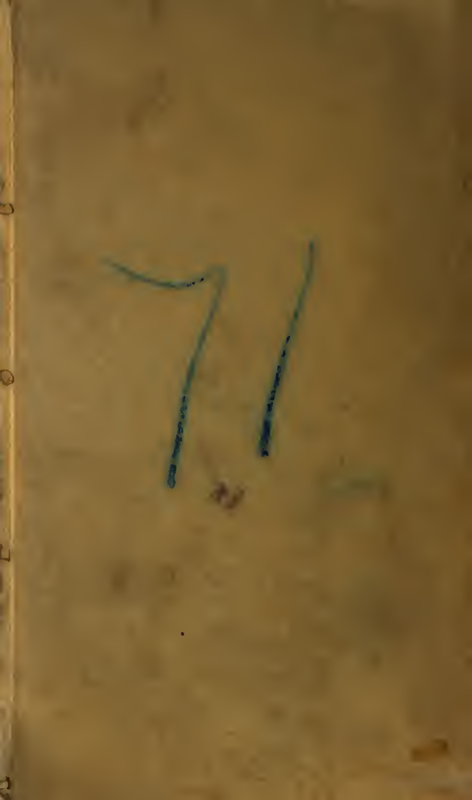
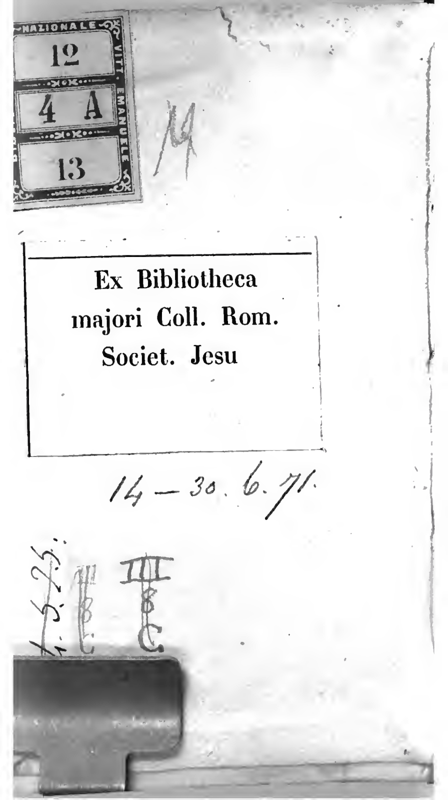

71


NAZIONALE VITT. EMANUELE
12
4 A
13

Ex Bibliotheca
majori Coll. Rom.
Societ. Jesu

14 — 30. 6. 71.

Digitized by Google

PRESAGES
DE LA
DECADENCE
DES
EMPIRES,

Où sont mêlées plusieurs Observations curieuses touchant la Religion & les Affaires du Temps.



A MEKELBOURG,
Chez RODOLPHE MAKELCKAUW.

M. DC. LXXXVIII.

Digitized by Google

PREFACE.

IL n'eſt pas impoſſible qu'on trouve qu'en m'étendant comme j'ai fait ſur la durée des Empires, je devois avoir égard au nouveau ſyſtême de ceux qui font le Monde plus vieux qu'il n'eſt de quelques milliers d'années. C'eſt pourquoi je remarquerai ici en peu de mots ce qui m'empêche d'entrer dans ce ſentiment particulier: le lieu ne me permettant pas d'y faire de longues obſervations ſur cette matiére. Il me ſemble donc que ce ſyſtême eſt ſujet à de grands inconvéniens.

Le premier, c'eſt qu'il tend à nous ôter la conſolation d'avoir quelque choſe que nous puiſſions appeller certainement la parole de Dieu. C'eſt à quoi l'on voit aujourd'hui travailler bien des gens : & il

ſemble que jamais on n'a pouſſé cette entrepriſe ſi loin, ni par des artifices auſſi cachez & auſſi dangéreux, qu'on l'a fait depuis quelques années. Or c'eſt le malheur du ſyſtême qui vieillit le Monde que de ſervir à ce pernicieux deſſein. Je n'accuſe pas ceux qui l'ont formé les premiers d'avoir eu cette intention : mais d'autres s'en prévalent ; & ſont bien-aiſes que de grands hommes leur ayent fourni un ſi bon expédient, pour rendre l'Ecriture Sainte ſuſpecte, & par conſéquent inutile à la conſolation des hommes. Nous ne pouvons trouver aujourd'hui la Parole de Dieu ou que dans le Texte Hebreu ou que dans l'Edition Gréque. On ruïne l'autorité de l'Hebreu, en voulant qu'il ait ſouffert des altérations ſi conſidérables, qu'on n'y puiſſe pas même trouver les fondemens d'une bonne Chronologie, pour entendre les hiſtoires qui y
ſont

font écrites. On la ruïne outrageusement en voulant que les défauts prétendus de ce Texte ne puissent être mieux apperçûs ni corrigez, qu'en prenant pour régle de ces corrections ou Josephe, Historien tout pareil à ceux de nôtre temps, qui écrivent pour de l'argent ; & de qui toutes les paroles respirent la vanité, la prévarication & la flaterie : ou les Septante, de la Version de qui nous ne sçavons pas s'il nous reste une période. Il y a tant de choses indignes d'un Juif honnête homme dans les écrits de Josephe, que je ne sçai comment on peut conter sur le moindre de ses témoignages. Il y a tant d'incertitude dans ce que l'on nous a conté des Septante, que je ne sçai s'il y a une seule circonstance de leur histoire, sur quoi il n'y ait pas une dispute entre les Sçavans : mais j'ose bien avancer que tout ce que l'on en peut dire ne passera jamais

le degré d'une probabilité douteuse : & qu'il demeurera toûjours des difficultez, que l'on n'applanira que par des solutions vagues, qui ne plaisent point au Lecteur, & dont l'Auteur même est plûtôt entêté que persuadé. Que l'on juge aprés cela ce qui nous restera de certain touchant la Parole de Dieu, si nous ne la connoissons que par une régle qui ne nous conduit qu'à des doutes & à des scrupules.

Le second inconvénient, c'est que je trouve que les mêmes difficultez, que l'on objecte au Texte Hebreu, se rencontrent dans tous les moyens dont on se veut servir pour le corriger. Que dit-on contre ce Texte ? Les Juifs l'ont corrompu ; les Copistes l'ont altéré ; le temps y a fait glisser des fautes, &c. Quoi n'y a-t-il que le Texte Hebreu qui ait été sujet à ces accidens ? N'y a-t-il que Josephe ou Manethon qui ayent écrit sans passion

ſion & ſans intéreſt ? N'y a-t-il eu que leurs Ouvrages qui n'ayent point paſſé par les mains ou de Copiſtes négligens, ou de corrupteurs volontaires : & pour qui le temps ait eu tant de reſpect qu'il n'ait oſé y faire entrer de conſidérables changemens ? J'aimerois autant dire que de tous ceux qui parlent d'un même fait, il n'y a que Dieu qui n'en parle pas avec certitude : & que des faiſeurs de Roman, comme Joſephe, Manethon, Beroſe, Sanchoniathon & autres ; & leurs Compilateurs, en ſont plus croyables que lui : parce qu'il eſt arrivé bien plus de changemens dans ce qu'il a dicté lui-même ; que dans les Ouvrages inaltérables de ces Auteurs. Qu'il ſoit des Juifs ce que l'on voudra. Pour moi je trouve que les Chrêtiens les ont regardez en tout tems, & les regardent encore avec une paſſion trop peu Chrêtienne ; & je ne puis ſouffrir ſans in-

dignation le plaisir que l'on prend à charger de calomnies cette Nation, assez malheureuse d'ailleurs pour faire pitié. Que ne diroit-on point, s'il étoit arrivé aux Juifs de mettre au jour autant de Livres supposez, depuis qu'ils ont eu l'usage de l'Ecriture, que les premiers Chrêtiens en ont supposé dans l'espace de 150 ans aprés la mort des Apôtres? Cependant ce seroit un crime capital, que de penser que quelqu'un de ces supposeurs de Livres eût altéré la Chronologie dans Josephe ou dans les Septante: mais les Juifs, parce qu'ils sont Juifs, & quoi qu'on ne les puisse convaincre d'avoir jamais rien supposé, ne laissent pas d'être légitimement accusez de tout ce que l'on voudra: même d'avoir falsifié le Texte Hebreu, qu'ils respectent jusqu'à la superstition. Au fond il me semble que le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a autant de sujet de douter si les

les Livres par lesquels ont veut corriger le Texte Hebreu n'ont point été altérez, par la fraude, par la négligence, ou par le temps, que de s'imaginer que l'Hebreu ait été corrompu par les mêmes voies. De sorte qu'on n'a rien de plus certain de l'un que de l'autre : ce qui est agréable à penser, quand il s'agit d'un Livre dont le contenu est la base de toute la Religion. Pour moi ce sont là des inconvéniens dont je ne puis m'accommoder.

Le troisiéme ; c'est que l'on ne veut point que ce qui est regardé comme un caractére de certitude dans l'Histoire de la Chine, par exemple, & dans les Antiquitez Egyptiennes, ait la même force pour l'honneur du Texte Hebreu. Il y a, dit-on, dans ces Histoires un enchaînement d'événemens, qui prouve la verité du recit. Ne trouve-t-on point donc cet enchaînement dans l'Histoire Hebraïque?

Oüi : mais il eſt interrompu par des difficultez inexplicables. N'y a-t-il donc point de ſemblables difficultez dans les Antiquitez Egyptiennes, dont on ne ſçauroit ſe tirer ? L'on n'a trouvé que deux voies pour en ſortir. L'une, c'eſt de falſifier ; l'autre, c'eſt de deviner. La premiére a plû à Jules Africain, à Euſebe, à George Syncelle, & à quelques autres : la ſeconde, eſt celle de trois ou quatre Modernes ; qui ont rangé les Dynaſties d'Egypte comme ils en ont eu beſoin ; & qui y ont réüſſi, comme s'ils avoient tiré au ſort, plûtôt que conſulté la verité ou la raiſon. Voilà de ſolides principes pour rectifier la Chronologie ſacrée. L'Hiſtoire de la Chine eſt connuë par un Jeſuite qui l'a écrite. Voilà un bon garand de ſa verité. Qui nous répond que ces vénérables Peres ne nous donnent point une Hiſtoire auſſi fidéle de ce Païs-là, qu'ils ont

ont porté en ce Païs-là une fidéle Histoire de l'Evangile ? Si nous avions en original une Histoire du Païs, nous verrions ce qu'il en faudroit juger : mais qui nous assure que le Jesuite n'y a pas trouvé des difficultez, qu'il a applanies comme il a voulu, pour nous donner un recit continu, dont la lecture ne fut point embarassée d'épines & d'incertitudes ? Et enfin pour faire trouver un grand ordre dans un recit, que faut-il autre chose qu'un esprit à systême, qui sçache bien dresser un plan, & lier les événemens dont un Roman se compose ? Nous rions en Europe quand nous voyons des Historiens qui conservent le nom, & qui racontent les faits & gestes de ceux qui avoient peuplé l'Irlande avant le Deluge; ou qui nous font trouver les Isles fortunées sous les frimats & les glaces du Septentrion. Mais si ces Histoires nous étoient apportées du

Japon ou des Terres Auſtrales, les Critiques feroient ſcrupule d'en douter. Tant on a de vénération pour les choſes qui viennent de loin ! Tout ce que l'on apporte de deux ou trois mille lieuës s'appelle richeſſe: & les fables même qui en arrivent, ſous le paſſe-port des Jeſuites, deviennent la régle de la verité.

Le quatriéme inconvénient, c'eſt qu'en faiſant le monde ſi vieux, on fait long-temps durer l'ignorance & la brutalité des hommes. Qu'on regarde le progrés que la politeſſe a fait dans le monde, depuis qu'elle a commencé à y entrer; on verra que le cours en a été aſſez rapide: & l'on s'étonnera que la plûpart des Peuples de nôtre hémiſphére ayent été preſque ſans autre métier que le brigandage, avant que les Romains les euſſent domptez. Mais il y aura bien plus dequoi s'étonner, ſi l'on ajoûte encore plus de deux

deux mille ans à la durée du Monde : & l'on aura de la peine à concevoir comment ce long espace de temps n'auroit pas produit quelqu'un qui eût ramené les Peuples de sa Patrie à des mœurs un peu plus humaines. Il en sera de même si l'on regarde l'état des Peuples de l'Amérique, parmi lesquels il y en a qui n'ont presque pas la teinture de l'humanité. Et cette considération se fortifiera si l'on y ajoûte, qu'à peine est-il imaginable qu'il ait fallu deux mille ans plus qu'on ne pense, pour profiter de la Navigation, & de tant d'autres Arts, qui sont venus bien tard au monde, s'il est vrai qu'il ait tant duré.

Le cinquiéme ; c'est que si l'on remplit l'Histoire de certains Peuples, en donnant au Monde un âge si avancé, on laisse d'autre côté bien du vuide dans l'Histoire des autres : comme par exemple dans celle des Juifs, qu'il faut étendre & allonger,

pour la faire convenir avec l'Histoire étrangére. Il est vrai qu'on y supplée, en inventant des Anarchies, dont les temps sont oubliez dans le recit des événemens : & comme il est juste que les Anarchies dépendent de leurs Auteurs, on les fait courtes ou longues, comme on le trouve à propos. Mais cette invention n'étant dûë qu'à la fertilité de l'imagination, je ne crois pas qu'on soit obligé de les accepter, si l'on ne veut. On peut aisément s'en passer. Il ne faut que juger des événemens anciens sur le pied des modernes. Les grands changemens des Etats n'arrivent pas tout d'un coup. Il y a des commencemens secrets, & des progrés imperceptibles dans toutes les grandes choses. Ainsi quand il est dit que Dieu suscite un Juge à son Peuple, il ne faut pas s'imaginer que cela se fasse toûjours miraculeusement, comme quand il s'agit de Gedeon. Quelquefois les cho-

ſes arrivent humainement, & par un enchaînement d'accidens. Un homme eſt illuſtre & connu dans ſa famille, avant que de l'être dans ſa Ville; & dans ſa Ville avant que de l'être dans ſa Tribu; & dans ſa Tribu, avant que de l'être dans toutes les autres. Jephté commande en Galaad, avant que tout Iſraël le reconnoiſſe. De ſorte qu'il ſe peut bien qu'un Juge ſe prépare, & pour ainſi dire ſe meurit, pendant que l'autre eſt dans ſa vigueur; ce qui fait qu'on n'a pas beſoin de ſuppoſer une Anarchie entre l'un & l'autre. D'ailleurs il ne faut pas s'imaginer que l'idolatrie du Peuple ſe trouve parfaite en un jour: qu'à la mort du Juge il ſerve Dieu, & qu'aprés ſon enterrement il paſſe tout d'un coup au ſervice d'une Idole. Ce n'eſt pas ainſi que les hommes ſe corrompent. Il y a plus d'un pas à faire de l'extrême pureté dans le culte à l'extrême impureté. La delivrance met le Peuple dans le re-

pos : du repos il passe dans l'aise, & l'aise peu à peu le corrompt & l'amollit. De là suit facilement l'oubli de la Religion & des Loix divines. Cela commence secrettement sous le Juge ; & s'accroît insensiblement jusques à sa mort ; au temps de laquelle le mal s'augmente & attire les jugemens de Dieu. Il ne faut point encore supposer d'Anarchie pour cela. Les Etrangers assujettissent le Peuple. Cela se fait avec le même progrés : & il ne faut pas s'imaginer que la servitude soit complette dés le premier jour. Elle n'est pas même toûjours générale. C'est tantôt une Tribu qui est attaquée, & tantôt une autre. Mais on conte la servitude du jour que l'Ennemi attaque le Peuple, jusques au jour de la delivrance ; comme c'est l'ordinaire de l'Histoire. On conte la durée de l'Empire de Rome du jour que l'on traça l'enceinte de cette Ville : & l'Empire François, depuis la premiére entreprise de

Pharamond. De même l'on prend l'Empire des Moabites sur les Israëlites, par exemple, de la premiére course de ces Barbares, qui a pû se faire environ la mort d'un Juge, sans qu'il soit besoin de s'imaginer une Anarchie entre deux. Il est vrai que l'Histoire dit que le Peuple servoit Dieu pendant la vie du Juge,& qu'aprés sa mort il se corrompoit : mais il ne faut pas donner à ces paroles un sens ridicule. Elles signifient que l'autorité du Juge empêchoit le mal d'éclatter, mais non pas de naître: & que sa mort levant l'obstacle, donnoit un temps propre à la corruption pour devenir publique; l'autorité d'un Juge nouveau n'étant pas suffisante pour l'empêcher. Mais ceci passe les bornes d'une Préface, & devient Dissertation. C'en est assez pour servir d'ouverture à ceux qui voudront étendre plus loin ces reflexions.

J'ai seulement à dire de plus, que si j'ai pris Sesostris pour Sçesçac,

dont il eſt parlé au temps de Roboàm, c'eſt par une ſuite du ſyſtême de Chronologie que j'ai crû moins abſurde qu'un autre. Car au fonds je n'y vois pas grande certitude. Mais ſi on le plaçoit cinq cens ans plûtôt, comme font quelques Modernes, il ſeroit mal-aiſé de bien entendre comment on accorderoit ſon Hiſtoire avec celle des Iſraëlites de ce temps-là. Quelle figure faiſoit ce Conquérant, pendant que les Cananéens ou les Madianites pilloient la Terre d'Iſraël; où que Barac & Gedeon chaſſoient ces troupes de brigands ? Comment Seſoſtris ſouffroit-il que des Peuples ſes ſujets ſe fiſſent la guerre ſous ſes yeux; & que les uns réduiſiſſent les autres à l'eſclavage ? Ces ſervitudes & ces guerres durent aſſez long-temps pour faire que l'on s'étonne que Seſoſtris n'y paroiſſe point: & que ni devant ni aprés on ne voye point de traces de l'Empire qu'il avoit fondé. De là il ſuit

clairement ou que ce Prince eſt mal placé en ce temps-là ; ce que je crois vrai-ſemblable : ou que ſa proſpérité avoit été ſuivie d'une décadence, puis qu'il ſe paſſoit des choſes ſi importantes dans ſon voiſinage, ſans que l'on y parlât de lui.

Je finis en avertiſſant, que ſi quelqu'un penſe qu'en diſant que l'on ne doit point tolérer les Religions blaſphêmatoires, je retombe dans l'inconvénient que je prétens éviter : & qu'il s'enſuit que l'on n'aura jamais de tolérance mutuelle, parce qu'un parti accuſera toûjours ſes adverſaires de blaſphêmer, en niant ce qu'il affirme : ſi, dis-je, quelqu'un eſt dans cette penſée, il ſe trompe. Je renferme le blaſphême, que je tiens intolérable, dans les ſujets à quoi j'ai appliqué cette remarque : & s'il y a une Secte qui appelle blaſphêmateurs ceux qui traitent d'Idole ce qu'elle tient pour ſon Dieu, on peut aſſez voir, par la peinture que je fais d'el-

le, & par la part que je lui donne à la tolérance, qu'elle ne pouroit jamais abuser de mon principe, & qu'on lui ôteroit de bonne heure les moyens d'opprimer tous ceux qui lui contredisent. D'ailleurs ceux qui vivent dans les lieux où elle domine, s'ils sont assez heureux pour y être tolérez, peuvent éviter les expressions dont elle est capable de s'offenser. Que si l'on vouloit établir des principes de tolérance qui lui fussent communs avec le reste du Christianisme, ce seroit autant que si l'on pensoit que l'on pût établir des maximes qui fussent également à l'usage de Christ & de Belial; & un lien de communion entre la lumiére & les ténébres. Mais, à dire le vrai, je tiens cette Secte si séparée d'intérêts d'avec le reste des Chrêtiens, que je ne crois pas être obligé à chercher des conditions sous lesquelles il fût possible de la tolérer.

TA-

TABLE
DES MATIERES.

Dessein de l'Ouvrage. pag. 1
De la nature des présages célestes. 3
Que ces Phénoménes peuvent être causes Physiques des événemens. 4
Que les persécutions qui se renouvellent de toutes parts en Europe peuvent venir de quelque cause pareille. 9
Objection 1. *que les influences étant matérielles ne peuvent agir sur l'ame.* 11
Solution. 12
Objection 2. *qu'il est incroyable que les influences soient toujours mauvaises.* 14
Réponse. 15
Qu'encore que les Phénoménes puissent causer les événemens, ils ne suffisent pas pour les prévoir. 17
Faute ordinaire de ceux qui prédisent l'avenir. 18
Si ce que les malheurs qui suivent ces présages ne sont pas universels suffit pour en rendre la signification douteuse. 20
Si le retardement de l'effet diminuë la force du présage. 23
I. *Présage de la décadence des Empires. La longue durée : incertitude de celle des premiéres Monarchies.* 26
De la durée de l'Empire Egyptien. 28
De l'Etat des Moabites, Ammonites, Iduméens,

méens; &c. 40
De l'Empire d'Assyrie. 42
De l'Empire Romain, de celui de Constantinople, & de celui de Venise. 46
Détermination de la plus longue durée des Empires. 49
II. *Présage. La longue prospérité. Décadence de la Monarchie Egyptienne aprés Joseph.* 51. *Aprés Sesostris.* 53
Décadence des Israëlites. 54
Décadence des Babyloniens. 56
Des Perses aprés Cyrus. ibid.
Des Macedoniens aprés Alexandre. ibid
Des divers Etats qui se leverent aprés sa mort. 57
Des Epirotes aprés Pyrrhus. 59
De Syracuse, d'Heraclée & du Pont. ibid.
De Crete & de Troye. 60
Des Républiques d'Athenes, &c. 61
Des périodes de l'Empire Romain. 64
De l'Angleterre. 67
De l'Espagne & Maison d'Autriche. 68
De la France. 70
Remarques sur ce présage. 72
III. *Présage. Des vices de la prospérité & premiérement de l'orgueil.* 73
Du titre de Grand. 75
2. *Vice. La perfidie.* 86
3. *Vice. Oppression des foibles.* 89
4. *De la terreur donnée aux Etrangers.* 93
5 *Vices du Peuple & de la flaterie.* 96
IV. *Présage. De l'esprit de persécution.* 108
Inclination des hommes à persécuter. 110
Des droits de la Conscience. 117
De la liberté de Conscience. 128
Quand

Quand la tolérance est duë. 132
Quand elle n'est point duë. 135
Difference entre ne tolérer point & persécuter. 141
De l'autorité de la Conscience. 143
Comparaison de la Conscience errante ou éclairée, & de leurs droits envers Dieu. 146
Ce qu'elles ont de commun envers les hommes. 154
Que cette doctrine n'induit point la tolérance des crimes. 173
Si la servitude des Israëlites étoit une persecution. 175
Décadence d'Antiochus Persécuteur. 179
Du traité de la mort des persécuteurs. 181
Des Ariens persécuteurs. 182
Des Donatistes & des Orthodoxes. 183
Pourquoi le culte des Images a prévalu. 194
De la persécution exercée contre les Juifs en Espagne. 199
Chûte de la famille de Philippe le Bel. 201
Sarrasins & Espagnols Persécuteurs. 206
Décadence de la Maison de Charlemagne. 209
De la Maison de Guise. 211
De la famille de Valois. 212
De Sigismond Roi de Suéde & de Pologne; & de Démétrius en Moscovie. 214
Pourquoi Dieu laisse subsister l'Eglise Romaine mere des persécutions. 215
V. Présage de l'Idolatrie. 218
VI. Présage de la puissance du Clergé. 224
Troubles de l'Etat aprés la conversion des Empereurs. 225
Entreprises du Clergé & querelle des Investitures. 229

Actions

Actions du Clergé d'Espagne sous les Rois des Wisigoths & autres. 232
Coûtume remarquable du Pais de Biscaye où un Evêque n'osoit entrer. 235
Actions du Clergé en Angleterre & en France. 238
Sentimens presens du Clergé de France. 243
Des Moines & sur tout des Jesuites. 247
Conclusion de l'Ouvrage. Qu'il faut prendre ces présages ensemble. 250
Qu'il y a des lieux que ces présages menacent plus que les autres. 252
Que plusieurs causes peuvent concourir à une même décadence. 256
Si ces présages confirment l'espérance de la delivrance de l'Eglise. 257
Nécessité de la conversion & de l'amendement pour appuyer l'espérance de la delivrance. 260

Fin de la Table des Matiéres.

Page 103. l. 18. tours : délicats, *lisez* tours délicats. Page 185. ligne 19. conduite, *lisez* contrainte.

PRESA-

PRESAGES DE LA DECADENCE DES EMPIRES.

QUE le Lecteur ne s'effraye point. Il ne trouvera point ici de nouvelles Prophéties. Ce ne sont que de simples conjectures que je debite. Il est vrai que je vais traiter le même sujet sur lequel on voit aujourd'hui paroître tant de Prédictions : mais je m'y prendrai d'une autre maniére ; & laissant aux autres le soin de voir des Visions & de songer des Songes, je suivrai une route dans laquelle il sera mal-aisé que je me rencontre avec eux. Il n'y aura rien de décisif dans cet Ouvrage. On y verra seulement des réflexions Historiques & Politiques, qu'il ne sera pas difficile

d'appliquer à l'état present de l'Europe. Je ne sçai pas si l'événement les vérifiera. Car encore que j'espére les confirmer par beaucoup d'exemples de choses arrivées dans le même cas, je ne laisse pas de croire qu'il n'y a pas de nécessité absoluë qu'il arrive aujourd'hui ce que l'on a vû arriver dans des rencontres à peu prés pareilles. Les symptômes de la décadence ou de l'accroissement des Etats, ressemblent à ceux sur lesquels on fo[illegible] le prognostic du succés d'une maladie. Ce sont des signes équivoques, & de qui la signification peut varier par les diverses combinaisons d'un grand nombre de circonstances. Souvent la Nature se moque du Médecin, & appelle de ses arrêts. Souvent aussi les Etats reçoivent des secousses imprévûës, lors que tout sembloit favoriser leur grandeur; & de même ils trouvent des ressources inespérées, quand il ne paroît plus rien qui ne concoure à leur ruïne. Mais puis que je ne donne mes réflexions que comme des conjectures, il ne seroit pas juste que l'on me rendît responsable de l'événement; ou que l'on s'en prît à moi, de ce qu'il seroit arrivé dans

dans l'Europe des choses capables d'empêcher les changemens à quoi l'on voit les affaires disposées.

Je n'ai pas dessein de m'étendre ici sur les présages célestes ; ni d'appuyer mes réflexions sur l'apparition des Cométes, qui sont devenuës fort à la mode depuis cinquante ans: ni sur les Eclipses des Luminaires ; ni sur les grandes conjonctions qui arrivent de temps en temps entre les Planétes. Ce n'est pas que je méprise tout à fait les présages de cette nature. Je ne suis ni du nombre de ces esprits forts qui doutent de tout, seulement parce qu'ils croyent que cela est beau, de ne croire pas ce que le vulgaire croit ; quoi que souvent ils n'ayent point de raison à rendre de leur incrédulité affectée : ni du nombre de ces esprits crédules, qui trouvent des mystéres dans tous les événemens, & qui ont toûjours une application toute prête à faire de l'Eclipse ou de la Cométe, au sujet qui leur tient le plus au cœur. Je n'ai garde aussi de donner dans les visions des Astrologues, qui se persuadent qu'ils peuvent trouver des régles, pour juger à coup sûr de la signification de ces Phénoménes. M

je ne laiſſe pas de croire que ces Phénoménes peuvent ſignifier quelque choſe. Ne peuvent-ils pas bien être les préſages de quelques événemens, puis qu'ils en peuvent être les cauſes phyſiques? Il ne ſeroit pas digne de ceux qui ont un peu de Philoſophie de nier que quand les Luminaires s'éclipſent il y a une grande maſſe de matiére qui s'altére conſidérablement. La matiére de la Lune, par exemple, peut-elle garder, pendant qu'elle eſt enſévelie dans l'ombre de la terre, les mêmes mouvemens qu'elle avoit pendant qu'elle recevoit à plein la lumiére du Soleil? Ou les rayons du Soleil, arrêtez par la Lune qui le couvre, peuvent-ils apporter juſques à la terre la même force qu'ils ont, quand ils s'y répandent avec liberté? Pour moi je conçois fort aiſément, & ce me ſemble, fort diſtinctement, que dans cette vaſte étenduë de matiére qui ne reçoit plus de la lumiére les mêmes impreſſions qu'auparavant, il arrive des changemens proportionnez à la grandeur de la cauſe. Les parties de la matiére reçoivent d'autres ſituations; leur mouvement a d'autres déterminations; il s'y fait des fermentations extraor-

traordinaires : & tout cela peut recevoir plus ou moins de force de la partie du Ciel où se trouve alors cette matiére altérée, parce que les mouvemens, & les propriétez de la matiére qui l'environne, peuvent favoriser ou empêcher, avancer ou retarder, augmenter ou diminuer l'effet de ces changemens.

Je dis la même chose des Cométes, qui occupant une si vaste partie du Ciel, ne sçauroient sans doute y passer, ni y porter leurs rayons, sans communiquer à la matiére qu'elles rencontrent des mouvemens & des situations fort differentes de celles qui s'y trouvoient auparavant. Cela étant, ce me semble, fort possible, je comprens bien que cette matiére autrement mûë, & autrement fermentée qu'elle n'étoit, ne peut passer dans nôtre Ciel sans y apporter aussi du changement, à proportion de celui qu'elle a reçû elle-même. D'où je conclus qu'il peut fort bien arriver dans le monde des agitations & des altérations que ces influences produisent : & qu'à la vûë de ces Phénoménes on peut présager qu'il arrivera quelque chose de nouveau. Il n'im-

n'importe que l'on ne fente point comment ces changemens fe préparent ou s'achévent. La fubtilité de la matiére ne permet pas que nous nous appercevions ni de la maniére dont elle entre, ni de celle dont elle fe répand dans la partie du monde où nous habitons. Peut-être même que nous n'avons pas des organes capables de fentir tout : & qu'il fe paffe bien des chofes dans la nature, qui ne laiffent pas d'être bien réelles, quoi que nous n'en ayons aucune perception. Nous voyons tous les jours que les prochains changemens de temps excitent dans de certains animaux des mouvemens à quoi nous ne fentons rien qui nous excite nous-mêmes. Il peut donc arriver auffi que nous ne nous appercevions pas des altérations que ces Phénoménes apportent à tout ce qui eft autour de nous, quoi que ces altérations foient, au refte, trés-réelles & trés-effectives. Nous ne fentons pas même comment, aprés un accés d'une fiévre périodique, la matiére d'un nouvel accés fe prépare au dedans de nous. Si donc ces changemens intérieurs ne nous font pas fenfibles, quant à la matiére qui les caufe, & à la maniére dont

elle se prépare : si nous ne connoissons cette cause que par l'effet qu'elle produit, faut-il s'étonner que nous ne nous appercevions pas de la maniére dont les Eclipses, & les Cométes, & choses semblables produisent de certains événemens ? Elles peuvent porter leur vertu jusques dans nôtre sang & dans nos esprits, sans que nous le remarquions ; de même que nous recevons, sans y prendre garde, le venin d'un air infecté : ou que le desir de certaines actions naturelles se communique, en les voyant faire à d'autres, sans que nous appercevions par quelle impression cette communication se peut faire.

Je dis donc que, selon l'abondance ou la force de cette influence, les choses terrestres peuvent en être tellement affectées, qu'il en doit nécessairement naître quelque effet, à quoi elles ne seroient pas disposées, si elles n'avoient été mûës extraordinairement par le Phénoméne : & comme les alimens que nous prenons, l'air que nous respirons, toutes les choses qui sont autour de nous sont imprégnées des levains ou des mouvemens de l'influence, il ne faut pas douter qu'elles ne puissent les communi-

muniquer à nôtre ſang & à nos eſprits, & nous donner par conſéquent des penchans & des inclinations pour les nouveautez que l'on voit arriver quelquefois aprés ces ſignes extraordinaires. Un ſang échauffé par le mêlange de cette matiére étrangére, donne plus d'impatience, plus d'inquiétude, plus d'activité, plus de hardieſſe : de ſorte que quand cette diſpoſition ſe trouve commune à une grande multitude, qui d'ailleurs ſe trouve invitée à la nouveauté par des mécontentemens, & par les injures qu'elle a reçûës, il eſt comme inévitable qu'il arrive des Conſpirations, des Soûlévemens, des Guerres. Les mécontentemens ſeuls n'iroient pas quelquefois juſques-là ; & de là vient qu'on voit ſi ſouvent des gens qui ſouffrent des extrêmitez cruelles, auſſi tranquillement que s'ils étoient inſenſibles : parce qu'il n'y a rien d'étranger qui anime la douleur, ou qui encourage le mécontent. Mais s'il ſurvient une influence inquiéte, & qui communique au ſang & aux eſprits ſon mouvement impétueux, les gens ſortiront de cette patience ſtupide qu'ils témoignoient, & chercheront à ſe ti-
rer

rer d'affaire par les remédes les plus violens. J'en dis autant de certaines influences qui répandent par tout des semences de débauche, ou d'autres qui peuvent tourner les esprits du côté de l'irreligion & de l'impiété. Comme les altérations que ces accidens céleſtes produiſent dans la matiére ſont diverſes, elles peuvent auſſi produire des effets divers, ſelon leur nature : & porter quelquefois à l'inquiétude, quelquefois à la violence, quelquefois à la crainte, ou choſes ſemblables : & quelquefois auſſi ne produire que des ſtérilitez, des maladies, des tempêtes.

Je pourrois expliquer par là les cauſes de la Perſécution qui eſt allumée dans toute l'Europe depuis quelques années : & qui ſemble être devenuë la maladie univerſelle de tous les Princes Catholiques. On ſçait les dégâts qu'elle a faits dans la Hongrie ; & dans pluſieurs Païs de l'Allemagne, dont les Souverains ont de la complaiſance pour les Jeſuites. On ſçait que l'eſprit de perſécution s'eſt réveillé en Eſpagne, & en Portugal, & que l'Inquiſition, qui avoit laiſſé paſſer quelques années ſans *Actes de Foi*, eſt ſortie de cette lé-

targie ſi contraire à ſa nature, & a réparé cette faute par de ſanglantes executions. On ſçait ce que l'on médite, & ce que l'on pouſſe aſſez vivement en Angleterre ſur ce ſujet. On parle dans toute l'Europe de ce qui eſt arrivé en France contre les Proteſtans; & il n'y a peut-être point d'Etat, dans cette Partie du Monde, où les nouvelles n'en ſoient portées par les Miniſtres bannis, par les Officiers échappez, par des Réfugiez de toutes les conditions. Perſonne n'ignore ce qui s'eſt paſſé en Savoye à la même occaſion, & ce que l'on y a fait ſouffrir à tant de milliers de familles, qui n'avoient point fait d'autre faute que celle de ſe fier à la parole de leur Prince : grand crime aujourd'hui; & péché mortel des Peuples qui ont des Souverains gouvernez par les Jeſuites. Car comme cette confiance fait négliger aux Sujets les précautions néceſſaires à leur conſervation, il arrive infailliblement qu'on les opprime; & que quand ils s'apperçoivent de leur faute, ils ne trouvent plus lieu de repentance, & l'on ne leur permet pas de la réparer. Je ne trouve pas impoſſible que cette générale diſpoſition des
eſprits

esprits à l'injustice, à la perfidie, à la cruauté, soit un effet de quelque influence maligne, qui a tourné toutes les inclinations de ce côté là; & il n'y a pas encore long-temps que l'on a vû dans le Ciel tous les signes, que l'on croit ordinairement qui présagent de semblables choses.

On pourroit me faire sur cela plusieurs objections, à quoi je n'ai pas dessein de répondre, parce que ce n'est pas de ces sortes de Présages que je veux tirer mes principales conséquences. J'en toucherai seulement deux, qui méritent plus de considération que les autres. La premiére, c'est que toutes les influences étant matérielles, il est évident qu'elles ne peuvent agir que sur les corps: d'où il s'ensuit qu'elles ne peuvent ni présager, ni produire des événemens qui dépendent de l'ame; & qui sont des suites & des effets de la maniére dont l'esprit conçoit les choses, & se détermine à les rechercher. En un mot, on pourroit bien accorder aux influences Physiques la force de mouvoir les corps, & d'y produire des maladies, ou des agitations irréguliéres: mais on ne peut leur accorder d'agir

ſur les volontez, & de gouverner la raiſon. L'on fait valoir extrêmement cette objection pour l'ordinaire : mais il faut que j'avouë qu'elle m'a toûjours parû foible, & preſque indigne d'arrêter un homme qui n'a pas perdu le ſens commun. Car on ſçait bien que l'action d'une influence corporelle ne peut pas opérer immédiatement ſur l'ame, qui eſt un eſprit : mais il faut bien ignorer la nature de l'ame, pour ne ſçavoir pas comment elle reçoit par le moyen de ſon corps, l'impreſſion des choſes extérieures. Elle ſe reſſent des moindres mouvemens du corps qu'elle anime ; & elle trouve ſa triſteſſe & ſa joye dans l'approche des choſes ſenſibles, ſelon qu'elles excitent dans le corps des mouvemens fâcheux ou agréables. L'ame exerce dans une même perſonne, en divers temps, ſes fonctions avec tant de diverſité, qu'on ne peut preſque s'imaginer comment des effets ſi differens peuvent venir d'une même cauſe : tantôt triſte, tantôt enjoüée : quelquefois vive, & quelquefois pareſſeuſe : aujourd'hui emportée, demain languiſſante. L'on ne trouvera point la raiſon de cette diverſité, ſi
on

on la cherche dans la nature de l'ame ; mais on la peut comprendre aisément, si l'on considére qu'elle ressent ces changemens à proportion de ceux qui arrivent dans le corps, dont l'état peut varier à toute heure. Ceux qui veulent sçavoir combien la disposition du corps a de pouvoir sur l'esprit, n'ont qu'à considérer comment l'ame voit les choses, comment elle les arrange, comment elle les assemble & les divise, quand les fumées d'une débauche ont démonté le cerveau. Il sera convaincu que les seuls changemens qui arrivent dans le corps ne laissent pas de se communiquer aux fonctions de l'esprit. C'est un effet naturel de l'étroite union de l'un & de l'autre, & de la maniére dont la Loi souveraine les a joints, il est impossible qu'ils n'ayent pas les mêmes affections, & qu'ils n'entrent pas mutuellement dans les dispositions l'un de l'autre. Sur tout depuis la corruption de l'homme, le corps a pris un si grand empire sur l'ame, qu'elle n'est plus entraînée que par les passions corporelles, & qu'elle ne pense & ne veut que dépendamment du corps. La vraye Théologie, la raison & l'expérience le démon-

démontrent également. C'est le grand malheur de l'ame, que de Reine elle est devenuë esclave : & qu'elle reçoit les loix du corps à qui elle en devoit donner. Or il paroît de là clairement que, si les influences peuvent exciter dans le corps des mouvemens extraordinaires, il est impossible qu'elles ne portent par le corps jusques à l'ame, de semblables altérations : & qu'ainsi selon qu'elles impriment au corps plus de violence, ou plus d'inégalité, il est nécessaire que l'ame, gouvernée par le corps, proportionne ses jugemens, ses desseins, ses volontez aux passions inférieures, qui sont alors dominantes.

La seconde objection, c'est qu'on ne sçauroit comprendre comment ces influences ne porteroient jamais qu'au mal. Est-il possible que toutes les influences soient malignes ? Ne peut-il arriver que ces grands Phénoménes donnent à la matiére quelques dispositions meilleures que les précédentes ? Le monde est ordinairement si enclin au mal, qu'il semble que les influences qui changent l'ordre & le cours de la matiére dévroient par conséquent rendre les hommes meilleurs : & comme

celui

celui à qui l'on disoit que tout alloit ç'en dessus dessous, trouvoit en cela une raison d'espérer une heureuse Réformation de toutes choses, parce qu'elles étoient de son temps, dans la plus grande confusion où elles pouvoient jamais être : ne pourroit-on pas dire aussi que tous les changemens qui arrivent dans la nature dévroient la remettre en meilleur état, puis qu'elle est si corrompuë, qu'il semble que ne pouvant devenir pire, elle ne peut changer que pour devenir meilleure ? Cependant on regarde tous les présages comme des Messagers de mauvaises nouvelles ; & aussi-tôt qu'il arrive ce que l'on ne voit pas arriver chaque jour, on s'attend à voir encore le monde troublé par de nouvelles infortunes. Mais il est aisé de répondre à cette difficulté. De quelque nature que soient les influences, elles ne peuvent agir sur les corps inférieurs que selon la disposition où ils se trouvent. Elles ne leur donnent pas de nouveaux mouvemens & de nouvelles inclinations. Elles aident seulement à leur penchant : & le rendent plus violent & plus invincible. Comme un coup que reçoit d'ailleurs un corps qui tom-

be

be n'eſt pas ce qui le fait tomber ; mais ſeulement un accident étranger, qui rend ſa chûte plus impétueuſe : de même l'influence ne porte pas par force à un certain mouvement ce qui n'y auroit point de penchant ; mais en ſuivant ſon penchant, elle fait qu'il ſe meut plus vîte & avec plus de violence. Or les hommes ſont dans un état où il n'y a que de mauvais penchans, ſoit à l'égard du corps, ſoit à l'égard du cœur. Il eſt bien plus aiſé de troubler l'œconomie d'un corps fragile comme le nôtre ; qui panche de lui-même vers ſa ruïne ; que de la conſerver & de l'affermir : c'eſt pourquoi les influences y cauſent plûtôt des maladies & des infirmitez, que des rétabliſſemens & des guériſons. Il eſt bien plus aiſé de pouſſer au vice des paſſions comme les nôtres, naturellement corrompuës, que de les ramener ſous les Loix d'une raiſon éclairée, dont elles ont une peine incroyable à reconnoître la Souveraineté. De là vient que toutes choſes ayant déja de mauvaiſes diſpoſitions, les ſecouſſes qu'elles reçoivent par les influences extraordinaires doivent plûtôt augmenter le mal que de le guérir: & l'on

a

à raison d'attendre que les choses empirent, quand on voit paroître les causes d'où ces influences descendent, plûtôt que d'espérer qu'il arrive dans le Monde des changemens agréables.

Mais quoi que je sois plus de demi persuadé que ces Phénoménes dont je parle sont des signes presque assûrez de quelque révolution considérable, je ne crois pas néanmoins qu'un homme sage doive fonder ses conjectures sur de semblables principes : ou s'il veut y avoir égard, je lui conseille de ne sortir jamais des généralitez; parce que c'est tout ce que l'on peut tirer avec probabilité de la considération de ces présages. Qu'il dise s'il veut, *cela menace quelque partie de la terre de quelque misére nouvelle* : mais qu'il ne s'imagine jamais qu'il lui soit permis d'entrer dans le détail ou de la chose, ou des lieux, ou des personnes que le Phénoméne regarde. Il n'y a point de caractére dans ces signes qui marque où doit tomber l'influence. Je ne vois point écrit sur la queuë d'une Cométe, ou sur le disque d'une Lune éclipsée si elle menace le Turc, ou la Maison d'Autriche ou la France. Il n'y a point de raisonnement qui me puisse déter-

déterminer sur cela ; & je n'en sçaurai la verité que par l'événement. Je sçai donc bien que ces accidens celestes altéreront quelque partie de la matiére : mais je ne sçai pas si cette matiére altérée se mêlera plûtôt en Europe qu'en Amérique à la matiére de nôtre tourbillon : je ne sçai pas si cette masse extraordinairement fermentée inondera l'Angleterre ou les Philippines.

Cela me donne occasion de remarquer deux choses en passant. La premiére, c'est le préjugé de ceux qui s'appliquent à l'intelligence des Prophéties ; & qui supposent toûjours qu'elles ne regardent que leur Païs ou leur Parti : quoi qu'il y ait aussi peu de certitude qu'une prédiction regarde une certaine partie de l'Eglise à l'exclusion des autres, que quand on veut borner à l'étenduë de l'Europe la signification d'un Phénoméne, qui ne regarde, peut-être, que les terres Antarctiques, qui ne sont pas encore connuës. C'est pourquoi il arrive si souvent que l'on s'attend à voir des vicissitudes dans les affaires du monde, dont l'espérance console, pendant qu'on peut les regarder comme prochaines ; mais dont le retardement

defeſpére, quand on voit paſſer tous les termes dans leſquels on s'étoit promis l'accompliſſement de ſes penſées. Les gens d'eſprit ſe tirent de là fort aiſément. On en eſt quitte pour confeſſer une erreur de calcul, qui peut échapper au plus habile homme. Cardan, que l'on croyoit aſſiſté d'un eſprit familier, ne laiſſa pas de faire une bévûë, quand il promit une longue vie à Edoüard VI. La mort de ce Prince lui donna un cruel démenti : mais aprés avoir calculé une ſeconde fois, il trouva que le Prince avoit eu raiſon de mourir comme il avoit fait, & qu'un moment plûtôt ou plus tard, ſa mort n'auroit pas été dans les régles. Ainſi l'aveu d'une faute de calcul met un honnête homme hors d'intéreſt ; & comme un Théologien n'eſt pas obligé à ſçavoir toutes les minuties d'Arithmétique, il ne faut qu'avoir mal diviſé ou multiplié, pour avoir anticipé la delivrance que l'on eſpére de quelques centaines d'années. Si, par exemple, on avançoit, ſans y prendre garde, que le nombre de douze eſt un nombre quarré, dont tous les côtez ſont égaux, & que l'on eût beſoin que

cela

cela fût vrai, pour faire valoir de certaines conſéquences, il pourroit arriver qu'on ſe tromperoit ; & que les conſéquences ne réüſſiroient pas ; mais c'eſt un malheur dont on ſe reléve en confeſſant une faute d'Arithmétique. Douze n'eſt pas un nombre quarré : c'eſt ſeulement un moyen proportionnel entre deux quarrez, ſçavoir neuf & ſeize : car neuf eſt à douze, ce que douze eſt à ſeize.

La ſeconde choſe à remarquer, c'eſt que l'on n'a pas raiſon de conteſter la force de ces Préſages, ſous prétexte que les malheurs que le vulgaire prétend qui en dépendent ne ſont pas univerſels ; & que s'ils tombent ſur quelque Peuple qui en eſt deſolé, cela tourne au profit de ſes Voiſins, qui pour l'ordinaire en tirent des accroiſſemens de leur puiſſance & de leur grandeur. Ainſi, dit-on, ſi la décadence de l'Empire Ottoman a été préſagée par les ſignes céleſtes qu'on a vû paroître depuis quelques années, les mêmes ſignes ont été pour la Maiſon d'Autriche des préſages d'une proſpérité, dont elle étoit deſaccoûtumée. Pourquoi donc regarder ces Phénoménes comme des

Pré-

préſages de malheur, puis qu'il n'arrive jamais de mal à quelqu'un qui ne ſerve en même temps au bonheur d'un autre ? Ou même pourquoi les prend-on pour des préſages, puis qu'il n'arrive rien, quand ils ont parû, que ce qui arrive aſſez conſtamment dans la nature ; ſçavoir, que l'un gagne ce que l'autre perd ; & que chacun profite de la ruïne de ſon Compagnon ? Je répons que cela ne doit pas étonner ; puis que c'eſt mal comprendre la nature & l'opération des influences, que de croire qu'elles enveloppent le monde entier dans une même deſtinée. Il en eſt comme des orages, dont la violence ne ſe fait ſentir qu'à une petite étenduë de Païs, pendant qu'il ne tombe dans le voiſinage que de douces pluyes ; ou que l'on y joüit même d'une parfaite ſérénité. Quel miracle donc ſi l'effet d'un Préſage n'eſt pas funeſte à tous les Peuples du monde ? Auroit-on raiſon de dire que les ſignes qui devancent ordinairement les tempêtes ne préſagent rien, parce que ſi ces terribles agitations de l'air font du mal à ceux dont elles deſolent les maiſons & les terres, elles font du bien à ceux qui exercent des


BIBL. NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

des métiers profitables dans de telles conjonctures ? Ou n'est-il pas vrai que les signes avant-coureurs de l'orage ont préságé à un tel la ruïne de sa maison, parce que ce malheur profite aux Ouvriers qui la rebâtissent ? De même il n'est pas raisonnable de dire que les Phénoménes passez n'ont point préságé, par exemple, les pertes de la Maison Ottomanne en Hongrie, sous prétexte que l'Empereur en a profité. C'est une loi générale qui fait que quand quelqu'un perd un autre le gagne : mais cela n'empêche pas que le Phénoméne n'ait premiérement signifié le mal qui arrive à quelqu'un, & dont l'autre profite par accident, parce qu'il se trouve avec le malheureux dans une situation avantageuse pour lui ; & qui lui donne lieu de profiter de la disgrace d'autrui.

Je pourrois ajoûter encore que, si l'on examine la chose de prés, ceux qui profitent des tristes affaires de leurs voisins n'y gagnent pas tant qu'on le pense. La Hongrie n'en est guéres plus heureuse pour avoir changé de Maître: & je croi que les Peuples de l'Allemagne achétent assez cher les Conquêtes

de

de leur Souverain, pour s'appercevoir qu'il tombe sur eux une partie de la mauvaise influence. Si les François disoient ce qu'ils pensent, il y en auroit peu qui ne confessassent qu'ils ont autant perdu en général aux guerres passées, que leur Prince a gagné en particulier; & qu'à comparer l'état des vaincus & des vainqueurs, on ne sçait sur qui les Phénoménes ont répandu plus de misére.

Au reste l'on ne doit pas encore me repliquer que ces prétendus présages ne regardent point les événemens qui altérent si souvent la face du monde; puis que l'on ne voit souvent commencer les maux que l'on prétend qu'ils signifient, que plusieurs années aprés que les Phénoménes ont cessé. Car au fond le retardement de l'effet n'empêche pas que ces signes extraordinaires ne le prédisent; & que ces mouvemens étranges n'en soient peut-être la veritable cause. Mais il ne faut pas s'étonner que l'effet ne paroisse pas sur la terre, aussi-tôt que le signe a parû au Ciel: parce qu'il faut du temps, afin que la matiére qui a reçû de nouvelles impressions, dans une partie du Ciel si loin de nous,

nous, descende jusques sur la terre. Je conçois qu'elle peut rouler long-temps au dessus de nos têtes, avant que de se mêler à l'air que nous respirons ; & qu'elle a fait quelquefois bien du chemin dans l'Univers, avant que de fondre sur une certaine partie du genre humain : comme ces tonnerres qui paroissent faire le tour d'un certain lieu, avant que l'orage y tombe ; & qui avant que d'éclater, semblent former l'enceinte où se doit renfermer le ravage dont ils menacent. Mais c'est trop parler de ces présages ausquels je n'ai pas dessein de m'arrêter ; & je ne sçai même comment je me suis laissé engager si avant dans cette matiére. J'en sortirai donc aprés avoir fait encore une seule remarque, pour en faire connoître l'incertitude.

J'ai dit qu'on ne peut sçavoir sur quel lieu tomberont les influences de ces funestes Phénoménes : J'ajoûte qu'on ne peut sçavoir quel en sera l'effet ; & qu'il n'y a point d'argument tant soit peu probable qui puisse donner lieu de conclurre que ce sera une guerre, plûtôt qu'une famine ; ou une mortalité plûtôt qu'une corruption de mœurs ; ou un malheur du Prince, plûtôt que

celui

celui du Peuple ; ou une sécheresse plûtôt qu'un deluge ; & ainsi du reste. Les principes sur lesquels on fonde ses conjectures en ce cas sont si incertains, & si peu liez avec les conséquences qu'on en tire, qu'il n'y a point de personne de bon sens qui doive se préoccuper de ces illusions. Ce qui étant vrai, il est évident que ce n'est pas sur la seule vûë de ces Phénoménes qu'il faut s'appuyer pour prévoir ce qui arrivera dans le monde. On peut dire en général qu'il arrivera quelque chose : mais il n'y a point de pénétration humaine qui puisse découvrir ce qui arrivera. Car comme la diversité des effets doit être proportionnée à la diversité des causes, il s'ensuit qu'il peut arriver une infinité de choses, puis que les mouvemens de la matiére d'où ils dépendent peuvent être diversifiez par une infinité de combinaisons, de configurations, de rencontres, de mêlanges, &c. dont l'éloignement ou la subtilité empêche que la difference ne nous soit sensible. Ce seroit donc un grand hazard, si, dans cette variété infinie, la conjecture alloit rencontrer juste ce qui doit arriver; & il n'y a personne qui ne puisse bien

comprendre que le Prophéte en ce cas ſeroit plus obligé de la verité de ſa viſion à ſa bonne fortune qu'à ſon jugement. Cherchons donc à fonder nos conjectures ſur d'autres principes ; & ne pouvant trouver nôtre compte aux Phénoménes céleſtes, tâchons de le trouver dans la conſtitution même & dans la nature des choſes humaines.

La premiére conſidération qui ſe preſente à mon eſprit, c'eſt celle de la durée des Etats, qui ſemble donner lieu de juger ſi leur décadence eſt prochaine ou éloignée. Les Empires ne ſont pas d'une autre nature que le reſte des choſes terreſtres ; & il n'y en a jamais eu qui ait été exempt de la Loi commune, qui aſſujettit toutes les choſes ſublunaires au changement. C'eſt le deſtin de la ſouveraine puiſſance que de n'être pas éternelle. Il s'eſt élevé dans le monde un grand nombre de Républiques ou de Monarchies, dont les unes ont été bien-tôt détruites ou opprimées : mais il n'y en a point qui ait paſſé un certain nombre de ſiécles. Je ne conte pour rien les fables que l'on debite touchant l'origine de certains Etats, qui ont été les premiers connus
aprés

aprés le Deluge. On leur attribuë une durée qui passe toute probabilité ; & ce qu'il y a d'admirable, c'est que tous ceux qui traitent la Chronologie recevant également pour principe que tous ces commencemens sont enveloppez de fables, au travers desquelles il est impossible de trouver la verité ; néanmoins ils s'accordent tous à vouloir fixer ces origines fugitives & inconnuës, & les attacher à de certaines époques. En quoi j'avouë que je plains la peine que tant de grands Hommes se sont donnée, pour établir des principes mal-assûrez, & qui ne peuvent jamais satisfaire l'esprit par une suffisante certitude. Je mets en ce rang toutes les belles découvertes que l'on prétend avoir faites sur les antiquitez des Egyptiens. Les plus modestes donnent prés de 1700. ans de durée à leur Monarchie : mais il y en a qui la portent bien plus loin ; & qui la font commencer plusieurs milliers d'années avant la création du monde. Pour trouver son compte dans cette diversité, on se sert d'un Auteur Egyptien qui n'est connu en nôtre siécle que sur le rapport de trois ou quatre corrupteurs de ses Ecri-

qui n'ont rien pris ni de lui, ni les uns des autres, que ce qu'ils ont crû qui pouvoit ſervir à leur deſſein. Mais au reſte ils ont retranché, ajoûté, tronqué, falſifié tout ce qui leur eſt venu dans la fantaiſie. Joſephe eſt le premier, qui ne cite Manetho preſque dans nulle autre vûë que celle d'en abuſer. Africanus à ſon exemple a pris ou rejetté dans cet Auteur ce qu'il a voulu, afin de faire convenir ſon Hiſtoire avec celle des Livres Sacrez. Euſébe a crû avec raiſon qu'il avoit le même droit qu'Africanus de traiter Manetho ſelon ſon beſoin; & de le ſuivre ou le quitter ſelon l'exigence des cas; ne s'attachant pas même à Africanus plus religieuſement qu'à leur Auteur commun. George ſurnommé Syncellus n'en a pas moins fait: & quoi que, ſelon le jugement des plus habiles Critiques, il n'ait jamais vû Manetho ailleurs que dans les extraits qu'Africanus & Euſebe en ont rapportez, il a crû pouvoir traiter également ces trois Auteurs; & prendre une nouvelle route, pour accorder la Chronologie ſacrée & la profane.

C'eſt ſur la foi de ces Ecrivains, qui ont eux-mêmes forgé leurs principes, en

en dépit même des Auteurs qu'ils ont pris pour guides, que nous connoiſſons la durée des premiéres Monarchies ; & que nous ſommes obligez de croire que la Monarchie des Egyptiens a duré prés de dix-ſept ſiécles. Il eſt vrai qu'il en eſt parlé long-temps avant Moïſe ; puis qu'Abraham même a eu des avantures avec des Rois de ce Païs : mais il ne paroît par rien de certain, ni que ces Rois ayent commencé long-temps avant Abraham ; ni que ces Rois fuſſent plus grands & plus puiſſans que pluſieurs autres dont il eſt parlé dans le même temps, & dont tout l'Empire étoit renfermé dans la banlieuë d'une bicoque. Il paroît ſeulement qu'au temps de Jacob les Rois d'Egypte étoient puiſſans : mais il ne faut pas s'imaginer pour cela qu'ils fuſſent Maîtres de tout le Païs que l'on a depuis connu ſous ce nom. Il eſt certain que cette vaſte Province étoit partagée alors en pluſieurs Seigneuries, indépendantes les unes des autres ; & qui étoient ſujettes à changer ſouvent de condition, ſelon le ſuccés des guerres qu'elles avoient les unes contre les autres, ou avec les Etrangers. Ainſi les Hycſos

que Josephe a pris mal à propos pour les Israëlites ; à peu prés aussi raisonnablement que si l'on s'avisoit de prendre aujourd'hui les Sarrasins pour les Vandales, parce qu'ils ont habité le même País en divers temps : les Hycsos, dis-je, qui étoient ou Pheniciens ou Arabes, avoient opprimé divers Seigneurs particuliers ; aprés quoi ils furent chassez par d'autres à leur tour ; aprés avoir été fort affoiblis par les vengeances que Dieu exerça sur eux à cause qu'ils avoient persécuté les Israëlites. C'est-là au moins la pensée de quelques Chronologues, qui n'a de preuve que sa vrai-semblance. Mais cela fait voir que la Monarchie traversée par de semblables révolutions n'a pas eu une durée assez uniforme, pour dire qu'elle a été toûjours la même. Que si quelquefois l'Histoire Sainte parle de *toute l'Egypte*, ce terme universel ne tire pas plus à conséquence, que quand elle rapporte à *toute la terre* des choses qui constamment n'appartenoient qu'à une petite étenduë de País. Comme la derniére expression s'entend de toute la terre connuë à ceux qui parlent ; la premiére doit s'entendre aussi de tout ce qu'ils con-

connoissoient de l'Egypte ; c'est à dire, de ce qui en étoit possédé par les Princes qui leur avoient permis de s'y établir.

Il est vrai que le nom du Païs & du Peuple n'a point changé ; mais il ne s'ensuit pas de là que la même Monarchie ait toûjours subsisté : si ce n'est que l'on dise que la Monarchie d'Espagne est encore aujourd'hui la même qu'elle étoit du temps que les Romains & les Carthaginois y faisoient la guerre, parce qu'elle conserve encore aujourd'hui son nom : quoi que dans cet espace de temps elle ait plusieurs fois changé de Maître. Les Romains en chasserent ceux de Carthage ; & achevérent sous Auguste de la subjuguer. Les Vandales en dépossédérent les Romains. Les Wisigoths y entrérent aprés les Vandales, qui passérent en Afrique. Les Sarrasins & les Maures la conquirent presque toute sur les Wisigoths : & enfin les Rois de Galice & de Leon & autres la reprirent sur ces Usurpateurs. Cela suffit pour dire que ce n'est pas une même Monarchie, quoi que ce soit le même Païs. Ainsi quoi que l'Egypte en général ait été le Théatre de

diverſes viciſſitudes, qui ont fait paſſer la ſouveraine puiſſance d'un Peuple à l'autre, il ne s'enſuit pas que l'on doive conter pour un même Empire l'autorité de tant de divers Princes qui l'ont conquiſe les uns ſur les autres.

J'appelle donc un même Empire celui qui ſe continuë ſans interruption, en ſorte que l'autorité ne paſſe point d'un Peuple à l'autre par voye de Conquête: & que s'il y arrive quelque changement, il ne vient point de dehors, par une attaque étrangére: comme l'Empire Romain, par exemple: qui n'a point reçû de changement par les guerres extérieures, quoi que la forme du Gouvernement ait ſouffert au dedans de grandes révolutions: ou comme le Royaume de France, qui, depuis ſa fondation n'a point été conquis par les Etrangers; quoi que la Couronne ait paſſé d'une Famille dans l'autre. L'Angleterre, ſi l'on veut, ſera l'exemple du contraire. Elle a été ſubjuguée diverſes fois par les Etrangers. Les Anglo-Saxons s'en rendirent Maîtres, ſur les Bretons, ſes anciens Habitans. Les Normands la conquirent ſur ces Uſurpateurs; mais en donnant des Loix aux

Peuples, ils prirent le nom des vaincus; & se sont toûjours depuis appellez Anglois. Ce sont trois Monarchies dont l'une a été fondée sur les ruïnes de l'autre; & dont on ne doit pas confondre la suite dans une même durée. C'est en ce sens au moins que je parle ici de la durée des Empires: & si l'on en juge par là, il se trouvera, sans doute, que la durée des Etats qui ont le plus long-temps subsisté sera réduite à d'étroites bornes: & il y aura bien des Siécles à rabattre de celle qu'on attribuë à la Monarchie des Egyptiens. Mais j'ai encore à faire une autre remarque touchant l'époque où l'on commence ordinairement à conter la durée des Etats. On ne devroit en marquer l'origine, que par le temps où la Monarchie a eu quelque chose de formé. Cependant on remonte fort souvent jusqu'à la naissance de celui qui a donné son nom à un Peuple ou à un Païs: quoi qu'il ait pû fort bien arriver qu'il ne s'y soit formé un Etat que long-temps aprés la mort de ce prétendu Fondateur. Il n'est pas toûjours arrivé que les Peuples ou les Païs ayent pris le nom d'un homme, parce que c'est lui qui y a régné le premier;

mais parce qu'il en a été le premier occupant ; & qu'il y a fondé une famille qui s'en est approprié la possession. De sorte que l'on ne doit pas conter la durée de l'Etat qui s'y est formé dans la suite, du temps de la naissance de celui qui a été le Chef de la famille : mais du temps que les branches de cette famille se sont associées, & ont commencé à vivre sous les mêmes loix. Autrement il faudroit conter la durée de la Monarchie des Juifs du temps de la naissance d'Abraham, souche de leur nation : ce qui seroit manifestement ridicule ; puisqu'il s'est passé plusieurs siécles depuis ce temps-là, jusques à celui où le Peuple d'Israël a commencé à prendre une forme de République.

J'appuie cette remarque de ce que l'Histoire Sainte, quand elle raconte les Origines des premiers Empires, distingue assez soigneusement les noms qu'elle donne à ceux qui ont été les plus illustres dans un certain Peuple. Car elle parle souvent des Ducs d'une Nation, avant que de parler de ses Rois ; les premiers n'étant que des Chefs sans conséquence ; ou que les Peres de certaines familles, que l'autorité des Rois

recueillies dans la suite, & soûmises à une même autorité. Suivant cela il faut rabattre quelques siécles de la durée que l'on donne à la Monarchie d'Egypte. Car il ne faut pas la conter du temps que Mitzraïm l'a occupée. Il n'a fait alors qu'y planter une famille, qui ne s'est pas divisée en plusieurs branches du soir au matin; & qui a eu besoin de quelques générations, avant qu'elle se soit assez multipliée pour mériter qu'on l'appellât un Etat: aprés quoi il est vrai-semblable encore qu'il a fallu quelque temps pour confédérer ces familles; ou pour les assujettir par la force: & ceux qui se souviendront combien la vie des hommes étoit farouche en ce temps-là; combien ils aimoient les Cavernes & les Bois; combien les plus civilisez & les plus polis étoient de veritables Nomades, qui n'avoient que des tentes pour demeure, ils comprendront bien que des Etats ne se formoient pas alors en un jour: & qu'un païs étoit long-temps desordre & confusion, avant que d'être République ou Monarchie. Si l'on joint à cette déduction les interruptions & les changemens que les guerres & les

conquêtes y ont cauſez, on abrégera encore cette longue durée; & l'on ne trouvera pas que cet Empire ait, peut-être, conſervé mille ans durant la forme d'un Etat continué & non interrompu. Que ſi l'on me répond que ces changemens ne peuvent avoir interrompu la durée de l'Empire, parce que ce n'étoit que la poſterité d'un même Mitzraïm qui régnoit toûjours; & que l'autorité ne faiſoit que paſſer d'une famille à l'autre: comme en France la Couronne n'a fait que paſſer de la famille de Meroüée dans celle de Charlemagne; & de celle de Charlemagne dans celle de Hugues Capet, qui étoient tous également François: je répons à mon tour que ce n'eſt pas la même choſe. Ces trois diverſes familles étoient ſujettes, avant que de venir à la Couronne. De ſorte que les changemens qui ſont arrivez à leur égard ont été tirez du ſein même de la Monarchie: dont le ſujet n'étant pas moins François que ſon Souverain, l'on ne peut dire que l'Empire ait ceſſé d'être François, quand l'un a détrôné l'autre. Mais il n'en eſt pas de même de l'Egypte. Les Dynaſties dans leſquelles cette va-

 ſte

ſte Province étoit diviſée, n'étoient pas ſujettes les unes des autres. C'étoient de petits Etats diſtincts & indépendans, comme il paroît par la diverſité de leurs Loix, de leurs Cérémonies, de leur Religion : mais elles s'agrandiſſoient aux dépens les unes des autres. Si donc le Pharao de Joſeph, ou ſon ſucceſſeur fut chaſſé par les Hycſos Peuple étranger qui ſe rendit Maître de quelques Cantons opprimez, il eſt évident que l'Empire qu'ils fondoient apportoit un réel changement à l'état des Peuples ; & qu'on doit le conſidérer comme une Monarchie nouvelle, qui ſe bâtiſſoit ſur les ruïnes de la précédente.

On prend pour prouvé que toutes ces Dynaſties, qui ont régné tour à tour, n'ont fait que continuer un même Empire, comme ſi l'on avoit une démonſtration certaine & évidente, qu'elles ne faiſoient toutes qu'un même Peuple : & qu'ainſi l'on ne voyoit uſurper la Souveraineté qu'aux membres d'une même ſociété l'un aprés l'autre. Cependant on n'en peut avoir tout au plus qu'un ſimple ſoupçon : fondé ſur ce que toutes ces Dynaſties ne nous ſont connuës que ſous un nom gé-

général. Or il n'y a rien de plus foible que ce soupçon. Car premiérement on ne sçait point si ceux qui ont compris, sous un même nom, tous les habitans de ces vastes contrées, les connoissoient assez, pour ne pouvoir se tromper: & au contraire, il y a bien de l'apparance que ceux qui ont écrit les Antiquitez Egyptiennes tant de siécles aprés la premiére habitation de ce païs, en ont jugé ou avec la passion ordinaire de tous les Auteurs, de donner à leur païs de glorieuses origines; ou par l'état où ils voyoient les affaires de leur temps. D'ailleurs quoi que les Hebreux mêmes, plus voisins des lieux & des temps, ayent parlé long-temps de ce païs sous le nom général de Mitzraïm, cela ne tire point à conséquence: & ces noms généraux ne concluent pas que le païs ne fût pas habité par des familles indépendantes les unes des autres: comme ce que les Hebreux connoissoient les païs maritimes sous le nom général d'Isles, & la Gréce sous le nom commun de Javan, & l'Italie sous le nom de Kittim, & l'Espagne sous le nom de Tarsis, & la Gaule sous le nom de Rhodanim, ne donne pas lieu de conclure

qu'il

qu'il n'y eût dans tous ces païs qu'une seule Communauté, dont toutes les autres dépendissent. Car l'expérience y est contraire; & nous sçavons qu'il y avoit dans tous ces lieux autant d'Etats que de Villes. Comme donc on ne peut prendre pour un même Empire les diverses révolutions de la Gréce, qui ont élevé au dessus des autres tantôt les Atheniens, tantôt les Lacedemoniens, tantôt les Thebains, tantôt les Macedoniens; & comme l'on ne peut dire que l'Empire de la Gréce a duré autant de siécles qu'il s'en est passé depuis la premiére autorité des Atheniens jusques à la décadence des Macedoniens; mais seulement que dans la Gréce il y a eu divers Empires, chaque Peuple l'aiant usurpé à son tour: de même le païs de Mitzraïm partagé en Cantons indépendans a vû tantôt l'un puissant tantôt l'autre; & a été le Siége de divers Empires, dont l'un a succédé à l'autre: mais dont les diverses durées ne doivent pas être contées pour celles d'une même Monarchie. C'est donc une pauvre raison, que de dire que ce ne sont que des Enfans de Mitsraim qui ont régné tour à tour sur la posterité du

du même Pere : & qu'ainſi la Monarchie à changé de mains, mais qu'elle a été au fonds la même choſe : car à ce prix on pourroit dire que depuis la diviſion de la terre entre les Enfans de Noé, il n'y a eu qu'un même Empire dans toute l'Europe, parce que dans toutes les révolutions que l'on y a vû arriver, ce ſont toûjours des Enfans de Japhet qui ont été le joüet de ces diverſes viciſſitudes. Je conclus de là que l'on donne une trop longue durée à la Monarchie des Egyptiens ; & qu'à peine trouvera-t-on qu'elle ait conſervé mille ans le caractére d'une ſeule & même Monarchie.

Tout cela peut s'appliquer à la durée de l'Empire des Moabites, des Ammonites, des Iduméens, & des autres dont il ſemble que la durée a paſſé treize ou quatorze ſiécles. On commence leur Monarchie de trop bonne heure. On a tort de la conter dés la naiſſance de Moab, ou de Benammi. Le moins que l'on puiſſe faire, c'eſt de donner aux Enfans le temps de croître; & de devenir Chefs de quelque Compagnie de voleurs, afin de conter de là le commencement de leur Monar-

chie. Je crois qu'il est à peu prés arrivé aux uns la même chose qu'aux autres ; & que l'on peut juger d'Ismaël & de Moab sur le pied des progrés que fit Esaü, en fondant le Royaume d'Idumée. Il ne se vit pas tout d'un coup à la tête de 400. hommes. Il étoit déja vieux, quand il s'avisa de porter les armes. Ses premiers Soldats furent les Esclaves qu'Isaac lui avoit donnez par avancement de succession; ou qu'il avoit reçûs en mariage avec les femmes qu'il avoit épousées. Ce fut de la même façon qu'Abraham son grand Pere devint Général d'armée, pour courir aprés ceux qui emmenoient Lot son Neveu. Il se mit à la tête de 318. Esclaves. La difference qu'il y a entre Abraham & son petit Fils, c'est qu'Abraham appliquoit ordinairement ses serviteurs aux paisibles fonctions de la Bergerie & du Labourage : au lieu qu'Esaü menoit les siens plus ordinairement à la petite guerre. Mais ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'Esaü n'est point nommé Roi : & à la verité ce seroit donner un nom trop honorable à ces fondateurs des anciens Etats, qui n'étoient rien que de simples Chefs de famille ; & qui n'a-

n'avoient de commandement que sur ceux qui gardoient leurs troupeaux, ou qui labouroient leurs terres. Esaü même n'est pas nommé Duc. Ce titre est réservé à ses Enfans, qui le prennent tous. De sorte que l'on ne voit encore jusques-là entre les Iduméens nulle apparence de Monarchie. Tant de Ducs ne se reconnoissoient point les uns les autres; & n'avoient point ensemble d'autre confédération que celle de la parenté. D'ailleurs le nom de Duc n'est pas un nom d'autorité. Le terme de l'original est équivoque entre un bœuf & un Duc: d'où l'on peut juger que ce mot que l'on traduit Duc, n'est pris dans cette signification que par métaphore, pour marquer un homme, qui est, à l'égard d'une multitude, ce qu'est un bœuf dans un troupeau: c'est à dire qui marche le premier, & qui n'a pas plus de droit sur la vie de ses sujets, qu'un taureau, sur celle des bêtes qu'il conduit aux pasturages.

Comme on peut faire les mêmes réflexions sur l'origine des autres Etats; on peut conclure de là qu'il n'y en a pas un de la durée duquel on ne puisse re-

retrancher legitimement quelque centaine d'années. A quoi si l'on ajoûte les révolutions qui sont arrivées dans ces petits Etats, les servitudes, les captivitez, les conquêtes qui en ont interrompu la succession, l'on réduira encore à un moindre nombre les siécles de leur durée. Il seroit ridicule, par exemple, de conter dans la durée de la Monarchie des Iduméens le temps qu'ils furent sous le joug des Israëlites: & la même remarque se peut appliquer à tous les Etats que l'Histoire sainte nous represente comme contemporains: car il y a eu de semblables interruptions dans le cours de leur durée. Mais ce qui peut faire le plus de difficulté sur ce sujet, c'est l'Empire dont on dit que Nimrod fut le Fondateur. Car à commencer sa durée par le temps où il semble que l'Ecriture Sainte en marque l'origine, il se trouve qu'il a été continué dans une longue suite de siécles. Mais il n'y a, peut être, point d'Empire dont l'Histoire soit plus incertaine que celle de celui-ci: & les Chronologues sont si peu d'accord touchant sa durée, qu'on en trouve dont le calcul différe de neuf cens ans: les uns ne lui don-

donnant guéres plus de 500. ans de durée, & les autres guéres moins de 1500. je crois qu'il y a plus de raison dans le sentiment de ceux qui lui en donnent le moins ; & voici quelques considerations qui peuvent le démontrer.

Premiérement cet Empire ne commence que fort tard à être connu dans l'Asie ; & l'on ne lui voit prendre nulle part aux affaires des païs Occidentaux de cette partie du monde, qu'aprés un long sejour des Israëlites dans la terre de Canaan. Or cela ne convient guéres à un Empire qui s'étendoit, dit-on, jusqu'aux Indes : & qui devoit confiner avec tous les païs occupez ou connus par la famille des Patriarches. D'ailleurs les plus grands Monarques de ce temps-là qui avoient soûmis plusieurs de leurs voisins, paroissent encore de bien petits Princes. Abraham n'a besoin que de sa famille pour en battre un, qui étoit assisté de toutes les Troupes de trois Rois ses tributaires : & il ne marche à cette expédition qu'avec trois cens dix-huit hommes & deux de ses amis : je dis 318. hommes ; car je crois qu'à moins que d'être Josephe, c'est à dire, l'homme le plus vain qui ait jamais

jamais écrit, on ne les transformera pas en autant de Capitaines. Comment le Roi de Ninive avoit-il laissé subsister cette foible puissance si long-temps dans son voisinage ? En troisiéme lieu, je ne sçai comment accorder cette longue puissance des Assyriens avec l'histoire de Bacchus, qui porta ses conquêtes fort avant dans les Indes : car il ne semble pas possible que l'Empire de ce Heros enfin déïfié se confonde avec celui d'Assyrie. Enfin quand David & Salomon étendirent leurs frontiéres jusques à l'Euphrate, d'où vient que la Monarchie des Assyriens ne s'étonna point de ce voisinage ? On n'entend point parler de ce Peuple, dont on veut néanmoins que l'Empire fût si étendu: & qui par conséquent devoit voir les conquêtes des Juifs de dessus le bord Oriental de l'Euphrate. Si cela est, il faut avoüer que ces Princes avoient l'esprit bien tranquille, de voir, sans se remuer, un Peuple voisin assujetti par des armes étrangéres, & de ne se mêler point de ses affaires, pour avoir au moins un peu de part au profit. Les Princes d'aujourd'hui sont bien plus sages. Il n'y en a guéres qui voyant détruire

truire ſon voiſin ne tâchât à ſe mettre de la partie, pour profiter de ſes dépoüilles. Mais on peut juger au moins par ces obſervations, ou que la Monarchie Aſſyrienne a commencé plus tard, qu'on ne le croit d'ordinaire; ou qu'aprés un grand luſtre & une grande proſperité, elle étoit tombée dans une grande décadence, qui l'avoit réduite dans d'étroites bornes. En effet on trouve que les Médes, qui en ſecoüerent le joug, lui avoient arraché ſes plus conſiderables Provinces, environ 500. ans aprés le temps de Ninus. De même Babylone lui étoit échapée. Je croi auſſi que les Syriens, dont l'Empire étoit puiſſant dés le temps de David, & conſerva ſa ſplendeur quelques ſiécles encore aprés lui, avoient démembré quelque piéce de cette premiére Monarchie. Autrement je ne puis comprendre comment les Rois de Syrie, qui paroiſſent ſi entreprenans & ſi inquiets n'auroient pas eu des guerres continuelles avec les Aſſyriens, ſi ceux-ci avoient encore été alors les maîtres de l'Orient, & en état d'entreprendre ſur la liberté des autres.

Je conclus de tout cela que ſi l'on accor-

corde mille ans de durée à celui de ces anciens Empires qui a le plus longtemps subsisté, on lui donnera pour le moins tout ce qu'il peut legitimement prétendre. Je ne trouve que l'Empire Romain qui passe de quelques siécles l'âge de tous ceux qui l'ont précédé. Car on s'accorde à lui donner environ 1230. ans. Il est vrai que l'on conte dans ces années celles de sa décadence, pendant lesquelles cinq ou six petits brigands se faisoient nommer Empereurs d'un Empire qui n'étoit plus: & d'ailleurs on les commence du jour de la fondation de Rome, quoi qu'à la verité il se passa encore quelque temps, avant que sa jurisdiction s'étendît plus loin que ses Fauxbourgs; & que ses habitans eussent d'autre terre à cultiver que celle de leurs Jardins. Constantinople a conservé sa grandeur à peu prés autant, si l'on conte son Empire depuis le temps que Constantin la fit Capitale de l'Orient, jusques à l'année que les Turcs s'en rendirent maîtres. Je n'ai point sçû que les autres Seigneuries qui ont été ou plus anciennes que Rome, ou contemporaines ayent approché de cette durée. Je croi aussi qu'il

qu'il y en a peu aujourd'hui au monde qui ayent atteint un si long âge ; & le dénombrement qu'on en pourroit faire ne serviroit qu'à le confirmer. La République de Venise ne prétend pas avoir duré plus de 1235. ans : encore faut-il avoüer que les Etrangers lui disputent l'honneur qu'elle s'attribuë, d'avoir été libre dés sa naissance ; & qu'ils soûtiennent qu'elle a été d'abord longtemps sujette à divers Princes. Les plus sages Historiens d'Ecosse n'ont osé donner guéres plus d'âge à leur Monarchie, encore faut-il comprendre dans cette durée les fables dont les origines des Etats sont d'ordinaire envelopées. Je crois qu'il n'y a guéres d'esprits assez crédules pour ajoûter foi à ces Romans qui portent les choses jusques au temps du deluge. Pour moi je parle de ce qui a quelque apparence de certitude. Pour la Chine, on sçait que c'est un païs encore trop peu connu, pour sçavoir quel fondement on doit faire sur ses Histoires : & d'ailleurs on sçait que c'est un païs où les voisins envoient assez souvent leur jeunesse faire des courses, qui y changent l'Etat & qui font de grandes interruptions à la suc-

cession

cession légitime. De sorte que je puis avec raison regarder douze ou treize siécles comme la plus longue vieillesse où les Etats ayent accoûtumé de parvenir ; puis que l'on n'a point de certitude qu'il y en ait jamais eu qui ayent passé ces bornes. Il en est comme des hommes dont ont voit quelques-uns qui peuvent vivre cent ans ; à cause de quoi l'on peut dire que ce sont-là les derniéres bornes de la vie ; quoi que cela n'empêche pas qu'il n'y en ait une infinité qui n'arrive pas au tiers ou au quart de cette durée : de même, parce qu'il y a des Empires qui durent douze ou treize cens ans, on peut regarder cette longue suite de siécles comme le dernier âge où les Empires puissent arriver, quoi qu'il y en ait un fort petit nombre qui ayent atteint une si grande vieillesse.

Ce principe étant une fois posé, il me semble que tout Etat qui a rempli aujourd'hui cette longue durée, doit être regardé comme étant assez voisin de sa décadence : principalement si depuis sa fondation il ne lui est point encore arrivé de révolution qui semble avoir changé la suite de sa destinée.

Ainsi je n'appliquerai pas ce principe à la République de Venise, qui a perdu depuis quelque centaine d'années, tant de Royaumes, tant d'Isles, tant de places, qu'il semble qu'elle n'a plus de lieu de craindre l'Epoque fatale de la ruïne des grands Empires. Elle n'est plus qu'un titre & un reste de ce qu'elle a été : & elle a plus de sujet d'espérer un changement qui la rétablisse, que de craindre une décadence nouvelle. Mais s'il y a un Etat qui, suivant le calcul de ses propres Historiens, a déja duré douze cens soixante & neuf ans : qui pendant ce temps-là, quoi que souvent attaqué par les Etrangers, & quelquefois conduit à deux doigts de sa ruïne, n'a pourtant jamais été conquis ni détruit : qui a toûjours réparé ses pertes ou sous le Prince même qui les avoit faites, ou sous son successeur immédiat ; & qui depuis qu'il subsiste a toûjours tenu l'Europe ou sous le joug, ou dans la terreur, on pourroit dire, peut-être, qu'aprés une si longue durée, il doit craindre quelque atteinte mortelle, & qu'il n'est pas loin de quelque fâcheuse catastrophe.

Cette considération me méne d'el-

le-même à une autre qui semble avoir de la liaison avec elle. C'est celle de la grande prospérité des Etats, ou des Familles souveraines. Il semble que jamais la Providence ne leur permet de monter à un certain degré de splendeur, que pour les avertir d'un prochain obscurcissement. On passe en un moment d'une grande fortune à un grand revers. C'est une fatale propriété de toutes les choses terrestres, qu'elles commencent à décroître, aussi-tôt qu'elles ne croissent plus. Il en est comme de ces eaux que l'artifice fait jallir en l'air, qui retombent aussi-tôt qu'elles sont arrivées où la force qui les pousse est capable de les porter. Cela se peut prouver par une induction presque Universelle de tous les Etats du monde, & ce qu'il y a de considérable, c'est que les Empires qui ne s'éteignent pas tout d'un coup aprés une prosperité extraordinaire, tombent au moins dans quelque triste révolution, dont ils ont de la peine a revenir. Je rapporterai sur ce sujet quelques exemples des plus Illustres. Que le Royaume d'Egypte ne fût florissant pendant la servitude des Israëlites, personne n'en

n'en peut douter. La prudence de Joseph y avoit attiré toutes les richesses des païs voisins. Cependant il perdit bien-tôt sa gloire. Ceux qui régnoient de ce temps-là ne laissérent point leur Couronne à leurs enfans. Dés Etrangers chassérent la famille régnante ; & ayant eu pour accessoire de leurs conquêtes les Israëlites qu'ils firent esclaves, ils portérent encore leur gloire plus loin que ceux qu'ils avoient dépossédez. On dit qu'ils firent paroître leur puissance par l'érection des Pyramides ; & l'Histoire Sainte rapporte qu'ils firent travailler les Israëlites à bâtir des Villes, qui ont été long-temps fort célébres : glorieuse marque de grandeur pour ce temps-là, où les Princes trouvoient plus digne d'eux de bâtir une Ville, que ceux de nôtre siécle ne se font d'honneur de la ruïner à force de bombes. Cependant cette prosperité n'alla pas loin : & s'il se trouve que cette Dynastie conserva encore long-temps l'Empire d'Egypte, il n'y a personne au moins qui ne confesse que les playes dont cette Nation fut frappée ; & la déroute de l'armée, ensevelie dans la Mer Rou-

ge ; valent bien une décadence ordinaire.

Si les Mémoires que les Historiens ont suivis sont veritables, on peut dire que l'Egypte n'a jamais rien vû aprés ceux-là, de plus grand que Sesostris. Il fut vainqueur de toute l'Asie : & il planta des trophées dans des lieux qui n'étoient presques pas connus. Il porta ses armes & ses conquêtes jusqu'à la Mer Noire. Cependant, si le Sesostris de l'Histoire profane est le Scesçac de l'Histoire Sainte, comme on l'estime communément, il faut bien dire, que sa prospérité fut suivie d'une révolution soudaine: puis qu'aussi-tôt les Peuples subjuguez reprirent courage, & secoüérent le joug de sa servitude. Les successeurs de Roboam régnérent souverainement sans aucune dépendance des Egyptiens. Il est vrai que l'on attribuë à trois ou quatre des successeurs de Sesostris la même étenduë d'Empire qu'à lui : mais je ne sçai pas si l'on a raison & j'ai de la peine à comprendre comment ils ont été Souverains à Suses & en Phrygie, pendant que le Roitelet de Jerusalem, dont le petit Royaume étoit enclavé dans ce grand

 Em-

Empire, jouïssoit de ses droits sans empêchement. D'ailleurs le Successeur immédiat de Sesostris est representé comme un homme d'une sordide avarice, qui ne songeoit qu'à amasser de l'argent: inclination peu propre à faire ou à conserver des conquêtes. Il me paroît donc plus vrai-semblable que les Rois qui suivirent Sesostris ne pûrent soûtenir le fardeau de la Monarchie qu'il leur avoit laissée: que l'avare Rhamses donna le branle à la décadence: qu'Aménophis, que les Critiques ont trouvé à propos de confondre avec le Memnon de la fable, mourut trop tôt pour relever son Etat: que la vanité de Rameses acheva de le détruire. En effet jamais homme n'a porté la vanité insensée à un plus haut degré; comme il paroît par l'inscription de l'Obelisque qu'on lui attribuë. Mais aussi son orgueil fut payé comme il le méritoit; puis que le Royaume s'éteignit avec lui; & que l'Egypte fut divisée de nouveau en une infinité de petites Seigneuries; comme elle l'avoit été autrefois.

Je passe de cet Empire à celui des Israëlites. Il n'eut pas grand lustre sous

Saul : David le porta loin par ses conquêtes & par ses victoires : mais sa grande prospérité fut sous le régne de Salomon. Aussi aprés la mort de ce Prince l'Etat reçût une secousse terrible, par la révolte de Jeroboam, qui démembra ce Royaume ; & ne laissant que deux Tribus au Fils de Salomon, prit les dix autres pour lui-même. Ces deux Etats ennemis se donnérent tant d'affaires mutuellement, qu'ils jouïrent peu, depuis leur division, d'une parfaite prospérité. Jeroboam second fut le plus Illustre des Rois des dix Lignées. Il régna long-temps & avec gloire : mais aprés lui, la Monarchie tomba tout d'un coup ; & ne s'est jamais relevée. De l'autre côté, Josaphat porta bien haut la gloire du Royaume de Juda : mais ce même Etat se vit bien humilié sous ses Successeurs. Aprés lui Ezechias ne fut conservé que par des miracles ; tant il avoit peu de forces humaines pour se maintenir ! Josias avoit rendu un peu de lustre à l'Empire Juif ; mais cette prospérité fut courte ; & dans peu d'années on vit le Peuple captif transporté hors de son païs. Ainsi toutes les fois qu'un rayon

de prospérité venoit à reluire, on pouvoit conter qu'il se préparoit une révolution fâcheuse : & cet état ayant roulé quelque temps dans cette condition incertaine, tomba enfin dans une entiére ruïne. Il reprit néanmoins un nouvel éclat, quelques siécles aprés, sous une autre forme, pendant la vie d'Hérode le grand : & jamais cette Nation n'avoit été plus redoutable que sous son régne. Mais aprés sa mort, l'Etat ne fit plus que languir, jusqu'à sa totale destruction.

Le Royaume de Juda me fait souvenir de Nabuchodonosor. Jamais l'Empire d'Orient n'avoit eu plus d'éclat qu'entre ses mains. Mais cela dura bien peu ; & son petit-fils se vit dépoüiller en un moment de ce magnifique heritage. Les successeurs de Cyrus étendirent plus loin que lui les bornes de l'Empire qu'il leur avoit laissé : mais leur prospérité leur fut fatale. Ils portérent leurs armes jusques dans le cœur de la Gréce : mais outre les mortifications qu'ils reçûrent durant ces guerres, ils attirérent encore par ce moyen les armes d'Alexandre, qui les fit tomber du Trône. Il arriva la même cho-

se à ce Conquérant. Il n'y eut personne aprés lui qui pût soûtenir le fardeau de la Monarchie, qu'il avoit fondée. On fit en peu d'années divers partages de sa succession ; & enfin aprés de longues guerres il s'éleva divers Royaumes du débris de ce vaste Empire. Les trois plus considérables piéces de ce débris furent les Royaumes de Syrie, d'Egypte, & de Macedone. Antiochus le Grand avoit porté sa gloire bien loin ; & il étoit si puissant qu'il faisoit ombrage aux Romains. Mais une seule bataille le renvoya au de là du Mont Taurus, & lui enleva tant de Provinces, qu'il y en eut assez pour former de grands Royaumes. Antiochus l'Illustre éprouva la même fortune. Il fut d'abord fort heureux ; mais sa prospérité fut bien-tôt suivie de grandes adversitez ; & peu de temps aprés, il se trouva si affoibli qu'il ne pût réduire une poignée de Juifs, qui lui faisoient la guerre. Quand même il voulut achever la conquête de l'Egypte qu'il avoit toute subjuguée, il ne fallut qu'un ordre des Romains, pour lui arracher le fruit de ses victoires, & le faire rentrer dans les limites de la Syrie.

Depuis il fit encore de grands progrés en Egypte & en Lybie : en suite de quoi il tomba tout d'un coup, & la Monarchie avec lui : car depuis cela cet état fut déchiré par de perpétuelles broüilleries, jusqu'à ce qu'enfin les Romains l'anéantirent. Il y eut plus d'égalité dans la fortune des Rois d'Egypte ; qui, pour la plûpart ne furent pas entreprenans. Mais s'il y eut quelque temps où ils joüirent d'une plus grande prospérité que dans un autre, ce temps fut suivi d'une décadence proportionnée. Ptolomée Evergetes conquit presque toute la Syrie sur les Seleucides & s'en fit couronner Roi : mais aprés cela son Royaume éprouva de grands revers, & il subsista plus par la protection des Romains, que par ses propres forces. De tous les successeurs d'Alexandre au Royaume de Macedone, il n'y eut personne qui fit mieux ses affaires que Philippe. Il avoit remis toute la Gréce sous le joug, & il tenoit trois places *qui la réduisoient à dépendre de sa* volonté : à cause de quoi il les appelloit *les fers & les chaînes de la Gréce.* Mais il vit, avant que de mourir, sa gloire flêtrie par le bonheur

heur des Romains ; & son Fils Persée perdit ce que les vainqueurs lui avoient laissé par compassion.

On remarque la même chose dans les autres Etats. Pyrrhus emporta en mourant la gloire & la fortune des Epirotes, dont il avoit fait connoître le nom & craindre les armes dans le cœur d'Italie & dans la Sicile. Hiéron Roi de Syracuse, grand ami des Romains, avoit fait beaucoup de bien à son païs ; & quoi qu'il portât le nom de Tyran ; il gouverna son peuple avec une extrême modération, & lui aquit de la réputation & des richesses. Car il y avoit en ce temps-là des Tyrans beaucoup plus gens de bien que les Rois légitimes ne l'ont été dans la suite. Mais aprés sa mort, tout tomba dans une confusion extrême ; & l'on sçait que, peu d'années aprés, Marcellus prit & saccagea cette puissante Ville. On voit quelque chose de semblable dans l'Histoire d'Heraclée. Denis, aussi connu par sa grosseur extraordinaire, que par la douceur de son gouvernement, mit cette Ville dans une grande prospérité. Il ne fut Tyran que de nom ; puis qu'il eut pour ses sujets des affections

de Pere. Mais le bonheur de ſa Patrie mourut preſque auſſi-tôt que lui : & elle fut preſque détruite par des guerres civiles & étrangeres. Le Royaume de Pont avoit été inconnu avant Mithridate : mais aprés que ce Roi célébre eut tenu en balance quarante ans durant la puiſſance des Romains par l'oppoſition de la ſienne, ſa bonne fortune l'abandonna ; & ſon Fils Pharnace ne pût ni conſerver l'amitié, ni ſoûtenir l'inimitié des Romains ; ni empêcher ſon païs de changer de maître.

Si l'on trouve bon que je mêle ici l'Hiſtoire des Etats que nous ne connoiſſons que ſur la foi des Auteurs qui ont écrit tant de choſes fabuleuſes, j'alléguerai Minos Roi de Créte, qui porta ſes armes dans tout le monde connu de ſon temps : mais des Succeſſeurs de qui l'on ne parle point, au moins comme de Princes qui ayent ſoûtenu cette gloire. Je lui joindrai l'Empire Troyen, qui étoit arrivé au plus haut degré de ſa gloire entre les mains de Priam : mais qui fut entiérement détruit par la guerre que les Grecs lui firent pendant la vie de ce même Prince. Agamemnon, qu'on avoit élû Chef de

cet-

cette expédition militaire, parce qu'il étoit le plus puissant des Princes Grecs, éprouva chez lui la même fatalité. La prise de Troye fut le comble de sa gloire: mais aprés cet exploit il périt lui-même, & son petit Etat se détruisit par des broüilleries intestines. Cette révolution se communiqua presque à tous les Princes qui avoient eu part à la gloire de cette conquête. Les vainqueurs ne furent guéres plus heureux que les vaincus: & il ne resta des uns & des autres que des débris, qui allérent en divers lieux du monde fonder de nouveaux Empires. On trouve par tout des exemples de ces subites révolutions envelopées sous les déguisemens de la Fable: mais puis qu'on en trouve assez dans les Histoires certaines, on peut bien se passer de ceux que la Fable nous fournit.

Avant que je passe à rapporter des exemples plus voisins de nôtre siécle, je remarquerai que les Républiques ont été sujettes à ces vicissitudes, aussi bien que les Monarchies. Quand les Atheniens* se virent dans leur plus grande prospérité, ils entreprirent mal à propos de conquérir la Sicile. La per-

perte d'une bataille les réduisit à de si grandes extrêmitez, qu'en peu de temps ils perdirent & l'Empire & la liberté. Ils ne recouvrérent une partie de ce qu'ils avoient perdu, que parce qu'un semblable revers fit tomber les Lacedemoniens leurs vainqueurs, d'une grande prospérité dans une grande foiblesse. Les Thebains les terrasserent par les victoires d'Epaminondas: mais eux-mêmes aprés la mort de leur brave Général perdirent tout ce qu'ils avoient gagné. Philippe, Pere d'Alexandre arrêta le cours de ces révolutions, parce qu'il réduisit toutes ces Républiques sous un même joug. Tout le monde sçait quelle avoit été la puissance de Carthage, qui se vit sur le point de forcer le destin de Rome, & de ravir aux Romains l'honneur d'être les Tyrans de toute la terre. Les Carthaginois s'étoient emparez de la meilleure partie de la Sicile, & des autres Isles de la Méditerranée: & l'on ne leur contestoit point la Seigneurie de la Mer. Mais une malheureuse guerre leur fit perdre tout ce qu'ils tenoient hors de chez eux: & à peine les Romains leur permirent-ils de conserver quelque

morceau de terre en Espagne. Cette puissante Ville se releva comme elle pût de cette chûte : & sous la conduite d'Annibal elle porta sa prospérité plus loin qu'elle n'avoit jamais fait. Elle s'empara d'une grande partie de l'Espagne ; elle se fit obéir dans les Gaules ; elle força les Pyrenées, les Alpes ; l'Apennin : elle conquit toute l'Italie, dont elle retint la possession quelques années. Mais plus elle porta haut sa gloire & sa prospérité, plus la décadence qu'elle souffrit aprés ces progrés l'amena prés de sa derniére ruïne. Elle fut dépoüillée de tout ce qu'elle avoit conquis, dont les Romains gratifiérent ceux qui les avoient servis dans cette guerre : & peu d'années aprés cette Ville malheureuse fut détruite par ces Politiques inhumains, qui étoient encore jaloux de ses restes & de ses débris. La décadence de Carthage entraîna celle de Syphax, qui avoit agrandi son Empire aux dépens de ses voisins, bien plus que tous ses Prédécesseurs. Mais les Romains établirent Masinissa sur ses ruïnes ; & réduisirent le Fils de ce Roi dépossedé à se contenter d'une petite portion de la Mauritanie.

L'Em-

L'Empire Romain est un Etat mêlé de République & de Monarchie : mais dans l'un & dans l'autre égard il donne des preuves de ce que j'ai soûtenu jusques ici. La défaite d'Antiochus par Scipion, & la destruction de Carthage mirent Rome dans le plus haut degré de sa puissance : mais on vit dés-lors naître dans son sein les guerres civiles, qui ne se terminérent que par l'oppression de la liberté publique, & par le retour de la Monarchie, dont elle avoit secoüé le joug quelques siécles auparavant. Grande & pitoyable décadence pour un Etat populaire. Car il ne peut arriver rien de plus fâcheux à un peuple accoûtumé à ne dépendre que de lui-même, que de se voir réduit à dépendre de la volonté d'autrui. Mais sa prospérité ne fut pas plus constante qu'auparavant, quand elle eut changé de maître. J'en remarque dans la durée de son Empire quatre périodes principaux depuis le renouvellement de la Monarchie. Le premier, c'est le temps d'Auguste : le second, c'est le régne de Trajan & des Antonins : le troisiéme, c'est l'Empire de Constantin : le dernier, c'est celui de Théodose, que les

Historiens Ecclesiastiques ont appellé *Grand*, parce qu'il étoit de leurs bons amis, & fort dépendant de leurs conseils: ou pour d'autres raisons que nous toucherons ailleurs. Autant de périodes de prospérité que l'on y remarque, autant on y voit de cruelles révolutions. Depuis Auguste jusques à Trajan, il n'y eut que des Princes nez pour le malheur de l'Etat & de tout le genre humain, si l'on en excepte Vespasien & Tite son Fils : mais ils régnérent trop peu, pour faire oublier à l'univers les miséres des régnes précédens. Depuis la mort de Verus jusqu'à Constantin, l'Empire fut dans de continuelles vicissitudes. On ne vit qu'incursions de Barbares; que séditions des armées; que soûlévement des Provinces, que meurtres des Empereurs, que massacres des Chrêtiens: de sorte que la face de l'Empire n'a, peut-être, jamais été plus triste qu'elle le fut pendant ce long intervalle : & ce seroit mal entendre en quoi consiste la prospérité des Etats que de ne confesser pas qu'il étoit alors déchû de sa premiére splendeur. Constantin lui rendit un peu de lustre; au moins à ce que l'on dit:

dit : car il n'y a, peut-être, jamais eu d'Histoire plus incertaine que celle de ce Prince, de qui nous ne sçavons rien que ce qui en a été écrit ou par des ennemis ou par des flateurs. Mais au moins il recueillit entre ses mains l'autorité souveraine, que ses prédécesseurs avoient été contraints de partager : & l'éclat qu'il donna à la Religion Chrêtienne a fait croire que l'Empire n'avoit jamais été plus heureux. Mais ses enfans déchûrent de cette gloire. Constance vit l'Etat ravagé par les quérelles de Religion : & il eut le malheur de voir l'esprit de persécution entrer dans le Christianisme. Car les Ariens en donnérent l'exemple aux autres ; & apprirent aux Orthodoxes à prêcher l'Evangile à peu prés comme les Payens travailloient à maintenir leurs erreurs. Julien qui le suivit fut le dernier de la famille de Constantin ; & fit grand peur à la Religion Chrêtienne, qu'il auroit détruite, s'il en avoit eu le temps. Quelque temps aprés on vit régner Théodose, qui fit reluire encore un peu la prosperité de l'Empire : mais aprés qui la partie Occidentale de la Monarchie se trouva bien-tôt ruïnée.

J'irois

J'irois trop loin, si je voulois rapporter tous les exemples de ces subites révolutions, qui ont ordinairement suivi de prés les grandes prospéritez. Combien en trouverois-je dans l'Histoire des Turcs & des Sarrasins ? Combien dans l'Histoire des Vandales ? Des Gots ? Des Lombards ? Je passerai tout cela pour dire quelque chose de trois Etats qui nous sont assez connus. Le premier est l'Angleterre. Ses Princes étoient si puissans à la fin du quatorziéme siécle & au commencement du quinziéme, que le redoutable Royaume de France n'étoit plus, pour ainsi dire, qu'un accessoire de leur Domaimaine. Il s'en fallut peu, qu'aprés la mort de Charles VI. Ils ne dépoüillassent le légitime héritier. Ils le réduisirent presque à la derniére de ses Villes: & le desespoir pensa lui faire quitter la partie; sans la résolution de quelquesuns de ses serviteurs, il se seroit confiné dans les Montagnes, pour se maintenir comme il auroit pû dans ces lieux inaccessibles. Mais la chanse tourna bien-tôt. Les Anglois perdirent toutes leurs conquêtes, & toutes leirs prétentions; & ne gardérent que Calais,

lais, de tout ce qu'ils avoient poſſédé en terre ferme. L'union de trois Royaumes ; la richeſſe de l'Etat ; la multitude d'hommes dont il abonde ; & plus que tout cela, une certaine diſpoſition des affaires de l'Europe, leur donneroient une belle occaſion de réparer ces anciennes pertes: mais le Prince qui eſt à leur tête a, peut-être, trop de modération, pour vouloir troubler la paix de ſes voiſins : & trop de grandeur d'ame, pour vouloir abuſer de l'embaras ou de la foibleſſe des autres : ſi ce n'eſt qu'on aime mieux dire qu'il ſe donne trop d'affaires chez lui, pour avoir le temps & le moyen de profiter de la conjončture.

La proſpérité des Rois d'Eſpagne ne fut extraordinaire que depuis la découverte & la conquête des Indes ; & la réünion ou l'uſurpation de tant d'Etats dont les bons Catholiques Ferdinand & Iſabelle accrurent leur domination ; & encore plus depuis que Charles-Quint fut appellé à la ſucceſſion de ſes Ayeux. Avant cela on peut dire que l'Etat n'étoit pas encore formé. Ce païs étoit encore partagé entre pluſieurs Maîtres. Mais les Eſpagnols

gnols se virent tous, à l'exception du Portugal, recueillis sous ce Prince dans un haut comble de prospérité. Cependant il vit avant sa mort sa fortune bien changée: & en homme qui jugeoit sagement de l'avenir, il ne douta point qu'aprés tant de revers, qui l'avoient déja humilié, il ne tombât dans une ruïne toute entiére, s'il ne la prévenoit par sa prudence. Pour arrêter donc cette prospérité fugitive qui lui échapoit, il consentit à perdre la moitié de sa puissance qu'il remit à Ferdinand: & pour sauver l'autre, il la mit entre les mains de Philippe second, qui en fut assez mauvais ménager. La décadence de cette grandeur étoit si fatale, que ni les troubles d'Angleterre, ni la Ligue de France, ni les prospéritez du Duc de Parme ne la pûrent retarder. Il est vrai que la conquête du Portugal sembloit le récompenser de la perte de la Hollande: mais ce qui fut bien commencé sous lui, s'est parfaitement accompli sous ses successeurs, si paisibles aujourd'hui, qu'ils n'osent se plaindre, quand on les outrage: & en qui l'on voit l'exemple d'un Empire en parfaite décadence. Du côté de l'Alle-

lemagne, on vit Ferdinand ſecond dans un ſi haut degré de gloire, qu'il n'avoit plus qu'un pas à faire, pour arriver au pouvoir abſolu, & ſoûmettre à ſa volonté tous les Princes de l'Empire. 130000. hommes dans ſes armées, des meilleures troupes du monde; & les meilleurs Généraux qu'il eût pû ſouhaiter: le Gouvernement foible en France; l'Italie étonnée: la Hollande laſſe; l'Angleterre ſans ſouci des affaires du dehors; ſembloient lui promettre un heureux ſuccés de toutes ſes entrepriſes. Cependant le Roi de Suéde, dont il ne ſe défioit pas, le mit à deux doigts de ſa ruïne; & fit craindre à toute l'Europe que ce rapide Conquérant ne portât ſes armes plus loin que l'on n'eût voulu. Depuis cela on n'a pas vû la Maiſon d'Autriche dans un grand luſtre; & l'on ne ſçait pas combien durera ce rayon de proſpérité qui lui a rendu la Hongrie.

Il faut dire un mot de la France. elle a éprouvé, comme les autres Etats, que la chûte ſuit de prés l'exaltation. A peine la premiére race de ſes Rois ſe vit-elle en poſſeſſion d'un Etat floriſſant, qu'elle déchût de ſa gloire.

Clovis

Clovis laiſſa une grande ſucceſſion, qui fut démembrée en quatre ; & ces débris s'étant rejoins dans la ſuite, une nouvelle diviſion déchira l'Etat ; aprés quoi il tomba ſous la conduite des Rois faineans. Charlemagne fut ſans contredit l'honneur des François & de la ſeconde race : mais aprés lui leur gloire déchût par les facilitez de Louïs le Debonnaire ; elle s'obſcurcit encore davantage pendant les broüilleries du régne de Charles le Chauve ; & elle s'avanouït tout à fait par la foibleſſe de Charles le Gras. Il ne régna plus aprés lui que des Princes timides & irréſolus ; qui donnérent lieu à une autre famille de leur ravir la Couronne. Cette troiſiéme race a vû pluſieurs fois l'Etat tomber de la proſpérité extrême dans les broüilleries. Principalement on la vit triomphante ſous Henri II. mais la paix qui ſe fit aprés la journée des éperons fit une grande tache à ſa gloire : & aprés la mort de ce Prince, les fureurs de la perſécution & de la Ligue lui firent éprouver de cruelles extrêmitez. Nos enfans verront ſi la bonne fortune dont elle jouït aujourd'hui, n'aura pas

pas été un présage de sa décadence.

On trouvera que je n'ai que trop entassé les preuves de cette observation : je les finis donc en remarquant trois choses : la 1 que les revers qui arrivent aux Etats, aprés une prospérité éclatante, n'en produisent pas toûjours l'anéantissement ; l'expérience fait voir le contraire : mais ils y apportent au moins des changemens importans ; & ils les réduisent à se voir piller & démembrer, sans dire mot, comme dans le temps heureux ils ont détruit & pillé les autres. La seconde ; que pour entendre la force de ce présage, il faut le joindre avec le premier : c'est à dire, qu'il ne faut pas considérer la prospérité d'un Etat naissant comme une marque d'une révolution prochaine : il faut aux Etats un temps d'accroissement, nécessaire à leur propre constitution : & pendant lequel, par conséquent, il n'est pas nécessaire que son bonheur lui signifie de l'adversité. Mais quand il y a long-temps qu'un Etat subsiste ; & même qu'il a déja flotté durant plusieurs siécles entre la grandeur & l'abaissement, il faut avoüer qu'un excés de prospérité est fort suspect,

pect, & menace d'une décadence proportionnée. La troisiéme, que ce présage ne regarde pas proprement de petits Etats, qui ne subsistent qu'autant qu'il plaît à un voisin redoutable. La fortune de ces Etats ne dépend pas d'elle-même ; & d'ordinaire elle suit les changemens qui arrivent dans les plus puissans, dont le poids les entraîne, & fait leur prospérité & leur adversité. Mais c'est pour les grandes Monarchies, qui tiennent grand rang dans le monde, & dans les affaires de qui une grande partie de l'univers est obligé de prendre intérêt. C'est pourquoi l'on verra peu d'exemples de la décadence des petits Etats, parmi ceux que j'ai rapportez, pour montrer le jugement que l'on doit faire de ceux qui paroissent dans une prospérité éclatante.

Un troisiéme présage naît du précédent. C'est qu'il y a de certains vices qui sont pour ainsi parler, naturellement enchaînez avec la prospérité ; & qui sont ordinairement la cause qui fait suivre de si prés la grandeur temporelle par la décadence. Quand les Princes & les Peuples sont assez sages pour joüir de leur bonne fortune sans

tomber dans les vices qui l'accompagnent, on peut croire facilement que leur bonheur ne leur sera pas funeste. Mais cela est bien rare : & comme il y a bien long-temps que le temps des Héros est passé, il est mal-aisé de trouver des esprits qu'une veritable grandeur mette à couvert de la surprise des vices : principalement quand la prospérité leur donne un air flateur, dont un cœur foible & amolli par la coûtume d'être heureux ne sçauroit presque se défendre. Ces vices donc se remarquent ou dans les Princes mêmes ; ou dans les sujets. Le plus commun défaut que la prospérité donne aux Souverains, c'est l'orgueil. Il n'y a pas loin du haut degré où la fortune éléve les Conquérans à ces sentimens superbes que l'on appelle grandeur d'Ame: & je ne sçai s'il est possible à un homme devant qui tous les autres tremblent, de ne se croire pas quelque chose de plus qu'un homme, quand il se contemple dans sa gloire & dans sa hauteur. Mais ce que je sçai bien, c'est que l'orgueil n'est pas loin de la décadence. Je pourrois encore le prouver par une infinité d'exemples : mais il ne faut pas fatiguer le Lecteur par tant de cita-

citations; & il est juste de diversifier un peu la maniére de l'instruire. Il me suffira de remarquer qu'on n'a presque jamais vû de Princes superbes dont la fin ait été heureuse. Il est certain au moins que Dieu se fait, si je puis parler ainsi, une affaire d'humilier les orgueilleux; & que les Prophétes ne manquent jamais à marquer l'orgueil de ceux dont ils prédisent la ruïne. Il y a même une chose que le Lecteur jugera, peut-être, digne de quelque considération. C'est que ceux qui ont pris les noms les plus magnifiques ont été d'ordinaire les plus malheureux: je parle au moins de ceux qui ont pris ces noms durant leur vie; & qui la plûpart ont eu une fin peu convenable à la prospérité de leur vie. Il n'y a guéres de titre qui soit plus beau que celui de *Grand*: mais on trouvera bien autant de gens à qui ce Titre à présagé de tristes vicissitudes, que de ceux qui en ont soûtenu dignement l'éloge jusqu'au tombeau. Je ne sçai si les sujets de Nabuchodonosor lui donnérent le nom de *Grand* pendant sa vie: mais au moins les Historiens le lui donnent: & il est vrai qu'il le mérite, si l'on a égard

aux choses qu'il avoit faites : cependant il n'y a personne qui nesçache qu'il tomba dans le plus grand malheur dont on ait jamais vû l'exemple ; puis qu'avec l'Empire, il perdit aussi la raison : & qu'il passa plusieurs années dans les deserts, sans autre compagnie, & autre nourriture que celle des bêtes. Le nom de *Grand* est devenu si propre à Cyrus, que le vulgaire croiroit ne l'avoir nommé qu'à demi, si en prononçant son nom, il ne l'accompagnoit pas de cet Epithéte. On sçait néanmoins quelle funeste fin borna ses conquêtes & sa vie, aprés la bataille qu'il perdit contre les Scythes. Alexandre le *Grand* ne démentira point ma remarque. Mourir jeune, empoisonné par ses amis, au milieu de sa gloire, sans avoir eu le loisir de joüir de ses conquêtes & de se reposer de ses travaux, ce n'est pas une fin à quoi les autres Princes ayent sujet de porter envie. Le destin d'Antiochus le *Grand* un de ses Successeurs, ne fut pas meilleur : puis que la noblesse de ce Titre n'empêcha pas qu'il ne perdît une grande partie de son Empire, & qu'il ne mourut miserablement dans une sédition de ses su-

jets. Pompée le *Grand* ne fut pas plus heureux que les autres ; & cet éloge trompeur n'empêcha pas qu'aprés une défaite honteuſe, il ne fût miſérablement aſſaſſiné. On ſçait quel homme c'étoit qu'Hérode le *Grand*. Il avoit fait de grandes choſes, au ſens que l'on donne à ce terme, quand il ne ſignifie rien qu'aquerir ou exercer une grande autorité, à quelque prix, & par quelque moyen que ce ſoit. Auſſi ſa mort fut-elle extraordinaire ; & quand il ne s'y ſeroit trouvé que la moitié des horreurs que les Hiſtoriens en rapportent, ce ſeroit aſſez pour faire dire qu'elle fut trés-miſérable. Alfonſe le *Grand* Roi de Leon, vît révolter contre lui ſes propres Enfans, & fut réduit à commander les armées en qualité de Lieutenant de ſon Fils, à qui il avoit cédé la Couronne. Sancho le *Grand* qui ſe fit nommer Empereur des Eſpagnes, parce qu'il avoit réüni ſous ſa domination, au Royaume de Navarre ou de Sobrarbre, dont il avoit hérité, les Etats d'Arragon & de Caſtille, n'eut pas une fin plus avantageuſe. Car on dit qu'il fut tué indignement dans un voyage de dévotion qu'il avoit entre-

 pris

pris en habit de Pelerin. Le troiſiéme des Rois d'Arragon qui porta le nom de Pedro fut auſſi ſurnommé le *Grand* : mais le préſage de ce Titre s'accomplît en lui, comme dans les autres : car il laiſſa le nom de *Grand* & la vie dans un combat où les François eurent l'avantage, à l'occaſion d'une embuſcade qu'il leur avoit mal dreſſée : mort plus digne d'un Carabin que d'un *Grand* Roi. Caſimir le *Grand* Roi de Pologne, eut le malheur de ne laiſſer pas la Couronne à ſes Enfans: & de voir éteindre en lui la poſtérité maſculine de Pyaſt, Roi ſi célébre chez les Polonois, qu'ils ſe ſervent de ſon nom pour exprimer un Prince parfait, & tel qu'on le peut deſirer pour la proſpérité du païs. Il en arriva autant à Jean le *Grand* deuxiéme du nom, Roi de Portugal ; qui aprés avoir perdu d'une maniére tragique ſon Fils Alfonſe, Héritier préſomptif de ſa Couronne, tomba dans une triſteſſe ſans reméde, qui lui attira une Hydropiſie dont il mourut ; avec le ſecours d'un peu de poiſon, ſi l'on en croit les Hiſtoires. Muley Albohacen dix-neuviéme Roi de Grenade, porta le nom de *Grand* auſſi mal-

malheureusement que les autres. Ses propres sujets le déposlédérent: & aprés la courte durée de deux Successeurs que les séditieux lui donnérent, son Royaume fut conquis par Ferdinand, qui éteignit en Espagne l'Empire des Maures. Philippes le *Grand* Roi d'Espagne premier du nom eut le malheur d'épouser Jeanne la fole: & de mourir si jeune qu'on ne sçait pas s'il auroit pû conserver l'honneur de ce Titre, supposé qu'il eût vécu plus long-temps. Il souffrit même la mort avec si peu de courage, qu'il ne cessa de la reprocher à une Cométe, que le vulgaire accusoit de l'avoir présagée. La mort de Henri le *Grand*, assassiné comme on le sçait, montre que ce Titre qu'on lui a donné, n'a pas perdu en lui sa funeste propriété. Et pour finir par un exemple pareil, Gustave le *Grand* eut une fin convenable au présage de cet éloge: puis que, s'il mourut au lit d'honneur, il fut tué au moins dans le temps où il avoit le plus de besoin de vivre, pour l'accroissement de sa gloire: & l'on a toûjours soupçonné qu'il avoit été tué en trahison. L'on ne trouvera pas aisément un pareil

nombre de Princes, ſurnommez *Grands*, en qui ce Titre n'ait pas été de mauvais augure. Peut-être, au contraire, qu'avec un peu de méditation l'on pourroit augmenter le catalogue de ceux qui ſe ſont trouvez mal de l'avoir porté. Que ſi l'on m'oppoſe Conſtantin le *Grand*: Valentinien le *Grand*: Thodoſe le *Grand*: Charles le *Grand*, ou Charlemagne: je répons qu'il y aura lieu de parler d'eux dans une autre occaſion. Cependant je fais deux remarques ſur leur nom & ſur leur fortune. La premiére, c'eſt que ces Princes peuvent n'avoir pas été nommez *Grands* dans le ſens où ce Titre a quelque choſe de ſuperbe: mais dans un ſens où il ſemble qu'il ſe prenne ſeulement pour l'aîné ou le premier du nom. C'eſt ainſi au moins que Nicephore prend le nom de *Grand* & de *Petit*, quand il les donne aux Conſtantins, aux Valentiniens & aux Théodoſes. Conſtantin le *Grand*, c'eſt à dire, Conſtantin premier: & Conſtantin le *Petit*, c'eſt à dire, Conſtantin le jeune ou le ſecond du nom, & il en eſt de même des autres. Ainſi l'on a donné quelquefois ce Titre à des Papes,

pes, qui, s'ils ont fait quelque chose d'utile à leur grandeur, n'ont pourtant rien fait d'égal aux actions de plusieurs autres : comme Leon & Gregoire premiers de ce nom. Celui-là ne fit rien de beau que de procurer la convocation du Concile de Chalcedoine sous l'autorité de l'Empereur : & s'il y eut quelque avantage, parce qu'il y présida par ses Légats, à ce qu'on prétend, & que sa Lettre y fut approuvée ; il y perdit aussi, parce que, malgré la protestation de ses Légats, on lui égala en toutes choses l'Evêque de Constantinople. L'autre rendit de grandes soûmissions aux Empereurs ; & prononça une terrible sentence contre ceux qui s'attribueroient le Titre d'Evêques Ecuméniques : sentimens pour lesquels on brûleroit aujourd'hui les gens à Rome, dont les Evêques ont bien appris, depuis Gregoire, qu'ils ne devoient rien aux Princes temporels. Cependant ces deux hommes ont été appellez *Grands* : mais ce n'est que parce qu'ils avoient été les premiers Papes qui avoient porté les noms de Leon & de Gregoire. Pour Charlemagne, il semble aussi que de son temps, le nom

de *Grand* ne tiroit point à conséquence ; & qu'on le lui donnoit moins pour récompense de son mérite, qui étoit extraordinaire, que par une coûtume de le donner, à tout le monde sous divers prétextes. On l'a donné à quelques-uns des descendans de ce Prince, comme si c'eût été un nom de Famille, pareil à celui de Maximus chez les Romains: entre les autres Charles le Chauve reçoit quelquefois cet éloge, quoi qu'il n'eût de caractére pour le mériter, que celui de grand broüillon. D'ailleurs on le donnoit alors aux sujets comme à leurs Princes & quelquefois par la seule considération de leur taille. Car on ne pensoit alors à flater personne par l'imposition d'un surnom. On appelloit Pepin le *Bref* sans cérémonie ; parce qu'il étoit petit: un autre *Grand*, parce qu'il étoit grand: & c'est de là que viennent les surnoms de *Blanc* & de *Noir* que l'on a donnez a deux Hugues, qui ont eu grand part autrefois au Gouvernement de France : on les appelloit ainsi à cause de la couleur de leur teint ou de leurs cheveux. La seconde remarque que j'ai promise, c'est que si l'on veut retenir ici

ici la signification orgueilleuse du nom de *Grand*, il ne se trouvera pas que la fin de ces Princes Illustres démente tout à fait ce que j'ai observé sur le présage de ce Titre. On ne doit pas s'en rapporter, sur le Chapitre de Constantin, aux fables d'Eusebe, signalé flateur; qui, pour faire de ce Prince un Héros & un homme sans reproche, ne rapporte pas un seul des crimes dont il est certain que la vie de cet Empereur, fut noircie. Mais, quoi qu'il en soit, il ne me semble pas que ce soit une fin fort glorieuse, pour un homme dont le Christianisme a fait tant de bruit, que de mourir Arien, obsedé par un Clergé qui le rendit inconstant, soupçonneux, persécuteur: & qui aprés avoir commencé ses cruautez par la mort de Crispe son Fils; & de Licinius son Neveu: & poursuivi par celle de sa femme propre, & de plusieurs personnes illustres: les finit par la persécution des Orthodoxes, qui l'avoient fait Empereur, & par l'exil de S. Athanase. Valentinien fut suffoqué d'une apoplexie: maladie que l'on ne choisiroit pas, si l'on avoit le choix de la mort que l'on doit souffrir. Théodose mou-

rut dans les langueurs de l'Hydropiſie : & il eut ce ſujet d'affliction, en mourant, qu'il laiſſa l'Empire qui lui avoit tant coûté, entre les mains de ſes Enfans qui ruïnerent par leur foibleſſe, ce qu'il avoit aquis par ſon courage. Charlemagne perdit avant ſa mort Charles ſon Fils aîné, & Pepin Roi d'Italie; c'eſt à dire, tout ce qu'il y avoit de bon dans ſa famille : & ſa gloire avoit été un peu obſcurcie par la défaite des Troupes de Pepin, qui s'engagerent imprudemment dans les Marais des petites Iſles où l'on a depuis bâti Veniſe. De ſorte que l'influence maligne du titre de *Grand* fit ſur lui & ſur les autres à peu prés ce que font les influences mortelles des Aſtres, ſelon les Aſtrologues, quand elles ſont forcées de céder à un aſpect bénéfique. Elles ne font pas tout le mal qu'elles pourroient faire: mais elles en font toûjours un peu. Quand on les empêche de déchirer, au moins elles égratignent. S'il ne leur eſt pas permis de tuër, au moins elles meurtriſſent & elles affligent. Ainſi le nom de *Grand* n'a pas préſagé à ces Princes des malheurs extraordinaires & prodigieux : mais il n'a pas laiſſé de

leur

leur porter quelque atteinte : & de marquer leur fin par quelque chose de triste, qui ne répond pas à la gloire & à la prospérité de leur vie. Je ne sçai point assez de particularitez de la mort d'Otton le *Grand* pour sçavoir si je dois le comprendre dans le nombre des malheureux ou l'en excepter : vû principalement que les Historiens varient sur quelques circonstances ; mais quand il seroit excepté de la régle générale, cet exemple seul ne détruiroit pas la remarque que j'ai faite sur le nom de *Grand*, dont le présage semble n'être pas aussi heureux que le son en est agréable. De sorte que ce seroit un bon service que l'on rendroit à un Prince, que d'attendre aprés sa mort à lui donner de semblables titres. En effet, il est de la grandeur comme de la felicité : & comme on est sujet à se dédire quand on a trop tôt donné le nom d'heureux à quelqu'un, parce qu'il ne faut qu'un moment pour faire tomber un homme du comble du bonheur dans une misére extrême : on peut aussi donner trop tôt le nom de *Grand :* parce qu'on peut déchoir par quelque accident du degré de gloire qui l'a fait prendre.

Quoi qu'il en ſoit, il ſemble que cē titre eſt malheureux, parce qu'il y a quelque choſe de trop ſuperbe. Il n'y a rien de *Grand* que Dieu, ſi l'on veut parler proprement. C'eſt un des éloges qu'on devroit lui réſerver : & je ne m'étonne pas que Dieu prenne plaiſir à humilier ceux qui ſe parent de ce titre, par quelque fâcheux revers, parce que pour ſe juger dignes de le prendre, il faut s'eſtimer plus qu'homme, & preſque ſemblable à Dieu. Mais j'ajoûte que l'orgueil n'eſt pas le ſeul vice que la proſpérité inſpire. Car il arrive ſouvent que ceux à qui la fortune eſt trop favorable conçoivent pour les autres tant de mépris, qu'ils ne les croyent pas dignes de garder avec eux quelques meſures de juſtice & de bonne foi. Quand on peut tout, on ſe perſuade aiſément qu'on peut mal faire quand on veut; & l'on s'y abandonne ſans crainte, parce que le moins que l'on eſpére de ſa proſpérité, c'eſt le droit de pécher impunément. De là vient qu'on a vû ſouvent les Princes trop heureux ſe moquer de leur parole : parce qu'ils ne peuvent ſouffrir que le cours de leur proſpérité ſoit borné par l'autorité de la

la foi promise à leurs ennemis. Comment permettre qu'une parole arrête la rapidité des victoires & le progrés des conquêtes? Ce seroit porter trop loin, au gré d'un ambitieux que tout favorise, le crédit de la bonne foi, que de n'oser soûmettre un voisin, parce qu'il vit en repos sous la bonne foi d'un traité de paix, ou d'une parole Royale. On peut garder sa foi quand on veut; mais on ne peut pas trouver quand on veut les conjonctures propres pour favoriser les desseins d'un Conquérant. Il faut donc renvoyer la bonne foi à une meilleure occasion: & se servir, même aux dépens de sa parole, des momens propres aux grands desseins. C'est là raison pourquoi la foi publique n'est pas toûjours un obstacle aux progrés d'un Prince à qui rien ne résiste; & à qui sa prospérité persuade que ceux qui y ont intérest n'auront pas la force de lui faire tenir sa promesse. La prospérité donc à de grandes liaisons avec la perfidie: & si cela se montre par le raisonnement, il est encore bien plus aisé de le prouver par l'expérience. Il faudroit copier toutes les Histoires, si l'on en vouloit rapporter tous les exemples.

Prin-

Principalement depuis que l'on a reçû dans l'Europe l'Evangile des Jesuites, qui se servent de la foi des promesses seulement comme d'un piége, pour surprendre ceux qui s'y fient, il y a tant d'exemples du peu de fidélité des Princes, quand la fortune leur rit, & qu'il ne leur reste plus d'autre obstacle à franchir, pour exécuter leurs desseins, que celui de leurs paroles & de leurs sermens, qu'il seroit fort inutile d'en rapporter quelques-uns. Or il n'est pas moins certain que la perfidie est pernicieuse à ceux qui s'y plaisent. C'est une espéce de roüille ou de vermoulûre, qui peu à peu ruïne les appuis de la grandeur dont on abuse. Il n'y a point de siécle qui n'en fournisse des preuves: & pour ne parler point de ce Louïs de Hongrie, à qui un serment violé fit perdre la vie & la Couronne, & de qui la perfidie donna lieu aux Turcs de pousser si avant leurs conquêtes en Europe: pour ne parler point, dis-je, de ce Louïs, je puis seulement dire en passant, que Charles-Quint ruïna ses affaires, & donna le branle à la décadence de sa maison, par un manquement de parole. Une petite équivoque lui

lui servit à se joüer de sa foi, quand il retint le Landgrave de Hesse prisonnier, quoi qu'il lui eût promis de lui laisser la liberté: & cette perfidie apprit à tous les Princes qui l'avoient suivi sur la bonne foi de ses promesses, qu'il leur en feroit autant, lors qu'il en auroit la commodité. C'est pourquoi ils l'imitérent, & lui gardérent une pareille fidélité. C'est un effet naturel de la fraude. Elle apprend aux autres à tromper ceux qui les trompent: & quand une fois la bonne foi, qu'on a bien nommée *le plus parfait lien des affaires humaines*, est violée; quand ce lien commun est rompu, il est impossible qu'elles ne viennent pas en décadence. Dieu, qui est la fidélité même & le Protecteur de la verité, permet que les perfides soient pris dans leurs propres piéges; & qu'ils trouvent des amis & des serviteurs qui les payent de leurs avances, en imitant leurs tromperies.

Un troisiéme vice de la prospérité, c'est l'oppression des foibles. Il semble à ceux qui ne voyent rien d'égal à leur puissance, que tout ce qui est au dessous d'eux, n'est fait que pour servir à leur

leur gloire ; & que leurs ſujets principalement n'ont ni biens, ni ſang, ni repos qui ne doivent être ſacrifiez à l'ambition de leurs Princes. C'eſt pourquoi il arrive ordinairement que plus les Princes ſont heureux, plus les ſujets ſont miſerables. Comme un Etat eſt compoſé de ſon Prince & de ſes ſujets, il faudroit, afin que tout y allât bien, que la proſpérité fût partagée ; & que d'une certaine quantité de bonheur qui s'y rencontre, ſi j'oſe parler ainſi, le Prince n'en eût que ſa part ; & les ſujets euſſent le reſte. Mais cela n'arrive point ; & quand le cours du bonheur panche vers le Prince, tout ce qui en appartenoit aux ſujets s'écoule, & ſe recueille entre les mains de ceux qui gouvernent. C'eſt une néceſſité ; pour ſuivre le torrent d'une grande proſpérité, il faut qu'un Prince ruïne ſon Etat : qu'il épuiſe les bourſes, pour trouver l'argent dont il a beſoin ; qu'il dépeuple le païs, pour fournir des Soldats à ſes armées, qu'il mécontente les Nobles, en tirant d'eux de grands ſervices ſans récompenſe : qu'il foule toutes les parties de l'Etat par des exactions, afin de ſubvenir aux frais de ſes
en-

entreprises. C'est ce qui fait, comme je l'ai remarqué, que souvent les Etats du vainqueur ne se trouvent guéres mieux des victoires de leur maître que ceux du vaincu. Mais cet état des sujets les tient dans un grand desir de voir changer les affaires: & comme, quand ils sont trop à leur aise, ils sont dans une certaine gayeté qui les rend fort susceptibles de séditions & de mouvemens; aussi quand ils sont trop abattus de misére, ils soûpirent aprés des changemens, & sont disposez à des actes de desespoir, qui les hâtent quelquefois. C'est l'erreur presque de tous les hommes, que de s'imaginer, quand ils sont dans le malheur, qu'il ne peut leur arriver pis: & que de souhaiter, à cause de cela, que les choses changent, parce qu'il leur semble qu'elles ne changeront qu'à leur avantage. Ils attendent donc & même ils desirent des changemens où ils puissent trouver leur compte: & s'ils ne s'y portent pas tout d'un coup, c'est la crainte qui les arrête. Mais on a eu raison de dire que *la crainte & la terreur sont de foibles liens de l'amour & de la foi du peuple*: & qu'*aussi-tôt que l'on a delivré le cœur de ces*

ſentimens on commence à haïr en ceſſant de craindre. On peut même aller plus avant. On hait dés que l'on craint. L'homme ne ſçauroit aimer ce qui le fait vivre en de perpétuelles inquiétudes: & ſi la terreur prévaut ſur la haine, elle ne l'empêche pas au moins d'attendre & de deſirer l'occaſion de paroître. On ſe conſole cependant par des imprécations ſecrettes: & ſouvent quand la crainte des châtimens tire de la bouche des bénédictions & des éloges, le cœur s'en dédit par des vœux contraires. Un Prince ébloui de ſa proſpérité ne conte cela pour rien, & admire, peut-être, ſa puiſſance qui renferme dans les murmures cachez toute la fureur de ſes Peuples mécontens: Mais cela n'eſt pas auſſi a mépriſer qu'on ſe l'imagine. On dit d'un Roi de Caſtille qu'il confeſſoit qu'*il craignoit plus les imprécations de ſes ſujets que les armes de ſes ennemis* : & il me ſemble qu'il avoit raiſon. C'eſt une choſe terrible que de commander à des hommes, qui n'oſant ſe vanger d'un Prince qui les opprime, ſe conſolent à ſouhaiter jour & nuit que le Ciel les vange.

A

A l'occaſion de l'oppreſſion des ſujets, je dirai auſſi quelque choſe de la terreur des Etrangers. Il ſemble que c'eſt un puiſſant moyen de conſerver un Etat, que de faire craindre aux ennemis de l'attaquer. Cependant on ſe trompe. La nature nous apprend à nous précautionner contre ce qui nous épouvante. C'eſt la peur qui a inventé les ramparts & les Fortereſſes, & toutes les eſpéces d'armes défenſives. C'eſt la peur qui forme les ligues, & qui apprend à ceux qui n'ont point à eſpérer de ſecours d'eux-mêmes, à en chercher dans les forces de l'union. Ainſi ceux qui d'abord étoient trop foibles pour ſe défendre, deviennent aſſez forts pour attaquer : & quelquefois aſſez pour ſe faire craindre. Il eſt même de la nature de la crainte d'être reciproque. On prend de la terreur, quand on en donne. *Celui que beaucoup de gens craignent*, diſoit un Poëte Comique, au milieu des guerres civiles de Rome, *a auſſi néceſſairement bien des gens à craindre.* Sur quoi un Philoſophe, qui vivoit quelques années aprés, dit par forme de Commentaire qu'*il eſt naturel que ce qui eſt grand par la crainte*

d'au-

d'autrui ait auſſi ſes raiſons de craindre ; & qu'un homme ne peut s'empêcher de *trembler lui-même en même temps qu'il fait peur aux autres.* Principalement quand malgré la proſpérité l'on ne laiſſe pas de voir qu'on a affaire à forte partie, l'on ne peut auſſi s'empêcher d'avoir de l'inquiétude. Le nombre des mécontens revient à toute heure dans la penſée. On conte combien il y a de voiſins qui ſe fâchent d'être dépoüillez ; combien de jaloux qui regardent le cours d'une longue proſpérité avec envie ; combien de Puiſſances intéreſſées à empêcher les progrés d'un Empire qui leur donne de juſtes ombrages : & alors il arrive ce qu'un Hiſtorien remarque d'Othon & de Vitellius ſon concurrent, ils s'entre craignoient tous deux. C'étoit un *temps de ſoupçons & de jalouſies, où celui qui avoit peur étoit redouté mutuellement.* Or il faut avoüer que dans ces craintes mutuelles, un Prince tout plein de ſes bons ſuccés trouve un avis ſecret de la décadence qui le menace ; parce qu'il voit l'appareil des cauſes qui ſont capables de l'y pouſſer : & que s'il y a ou d'autres occupations, ou de ſecretes intrigues qui em-

empêchent les desseins étrangers d'éclorre, tôt ou tard ces obstacles doivent cesser ; & donner un libre cours aux ressentimens des personnes que l'oppression a desespérées. Quand donc on craint de deux côtez ; & que le dedans est aussi suspect que le dehors, parce que les sujets sont aussi mécontens que les Etrangers, on ne peut nier que cet état inquiet ne présage quelque chose : & que ces craintes ne ressemblent au froid qui précéde un accés de fiévre. L'un est un avant-coureur qui marque de prés l'altération de la santé, l'autre est un présage qui assûre que la fin d'une grande prosperité n'est, peut-être, pas fort éloignée. Le présage auroit moins de force, *si l'on avoit soin de se faire autant aimer de ses sujets, que de se faire craindre de ses ennemis.* Mais quand on n'a observé ni l'un ni l'autre ; & que les sujets & les ennemis ont les mêmes raisons de souhaiter que les choses changent, il est presque impossible qu'elles subsistent long-temps sans changer. Un Prince qui craint ses sujets n'est pas en état de pousser les Etrangers : & quand les Etrangers l'attaquent, il est fâcheux

cheux pour lui d'avoir à ſe garder de ſes ſujets propres. C'eſt pourquoi les Politiques font dépendre la ruïne des Empires de ces deux cauſes, ſçavoir les troubles inteſtins & les attaques étrangéres : choſes également à craindre, quand on a rempli de terreur le dedans & le dehors : ce qui arrive toûjours par la proſpérité des Princes ambitieux & entreprenans. *Le malheur de perdre l'Empire*, diſoit un célébre Auteur de l'Hiſtoire de Veniſe, *eſt aſſez ſouvent fort prés du deſir déréglé de l'étendre & de l'agrandir ; parce que c'eſt le deſtin des Etats que de croître au milieu des ſoins & des inquiétudes ; que de s'ébranler facilement, quand ils ſe ſont augmentez par des conquêtes, & qu'enfin ils périſſent quand ils ſont une fois ébranlez, ou par les diſſenſions inteſtines, ou par les attaques étrangeres.*

Je finirois ici mes remarques ſur la proſpérité des Etats & ſur les vices qui l'accompagnent, parce qu'il ſemble que ces paroles ſont fort propres à faire la concluſion de tout ce que j'ai rapporté ſur ce ſujet : mais il y a une choſe que je trouve encore trop digne de conſidération, pour la négliger. C'eſt

que

que le peuple a ses vices particuliers que la prospérité lui donne. Je ne parle pas du luxe & de la débauche, qui sont, pour l'ordinaire, fort communs dans les Etats florissans. Cela étoit vrai autrefois, quand on faisoit consister la prospérité de l'Etat à mettre le peuple à son aise: & cela peut encore se remarquer aujourd'hui dans les lieux où les peuples sont sujets sans être esclaves; & sont gouvernez par des Loix que les Courtisans n'oseroient ouvertement violer. Mais aujourd'hui que l'on fait consister la prospérité de l'Etat dans un gouvernement capricieux, que l'on honore du beau nom d'Autorité absoluë, pour le faire goûter aux Souverains: c'est à dire, dans une immense prospérité de la Cour, fondée sur l'extrême misére des peuples; ce n'est plus la même chose. Un grand Docteur s'est efforcé de prouver que le vrai bonheur consiste en deux choses, *vouloir ce que l'on doit, & pouvoir ce que l'on veut*; & il soûtient fortement que ce qui doit marcher le premier, c'est la bonne disposition de la volonté: remarquant fort ingénieusement que l'expression latine qui marque la pros-

périté, dont la puiſſance abſoluë eſt la plus conſiderable partie, vient de ce que cette puiſſance doit tenir le ſecond rang. Elle ne doit pas marcher devant la volonté rectifiée; elle doit la ſuivre. Il eſtime que c'eſt une abſurdité que de vouloir ſeparer ces deux choſes, ou en renverſer l'ordre: & que l'homme aſpire à pouvoir tout ce qu'il veut, ſans ſe mettre en peine de vouloir ce qu'il doit. Mais ſi telle étoit la Morale de ſon ſiécle, ce n'eſt plus celle du nôtre, Avoir la volonté tournée comme un homme de bien, paſſe pour le plus grand malheur du monde: & pouvoir tout bouleverſer ſans contradiction, paſſe pour la felicité ſouveraine. Etre obligé à conſerver le repos du peuple, & à garder les loix qui font la ſureté publique, c'eſt une contrainte trop grande pour les ames façonnées par les Jeſuites. Il faut ſeulement pouvoir tout ce que l'on veut; abaiſſer, opprimer, détruire, ſans trouver rien qui s'y oppoſe. Dans les lieux où ces maximes régnent, comme tout ſe fait aux dépens des peuples, on ne doit pas s'imaginer qu'il leur reſte dequoi s'abandonner au luxe & à la licence. Il eſt vrai

que ceux qui ſont compris dans ce qui s'appelle la Cour, ayant part à ſes commoditez & à ſes delices, ne manquent pas d'entrer auſſi dans ſa corruption, & de ſe former ſur les bons exemples qu'ils y voyent. Les crimes que toutes les Nations abhorrent y ſont des galanteries. Marier le vice & la gloire, y paſſe pour le caractére des Héros. Perſévérer dans les excés, c'eſt honneur & probité, parce qu'il ne faut pas livrer à l'horreur publique, en les abandonnant, les perſonnes engagées dans les mêmes débauches. Dépenſer des millions en preſens pour desCoquettes, y paſſe pour magnificence. Quand on invente de nouveaux amuſemens pour des eſprits las & ennuyez de leur molleſſe, on croit faire des coups d'Etat. L'on y apprend les maximes & les ſecrets de l'heroïſme dans les niaiſeries qui ſe chantent aux Operas, ou qui ſe recitent dans les Comédies. Tout cela, je l'avouë, eſt une ſuite d'une proſpérité effeminée, qui communique ſon caractére aux eſprits : & même il pourroit bien paſſer pour un préſage de décadence.; au moins dans l'eſprit de ceux qui ſçavent que le Ciel pr[illegible]d

part aux affaires de la terre ; & qu'il eſt preſt à punir les vices des hommes, quand ils ſont venus à leur comble. Mais comme ces vices de la Cour entraînent ou préſuppoſent aujourd'hui la miſére des ſujets, ce ſont des vices qui ne deſcendent point juſques au peuple. Comme il y a des crimes qui ne ſe peuvent commettre ſans une eſpéce de vertu, parce qu'il faut, pour les concevoir & pour les exécuter, ce que l'on appelle grandeur d'ame & grand courage : il y a des vices de même où l'on ne peut tomber ſans être à ſon aiſe ; & que par conſéquent on ne doit point chercher aujourd'hui parmi le peuple, qui eſt miſérable. Il a bien d'autres choſes à faire qu'à être vicieux ; quand il ne ſçait comment il fera pour gagner ſa vie. Mais il y a un vice général que la proſpérité fait trouver dans la Cour & dans le peuple. C'eſt la flaterie : vice univerſel, qui régne en tout temps, en tous lieux, en toutes ſortes d'eſprits : mais qui n'eſt jamais ſi commun ni ſi outré, que quand l'Etat ſe trouve dans la diſpoſition que je repreſente, ou une partie proſpére aux dépens de l'autre. C'eſt un étrange

ge caractére pour l'esprit humain, que de n'être jamais plus excessif dans la flaterie, que quand il est préoccupé de misére & de terreur: mais c'est son caractére au moins; & il est certain, que les Tibéres & les Caligules, & leurs pareils ont été plus ingénieusement flatez que les Augustes & les Trajans. On se contentoit de dire grossiérement du bien de ceux-ci, de loüer ce qui ne le méritoit pas, de leur attribuer des vertus qu'ils n'avoient pas, & de battre en leur faveur tous les lieux communs du genre démonstratif, comme on fait encore aujourd'hui dans les Epîtres dédicatoires. Mais on inventoit pour les autres des tours nouveaux, des souplesses d'esprit, des maniéres fines & cachées, dont on ne s'avise jamais pour honorer des gens que l'on ne craint point. C'est pourquoi la flaterie outrée est presque une marque certaine de l'aversion des peuples pour le gouvernement: & par une sérieuse application à la lecture des Histoires on se peut assûrer que jamais il n'y a eu de gens flatez d'une maniére plus odieuse, que ceux qui ont eu aprés cela une fin funeste. Qu'on parcoure,

qu'on médite tout ce que nous avons de monumens d'antiquité, l'on verra que ceux contre qui le peuple s'eft porté en fuite aux plus furieux excés font ceux dont on a, fi je le puis dire, déïfié les vices; à qui l'on a dreffé le plus de Statuës & le plus de Temples; & dont la vie abominable a été comme canonifée, par les baffes flateries de leurs fujets. Il ne faut donc pas s'imaginer que les Arcs de triomphe, les Statuës, les Infcriptions, les Lampes toûjours allumées, les Corps de garde, les Confrairies, quand on y ajoûteroit même l'encens & les Litanies, auffi bien que les harangues & les complimens: ni que tous les monumens que l'on dreffe à la gloire des hommes immortels, & que l'on prétend qui apprennent à la Poftérité les miracles de la Providence & de la Toute-puiffance humaine, foient de bons garans de la longue durée de cette profpérité. Il femble que Dieu ne prend point de plaifir à voir qu'on lui égale les hommes; & qu'il affecte d'abaiffer ce que la flaterie éléve au deffus des bornes. Je ne vois pas qu'il en ait bien pris aux Empereurs que l'on a adorez pendant leur vie; ou de qui l'on n'a pas attendu la mort, pour en-

vironner de rayons la tête de leurs peintures, ou que l'on a accoûtumez au titre de *vôtre Divinité:* ou de qui l'on *faisoit également retentir les loüanges dans le Senat par la bouche des Consuls, & sur le Théatre par la bouche des Musiciens & des Comédiens.* Ces flateries empressées n'honorent pas un Prince; mais elles l'accablent: & bien loin de lui servir de recommandation auprés de la Postérité, elles semblent lui présager de l'adversité pour son propre siécle. Un soleil qui ne trouve pas le moindre broüillard à son lever, ni pendant le plus beau de sa course, est sujet à s'enveloper de nuages quand il approche de son couchant. Il y a donc sujet de se défier de ces tours délicats dont on se sert pour flater l'orgueil des Princes: & l'on peut s'assurer que ces superbes Ouvrages & de l'esprit & de la main, que l'on multiplie à l'envi dans un temps heureux, seront pris un jour moins pour des monumens de la gloire des Souverains, que des bassesses d'un peuple, qui déguise ses craintes & ses haines par ces artifices. Quand on baisoit les pieds à Caligula, qui *avoit trouvé le moyen d'abaisser la liberté*

berté au dessous des genoux, disent les Auteurs du temps, au lieu qu'avant lui on se contentoit de toucher de la main les genoux du Prince que l'on vouloit saluer, quand, dis-je, on lui rendoit ce nouvel hommage, ceux qui s'en aquittoient avec le plus d'empressement étoient, peut-être, ceux qui supportoient cette nécessité avec le plus d'impatience: mais au moins aujourd'hui l'on ne regarde pas ces indignes honneurs qu'on lui déféroit comme des témoignages de sa gloire, mais comme des preuves de la lâcheté d'un peuple digne de sa servitude. C'est ainsi que vont les choses du monde. Jamais ceux qui vivent dans le temps des événemens, n'en jugent ou n'en osent juger d'une maniére équitable. L'intérest, la passion, la terreur préoccupent alors les esprits: & ne leur laissent voir les objets qu'au travers d'un voile qui les déguise. Mais il se léve quelquetemps aprés un juge desintéressé, qui voit les choses sans nuage; & qui en juge sans respect & sans passion. Ceux qui ont vingt Legions à leur commandement peuvent bien fermer la bouche à ceux qui leur sont contemporains: mais la Postérité, qui ne craint point leurs ar-

mes, ne reconnoît point leur puissance. *Il est ridicule*, disoit un homme qui connoissoit bien le monde, *de s'imaginer que la puissance presente soit capable d'empêcher qu'on ne se souvienne des choses dans un autre siécle.* C'est pourquoi il croyoit qu'*un Prince devoit tourner toutes ses pensées à conserver une bonne réputation*: & qu'*il devoit avoir un insatiable desir de laisser une heureuse mémoire aprés lui.* Aussi tous les Princes ont-ils accoûtumé de l'attribuer à leurs Prédécesseurs, dans l'espérance qu'on leur rendra un jour la pareille: mais souvent on ne leur donne cet éloge que par habitude, & au defaut de la chose, on les honore par des paroles. Car il arrive souvent que leur gloire n'est fondée que sur des monumens que la flaterie leur éleve, & qui sont plûtôt des trophées de l'oppression des peuples, sujets ou voisins, que les marques d'une gloire légitime. De là vient que *l'oubli détruit ou obscurcit les Arcs de triomphe & les Statuës, les Autels même & les Temples. La Postérité les méprise, & se donne la liberté d'en médire.* Alors les Princes paroissent tous nuds, & dépoüillez de ce faux lu-

ſtre que la flaterie donnoit à leurs actions : & la Poſtérité les punit par des jugemens immortels de ce qu'ils ont ôté la liberté à leur ſiécle de dire d'eux ce qu'ils en devoient penſer. Au contraire ceux dont l'ame vrayement grande *ſçait borner ſon ambition, & dompter les paſſions qu'inſpire une puiſſance infinie, aquiérent par l'âge une gloire plus floriſſante : & ne ſont jamais plus loüez que par ceux qui vivant dans un ſiécle plus éloigné, ſont moins dans la néceſſité de le faire.* On peut donc s'aſſurer que c'eſt là le ſuccés infaillible de la flaterie : mais comme c'eſt un malheur éloigné, qui ne menace les Princes que quand ils ne ſont plus, il faut ſçavoir auſſi qu'il y a des maux plus preſens qu'elle préſage preſque avec certitude. J'ai déja dit en général que l'on a preſque toûjours vû que ceux qui ont été portez le plus haut par la flaterie de leurs ſujets, ont eu la fin la plus miſerable : mais j'en rapporterai un exemple particulier, qui, poûr être fort connu, n'en eſt pas moins conſiderable. C'eſt celui de cet Agrippa ſi célébre par l'amitié de Caligula. L'excés de flaterie où ſe portérent ſes ſu-

sujets qu'il haranguoit est rapporté dans l'Histoire sainte ; qui y joint aussitôt le recit de la subite punition qui l'accabla. L'Histoire profane la rapporte aussi ; & Josephe fait une grande description de toute la cérémonie. Les acclamations du peuple allérent à de grandes extrêmitez : on s'écria, en l'entendant parler, *c'est la voix d'un Dieu, non celle d'un homme :* mais en un moment l'Ange de Dieu le frappa ; & lui fit sentir que bien loin d'avoir une excellence divine, il étoit sujet aux plus rigoureux jugemens de Dieu, & aux plus cruelles infirmitez de l'homme. Cet exemple est assez singulier, pour mériter que ceux qu'on entête à force d'encens fassent réflexion sur eux-mêmes. Josephe recite qu'un hibou perché sur un arbre au dessus de cet Hérode fut le présage de cette funeste fin : & que, comme autrefois une semblable vision lui avoit prédit un heureux changement de fortune, lors qu'il étoit chargé de fers, & dans la crainte que son malheur n'allât plus loin que la prison : de même cette seconde apparition avoit été le signe d'une ruïne assurée. On croira cela si l'on

 veut

veut, ſur la foi d'un Auteur qui ne dit preſque jamais vrai: mais pour moi je dis que, ſans attendre qu'un hibou paroiſſe, ceux à qui l'on ne parle, & l'on n'écrit jamais que pour les flater, doivent regarder ces flateries comme un préſage funeſte: & que le cri des oiſeaux de nuit, quelque affreux qu'il ſoit, & quelque opinion que le vulgaire ait de ſa ſignification, n'eſt pas de ſi mauvais augure, que ces voix flateuſes, qui corrompent le cœur par l'oreille, & qui font perdre aux hommes, que la proſpérité enchante, la connoiſſance de ce qu'ils ſont.

J'ajoûte aux préſages que j'ai rapportez l'eſprit de perſécution, qui a toûjours entraîné la ruïne des Etats où il a régné. Jamais Dieu n'a montré plus d'indignation contre les violences des hommes, que quand elles ont été employées contre la Religion: & ſi l'on en excepte l'idolatrie & le blaſphême, crimes contre leſquels il a donné des Loix ſévéres, on ne trouvera pas qu'il ait jamais ordonné, ou permis aux hommes de ſe faire mutuellement de la peine, à cauſe de la difference de leurs ſentimens. Au contraire, il n'a jamais de-

demandé aux Etrangers, pour avoir la liberté de vivre & de converser avec son peuple, que de renoncer à l'idolatrie & de parler de Dieu avec respect : & quand ils se soûmettoient à cette Loi, il défendoit qu'on leur fit aucune injustice. De sorte qu'on ne les assujettissoit, cela excepté, qu'aux Loix civiles ; & qu'on ne les contraignoit ni à la Circoncision, ni aux Sacrifices : & si on les obligeoit à observer le Sabbat, c'étoit comme une partie de la Police, non comme une cérémonie de la Religion. Comme donc la conduite de Dieu envers les hommes, est un bon exemple de la conduite que les hommes doivent tenir les uns envers les autres, on doit regarder comme une maxime générale qu'il n'y a que la seule idolatrie & le blasphême qui puissent être légitimement empêchez par la rigueur des Loix & par la voye de l'autorité. Encore faut-il examiner si ces defauts de la Religion doivent être corrigez par des violences & par des contraintes. Les personnes pieuses, & sur tout les Magistrats zélez ont des moyens convenables à la piété, pour empêcher le progrés des impiétez, des Schis-

Schismes & des hérésies : & pour conserver la verité, quand Dieu leur a fait la grace de les amener à sa connoissance. Mais la contrainte est toûjours injuste ; & il est impossible que la bonté de Dieu autorise les moyens cruels & barbares, quand il s'agit d'attirer les hommes à son service. On dit quelquefois qu'il ne faut imputer aux hommes que des erreurs humaines ; c'est à dire, que des erreurs qui s'insinuent & qui ébloüissent par quelque apparence de raison. Mais cela n'est pas toûjours vrai ; & il faut avoüer, à la confusion de l'homme, qu'il fait souvent un si indigne abus de sa raison, qu'il ne s'en sert que pour pécher contre toutes les maximes du bon sens. Cela lui arrive toutes les fois que sa conduite tombe en contradiction avec ses propres sentimens : mais principalement cela lui arrive dans le sujet dont je parle. Il est certain que la plûpart des hommes sont persécuteurs d'inclination. Il n'y en a qu'un petit nombre qui ayent l'esprit droit sur ce sujet, en comparaison des autres. Mais la multitude est, sans doute, préoccupée en faveur de la persécution. Cependant ceux qui sont les
plus

plus emportez, quand il s'agit de persécuter les autres, sont les plus équitables quand ils tombent à leur tour entre les mains des persécuteurs. Voyez écrire un bon Catholique Romain, qui établisse le droit de persecuter en faveur de son Eglise ; il se chargera de vous prouver qu'il n'y a rien de plus légitime. S'il s'agit de gens qui n'ayent jamais eu de communion avec elle, il est aussi juste qu'elle les persécute, pour les soûmettre à sa volonté, qu'il est juste qu'un Souverain entreprenne de ranger par les armes des Etrangers qui lui font la guerre. Conquête pour conquête, selon lui, la chose est égale. S'il s'agit de gens qui se soient separez de son Eglise ; il n'avoüera jamais qu'il soit nécessaire d'examiner si les causes de la separation sont légitimes : parce que supposant que son Eglise a toûjours raison, il prend pour principe reconnu qu'on a toûjours tort de se separer d'elle : & sur ce fondement, il conclura que les separez sont des enfans rebelles à la mere qui les a nourris dans son sein ; contre lesquels par conséquent elle a raison d'employer sa puissance, pour les ramener

à l'obéïssance qu'ils lui refusent. Qu'elle employe donc contre eux violences, terreurs, suppl ces, tout cela ne pourra s'appeller des persécutions; mais des châtimens; qu'une bonne mere a droit d'exercer contre des enfans ingrats, qui n'ont ni soûmission ni respect pour elle. Mais donnez-lui à traiter le sujet des persécutions Payennes; ou à examiner l'état de sa Religion, dans les lieux où les Protestans dominent; vous lui verrez bien changer de langage. Non seulement les violences & les injustices seront des moyens odieux en matiére de Religion : mais les voyes les plus douces que l'on opposera aux entreprises de ses Catholiques seront des crimes horribles & des persécutions sanglantes. Tous les progrés d'une Religion contraire à la sienne, bien loin d'être des conquêtes légitimes, seront de cruelles usurpations. Il trouvera son Eglise indignement persécutée, par tout où elle jouït d'une pleine liberté, & où l'on ne fait à aucun de ses membres ni outrage ni violence: mais où l'on ne lui permet pas d'être maîtresse; ni d'usurper aux dépens de la liberté publique, les moyens d'op-

pri-

primer les autres. C'eſt à dire, que le principe ſur lequel il raiſonnera, touchant la perſécution, ne ſera fait que pour lui ; & ne pourra ſervir à ceux qui ſe trouveroient dans un cas ſemblable. En un mot, il fera deux ſortes de perſécutions ; les unes ſeront injuſtes, & les autres légitimes : celle que ſon Egliſe fera, pour ſes intérêts, ſeront permiſes & équitables : celle qu'elle ſouffrira ſeront toutes cruelles & impies : quand même elle les auroit attirées, par les plus noirs attentats, que ſon génie inſpire à ſes défenſeurs.

Ce que je trouve en cela de plus fâcheux, c'eſt que les Proteſtans donnent auſſi la plûpart dans la même illuſion : & qu'il y en a beaucoup qui ſe perſuadent qu'il n'y a de perſécutions défenduës que celles qu'on leur fait : mais qu'il n'y a rien d'illégitime dans celles qu'ils font à leurs propres Freres ; ou qu'ils feroient à leurs anciens perſécuteurs, s'ils avoient la force de leur rendre la pareille. Mais il ne faut pas s'étonner que l'eſprit des Chrêtiens ſoit gouverné aujourd'hui par ces maximes extravagantes. Il ſemble que ces abſurdes prétentions ſe ſont autoriſées

riſées par leur antiquité; comme beaucoup d'autres choſes, qui n'ont rien de meilleur à produire pour ſe maintenir. Les Chrêtiens des premiers ſiécles en ont donné l'exemple aux autres. Ils ont trouvé fort mauvais qu'on les perſécutât: & il ne faut que voir ſur cela les belles Apologies de leur innocence: mais quand la force leur eſt venuë, ils ont trouvé fort bon de perſécuter. Ils ont crié bien haut contre les Loix Payennes qui tendoient à contraindre leurs conſciences: mais quand ils en ont eu l'autorité ils ont publié des loix ſemblables pour la ruïne du Paganiſme, que la prédication de l'Evangile, & la converſation Chrêtienne, déja entamée par de ſenſibles corruptions, n'avançoit pas aſſez à leur gré. Il faut voir les déclamations de Saint Auguſtin, contre les fureurs des Donatiſtes, pour juger combien il trouvoit mauvais que ces Schiſmatiques armaſſent leurs foibles raiſons de cruautez & de violences: mais le bon Pere voyant que les Empereurs prêtoient l'oreille à ſes conſeils & à ſes demandes, ne trouva point contradictoire à ſes premiéres maximes d'implorer la force du bras ſéculier

culier contre ces ennemis de la paix publique.. Ainsi parce que les Ariens avoient fait souffrir de grandes cruautez aux Orthodoxes, pendant que les Princes favorisoient l'Arianisme : les Orthodoxes voulurent avoir leur tour; & quand il y eut des Princes complaisans pour leurs desirs, ils payerent avec usure aux Ariens leurs injustices passées. Cela s'est pratiqué encore d'une maniére plus spécieuse, quand les Chrêtiens ont eu affaire à des Peuples d'une Religion differente. C'est pourquoi les Sarrasins ayant été quelquefois cruels ; on leur en a fait porter la peine; & l'on a trouvé bon de les regarder comme de légitimes objets de la persécution des Chrêtiens : & par une maxime, dont j'avouë que je ne vois pas les fondemens dans l'Evangile, on a fait du dessein de les déposséder de leurs Etats, & de les dépouiller de leurs biens, une affaire & un devoir de conscience : & l'on a excité les Peuples contre eux, par les promesses du Paradis, & par les Indulgences, comme s'il eût été question des œuvres les plus exquises de la piété. A regarder néanmoins la chose au fonds, c'étoit une

une étrange maniére de gagner la vie éternelle, que d'y aſpirer par le dégât, par le pillage, par les incendies, par l'effuſion du ſang humain, par les brutalitez qu'un Soldat vainqueur exerce ſur le ſexe infirme, que la victoire lui proſtituë : & de plus les Sarraſins avoient le même droit dans la poſſeſſion des païs où ils s'étoient établis par les armes, que tous les Princes Chrêtiens qui leur ont fait la guerre : de ſorte que je ne comprens pas ſur quoi fondé ceux-ci ſe perſuadoient que c'étoit une bonne œuvre que de chaſſer les autres; puis qu'ils étoient également uſurpateurs. L'Eſpagne, par exemple, n'étoit pas plus légitimement aux Goths, qui étoient venus du fonds du Septentrion pour s'y établir, qu'aux Sarraſins, qui étoient ſortis des Provinces de l'Arabie. Mais enfin l'envie de perſécuter avoit un empire ſi puiſſant ſur les eſprits; que l'on aimoit mieux s'emparer du bien d'autrui ſous prétexte de Religion; c'eſt à dire, à titre de perſécution; que ſous les prétextes ordinaires des guerres d'Etat; c'eſt à dire, pour des vûës ordinaires de Politique. Cependant le mal eſt allé

lé encore plus loin. Car aprés avoir pris goût à rendre la pareille à ceux qui avoient commencé les premiers à persécuter; on en eſt venu à commencer contre ceux qui n'en avoient jamais donné d'occaſion : & qui ne faiſoient point d'autre mal, que celui de dire ce qu'ils penſoient de la corruption du Chriſtianiſme, & de s'abſtenir des abus qui faiſoient de la peine à leurs conſciences. C'eſt ainſi que l'on a traité les Albigeois ; gens paiſibles ; & qui ne demandoient rien à perſonne. C'eſt ainſi que l'on a traité les Proteſtans par tout où l'on a pû : gens néanmoins incapables de rien entreprendre, pour le progrés de leur Religion; à peine même pour ſe maintenir & ſe conſerver : & qui ſe contentent de ſe diviſer entre eux, & de s'entr'excommunier pour des choſes de peu d'importance, comme en Angleterre, pour des points indifférens de Police & de Diſcipline : & par tout ailleurs, pour des méthodes particuliéres, ou pour des queſtions qui ne dévroient jamais rompre le lien de la charité.

Cette digreſſion m'éloigne un peu de mon principal deſſein : mais avant

que

que j'en reprenne la ſuite, il faut que je m'écarte encore, pour dire quelque choſe, en paſſant, ſur une matiére qui dépend de la précédente : & j'eſpére que ce que je dirai ne ſera pas inutile pour faire entendre le préſage que je veux tirer de l'eſprit de perſécution: car en faiſant voir plus clairement l'injuſtice de la perſécution même, je démontrerai auſſi plus évidemment la néceſſité des conſéquences qui naiſſent de ce que la perſécution fait de grands ravages en de certains lieux. Je dis donc que ſi l'on comprenoit bien l'étenduë des droits de la conſcience, on ne s'imagineroit jamais qu'il fût permis de lui faire la moindre contrainte. Je ne m'arrête pas ici à diſputer du mot; & à examiner ce que l'on entend par le terme de *Conſcience*. On ſe trompe, à la verité, ſouvent quand on en parle: & j'avouë que je n'ai pû m'empêcher de rire, quand j'ai vû des écrits d'habiles gens où, parmi d'autres importantes queſtions, on examine fort ſérieuſement ſi la conſcience eſt une faculté ou une habitude ; où eſt ſon Siége, quelle eſt ſa forme, & toutes les autres beautez que l'Ecole a empruntées de la

la corruption du bon ſens. Je ne crois pas que l'on doive philoſopher long-temps ſur ce ſujet. La conſcience n'eſt rien autre choſe que la connoiſſance que nous avons de nos propres ſentimens, par la réflexion que nous faiſons nous-mêmes ſur nos penſées. Nous ſçavons que nous penſons, & ce que nous penſons, & pourquoi nous penſons quelque choſe. Cela eſt inſeparable de nous; & il n'eſt pas en nôtre pouvoir de nous priver de cette connoiſſance. Cette idée que je donne de la conſcience eſt fort générale, cependant elle eſt naturelle: & quoi qu'on applique ce mot à des uſages plus particuliers, & qui bornent ſa ſignification, il ne laiſſe pas d'être vrai que la conſcience s'étend proprement auſſi loin que je le dis. Mais il eſt juſte, quand on en parle aujourd'hui, de prendre ce terme dans les reſtrictions qui en limitent l'uſage, parce qu'autrement il ſeroit impoſſible d'entendre les queſtions qui regardent cette matiére. On prend donc en particulier la conſcience pour le ſentiment intérieur que nous avons de nos penſées par rapport à la Morale; & ſur tout par rapport à la

Religion : & reſſerrant encore plus l'uſage de ce mot, on s'en ſert pour ſignifier le jugement ſecret que nous portons ſur la qualité des principes intérieurs qui nous conduiſent dans la Religion & dans la Morale. Quand il s'agit de la conſcience en ce ſens, on l'appelle bonne ou mauvaiſe : errante ou éclairée : bonne, quand elle ne reproche point à l'homme d'agir contre les principes de ſes connoiſſances ; & qu'il eſt de bonne foi dans ce qu'il fait, ſe gouvernant comme ſes lumiéres lui perſuadent qu'il doit ſe conduire: mauvaiſe, quand elle condamne les principes de la conduite de l'homme, qui s'apperçoit bien qu'il dévroit agir autrement, s'il vouloit ſe gouverner ſelon ſa perſuaſion intérieure : errante, quand elle ſe trompe dans ſes principes, quoi qu'elle ne ſe trompe point dans ſes conſéquences ; éclairée, quand ſes principes ſont certains & veritables. On ſe trompe, peut-être, quand on attribuë à la conſcience de l'erreur ou de la lumiére : car on peut dire que la conſcience n'étant qu'un ſentiment que nous avons de nos propres penſées, telles qu'elles ſont ou qu'elles nous paroiſ-

roiſſent ; il eſt impoſſible qu'elle erre jamais. Elle peut ſuivre l'erreur de l'eſprit qui juge ; mais elle ne peut errer elle-même : & il y a une eſpéce de contradiction à dire que nous croyons penſer ce que nous ne penſons pas. Il y a, je l'avouë, de trés-habiles gens qui s'imaginent dire quelque choſe, quand ils enſeignent que nous croyons croire quelquefois. Mais ce ſont-là de ces penſées qui ébloüiſſent leurs propres auteurs ; & qui ne ſont qu'un jeu d'eſprit, ſi l'on veut que ce ſoit quelque choſe de plus qu'un jeu de paroles. Il eſt impoſſible de ſe tromper, quand on croit croire. Un homme eſt toûjours en cela de bonne foi avec lui-même : & il ne ſe peut faire que ſa conſcience ne lui rapporte fidélement l'état de ſes propres penſées. Croire, c'eſt penſer : autant donc qu'il eſt impoſſible qu'un homme ſe trompe quand il croit penſer, autant il eſt impoſſible qu'il ſe trompe, quand il croit croire. Il peut, à la verité, ſe tromper, quand il attribuë à ſon opinion ou à ſa foi une qualité qu'elle n'a pas : comme quand il prend pour une perſuaſion conſtante, ce qui n'eſt qu'une opinion paſſa-

gére. Il ſe trompe bien de même touchant ſes propres penſées ; quand il les revêt d'une propriété qui ne leur convient pas : comme quand il prend une fauſſe idée pour une veritable : mais comme cette erreur qu'il commet touchant la qualité de ſes penſées n'empêche pas qu'il ne penſe en effet ce qu'il croit penſer : de même l'erreur où il tombe touchant les qualitez de ce qu'il appelle croire, n'empêche pas qu'il ne croye réellement ce qu'il croit croire, au moins autant que dure cette perſuaſion. Mais cela ne mérite pas qu'on s'y arrête davantage. Il vaut mieux, quand il ne s'agit que des mots, parler comme les autres parlent, que de ſe faire un ſujet de querelle, de ce que l'on détourne les termes du langage, de leur ſignification ordinaire. Me contentant donc d'avoir remarqué l'erreur envelopée dans les termes de conſcience errante, & de conſcience éclairée, je ne laiſſerai pas de me ſervir de l'expreſſion : de peur qu'en ne parlant pas comme les autres, je ne tombaſſe dans une obſcurité qui m'empêcheroit d'être intelligible. Je dis donc que la conſcience ou bonne ou

mau-

mauvaiſe peut être également ou errante ou éclairée. Elle peut être bonne, même quand elle eſt errante: & elle peut être mauvaiſe, même quand elle eſt éclairée. Cela eſt aiſé à comprendre, ſi l'on fait réflexion ſur la définition que j'ai donnée de la bonne ou de la mauvaiſe conſcience: elle eſt bonne, quand l'homme ne ſent point de ſecrettes oppoſitions de la part de ſon cœur à la maniére dont il ſe gouverne; & qu'ayant une certaine perſuaſion dans l'eſprit, il agit conformément à ſon principe. Or cela peut arriver auſſi bien quand il erre, que quand il n'erre point. Son erreur étant de bonne foi, ce qu'il fait en conſéquence de cette erreur ne peut pas être pris pour un effet de mauvaiſe conſcience. A la verité cela ne rend pas l'action bonne: mais le vice de l'action n'empêche pas que l'homme qui la commet ne ſoit d'accord avec ſoi-même; & que ſa conſcience ne ſoit bonne, au ſens que je l'ai dit, comme je le pourrai encore expliquer plus amplement ci-deſſous. De même ce que l'eſprit eſt éclairé n'empêche pas que la conſcience ne ſoit mauvaiſe; quand

l'homme sent bien en lui-même qu'il n'agit pas selon ses lumiéres.

Mais la principale question que l'on peut traiter quand il s'agit de la conscience regarde sa liberté, le plus naturel & le plus important de ses priviléges. Elle lui appartient d'une maniére si propre, qu'on ne peut la lui ôter: & que toute la violence qu'on peut faire aux hommes, ne sert qu'à empêcher de faire paroître ce qu'ils ont dans l'ame: mais elle ne peut jamais les empêcher de penser ce qu'ils pensent, & de croire ce qu'ils croyent; & de sentir si ce qu'ils font ou qu'on leur fait faire s'accorde ou ne s'accorde pas avec leurs persuasions & leurs connoissances. Il y a dans les hommes trois degrez remarquables de liberté. Le premier, c'est le degré d'une liberté qui peut être empêchée par une violence étrangére, & dont l'homme est si peu le maître, qu'on peut la lui ôter malgré lui. Telle est la liberté des actions corporelles. Elle est sujette à la contrainte & à la force majeure. Il ne sert de rien à l'homme de vouloir ou de ne vouloir pas: cette partie de sa liberté est toûjours à la discretion du plus

plus fort. Le second degré consiste dans de certaines volontez dans lesquelles on ne peut proprement le forcer: mais dans lesquelles il peut s'imposer lui-même un joug volontaire. Car il peut s'assujettir à de certaines loix; & soûmettre de plein gré sa volonté à dépendre de celle d'autrui: soit qu'il renonce à cette partie de sa liberté par des considérations civiles; comme quand il entre en societé avec d'autres hommes, sous des conditions & des devoirs reciproques: soit qu'il y renonce par des raisons qui lui semblent religieuses; comme quand il s'oblige par des vœux, à prendre pour principe de sa conduite les volontez d'un Supérieur. Cette liberté ne tombe point proprement sous la contrainte: car encore qu'on puisse forcer un homme à vivre comme s'il avoit renoncé à cette liberté, on ne peut néanmoins le forcer à y renoncer malgré lui. La violence gêne ses actions; mais elle ne gêne point son cœur. On lui fait faire ce que le plus fort trouve bon: mais on ne sçauroit le lui faire vouloir. Néanmoins il peut s'y soûmettre volontairement; & limiter sa li-

liberté par cette eſpéce de ſervitude : comme nous en avons tous les jours mille exemples devant les yeux. Le troiſiéme degré c'eſt la liberté, qui appartient à la conſcience : & qui eſt ſi ſolide, ſi invariable, ſi indépendante, que non ſeulement l'homme ne la peut perdre par la contrainte extérieure : mais qu'il ne peut même y renoncer quelque effort qu'il faſſe. Qu'il tourne ſon eſprit comme il lui plaira ; il ſera toûjours en cela libre malgré lui : & il ne ſçauroit s'empêcher de ſentir s'il approuve ou s'il deſapprouve ſes maximes ou ſes actions. De ſorte qu'on pourroit dire avec raiſon que c'eſt là ce qu'il y a proprement de libre dans l'homme : puis qu'il n'y a point de force ni intérieure ni étrangere qui ſoit capable de le violer. Ce qui peut être contraint n'eſt pas parfaitement libre ; de quelque côté que vienne la limitation ou la diminution de ſon privilége. Il n'y a de libre que ce qui eſt tel ſi parfaitement qu'on ne peut l'empêcher de l'être. Si l'on vouloit ſe ſervir de cette idée de liberté, l'on trouveroit, peut-être, mieux qu'on n'a fait juſques ici le moyen d'accor-

der

der la Grace & la liberté dans la conversion de l'homme. Mais ce n'est pas une matiére où je doive entrer que celle-la. Je la laisse à Messieurs les Théologiens, que je prie de me pardonner, si je me mêle de leur proposer des ouvertures sur des questions qui sont, peut-être, plus de leur compétence que de la mienne. Mais si l'on trouve quelque chose de Théologique dans ce Traité, il est juste que j'en rende la loüange à qui elle est dûë: & que je confesse que je ne sçai de Théologie que ce que j'en ai apris dans la conversation & dans les livres des habiles gens, où j'ai trouvé tout ce que je pourrois mettre au jour, qui fût capable de me faire honneur. Une réflexion qui touchera de plus prés la matiére que j'ai entreprise, c'est que si l'on faisoit attention au privilége de la conscience, il ne faudroit que cela, pour apprendre à ceux qui se gouvernent par la raison, qu'il n'y a rien de plus injuste, que d'entreprendre d'ôter ce degré de liberté à l'homme; puis qu'il n'est pas même en son pouvoir de s'en défaire: & que par quelque traité qu'on prétende le lier; par quelque

terreur qu'on eſpére de le contraindre ; par quelque artifice qu'on le ſurprenne, il ne peut être dépoüillé de ce jugement libre qu'il porte ſur ſes propres actions, & qui lui fait ſentir ſi elles s'accordent ou non avec ſa perſuaſion & ſes lumiéres. Vouloir donc le contraindre de ce côté là, c'eſt vouloir le mettre en diſcorde avec lui-même ; & l'obliger à ſouffrir la plus cruelle gêne à quoi on le puiſſe expoſer, en le forçant à faire ce qu'il ſçait ou ce qu'il croit qu'il ne doit pas faire : & ſur tout dans la Religion, ce qu'il ſçait ou ce qu'il croit qui lui ſera éternellement funeſte.

Cette queſtion, de la liberté de conſcience partage les hommes : & comme j'ai remarqué ci-deſſus que l'eſprit humain aime un peu à perſécuter, les uns croyent qu'il faut garder quelque meſure entre conſcience & conſcience ; & qu'on doit laiſſer la liberté toute entiére à ceux qui ont de leur côté la verité & la raiſon : mais que les autres ne doivent pas joüir d'une liberté, qui, à leur égard, ſeroit uſurpée, parce que, de ſa nature, elle n'appartient point à l'erreur & à

l'in-

l'injuſtice. Ceux qui ſont de ce ſentiment retombent, ſans y penſer, dans l'ordre de ceux dont j'ai déja parlé, qui s'imaginent qu'il n'y a de perſécution injuſte que celle qu'ils ſouffrent: mais qu'il n'en eſt pas de même de celle qu'ils font. Car comme chacun à bonne opinion de ſoi-même & de ſon parti, chacun auſſi prétend que c'eſt à lui ſeul qu'on doit accorder une liberté ſans limites; & que l'on en doit priver tous ceux qui lui contrediſent. Les autres prennent une route toute oppoſée: & ſoûtiennent que l'on doit accorder un privilége égal à tous les partis; & qu'on laiſſe autant de droit à l'erreur qu'à la verité. Ces deux ſentimens contraires s'accordent en ceci; qu'ils ſont également ſujets à des inconvéniens inexplicables. Si l'on ſuit le premier, il n'y aura jamais de tolérance ni de paix entre les hommes: parce que chacun prétendra que le point dans lequel il différe de ſes adverſaires, eſt un point trop important, pour permettre de s'entre-ſupporter à ceux qui ſe trouvent dans des ſentimens contradictoires. On fera d'un ſurpelis un point capital, où la li-

liberté que Jeſus Chriſt nous a aquiſe: eſt intéreſſée : & d'un ordre de decrets dans la prédeſtination un légitime ſujet d'anathêmes reciproques. Si l'on prend le ſecond parti, on s'embaraſſe dans des conſéquences qui effrayent : parce qu'il s'enſuit néceſſairement du principe de la tolérance univerſelle, que le cours de l'erreur ne ſera point arrêté; que les blaſphêmes ne ſeront point empêchez; que l'idolatrie même, *le grand crime du monde*, & *le plus haut degré du péché*, pour la deſtruction de laquelle même l'Evangile à été prêché, ne ſera point abolie. Je dis plus encore, ſuivant les principes de ceux qui s'attachent à ce ſentiment, la perſécution même ne ſera point réprimée. Car leur principe général étant que l'on doit permettre à chacun d'agir ſelon ſa conſcience, il eſt évident que ſi quelqu'un croit de bonne foi que la perſécution de ceux qui lui contrediſent eſt légitime, on ne doit point l'empêcher de perſécuter. Voilà un beau moyen d'établir la paix dans le monde; que de permettre à un parti d'opprimer l'autre, pourvû qu'il ſoit perſuadé en conſcience qu'il eſt obli-

obligé à l'opprimer. Ce n'étoit pas la peine de bâtir un systême nouveau des droits de la conscience, pour laisser les choses au même état qu'elles étoient mises par le sentiment qu'on entreprend de combattre. Ce qu'il y a d'admirable, c'est que chacun avouë les inconvéniens de son sentiment: & que par une bizarrerie surprenante de l'esprit humain, l'on ne laisse pas de retenir opiniâtrement une opinion, toute herissée qu'elle est d'objections & de difficultez, que l'on confesse qu'on ne peut résoudre. Il se forme, à la verité, un tiers parti, qui prétend que la tolérance doit avoir ses bornes; & que d'ailleurs la sévérité à l'égard de ceux à qui la tolérance ne doit point s'étendre, doit s'arrêter dans un certain degré, au delà duquel elle seroit injustice & cruauté. Mais il y a encore un inconvénient dans ce tiers avis. C'est qu'encore que le principe soit raisonnable dans la théorie, il est presque impossible dans la pratique. On ne sçauroit trouver ces justes bornes de la tolérance & de la sévérité: & quand on les cherche, ou bien l'on ne dit que des choses générales, qui laissent en-

core la question indécise ; ou bien l'on avance des choses sujettes à contestation ; & qui ne servent qu'à embroüiller le procés, au lieu de le rendre plus intelligible. C'est un embaras plus grand qu'on ne pense, que celui de chercher le point de droit, dans les questions épineuses, & qui ont de part & d'autre presque d'égales difficultez, & d'égales vrai-semblances. Je dirai sur ce sujet ma pensée ; non pas pour dire mieux que d'autres ; mais pour faire voir comment je comprens la chose. Il me semble donc premiérement que la tolérance est dûë quand elle est promise : & que la persécution étant d'elle-même odieuse & inhumaine, elle devient doublement odieuse & inhumaine, quand elle s'exerce malgré la foi donnée. On doit poser pour principe que Dieu ne peut être servi par des cruautez ; & encore moins par des mensonges : autrement, comme l'on doit supposer que le service que l'on rend à une Divinité est formé sur les propriétez de sa nature, il faudroit s'imaginer que Dieu seroit cruel & menteur ; ce qui ne se peut dire sans blasphême, ni penser sans impiété. Aprés

donc qu'il y a promeſſe de tolérance, il faut l'obſerver : & il n'eſt plus temps de regarder ſi l'on a dû le promettre. Cette diſcuſſion dôit précéder la promeſſe ; mais elle n'eſt plus recevable, quand on a promis. Secondement quand il n'y a point de promeſſe de tolérance, on doit toûjours juger favorablement des opinions qui ne ſont pas abominables : & je ne ſçaurois approuver les exagérations de ceux qui font des héréſies de toutes les erreurs ; & qui dans les moindres illuſions de l'eſprit s'imaginent des égaremens damnables, & des opinions infernales. Troiſiémement il faut avoir beaucoup de ſupport pour les opinions de pure théorie ; qui ne tirent point à conſéquence ni pour le culte ni pour la pratique : & qui ne ſont point produites par un eſprit intéreſſé, dans la vûë d'abuſer de la ſimplicité des autres, pour en faire ſon profit. Les opinions où l'on remarque ce caractére d'intéreſt ſont moins une affaire de Religion qu'une affaire d'Etat. La Religion ne ſe mêle point des intérêts de la vie. Quand donc, ſous le maſque de Religion, l'on fait entrer dans le monde de certaines doctri-

nès burſales, qui n'ont pour but que de ſoûmettre la bourſe des ignorans à la fraude de ceux qui débitent ces maximes intéreſſées ; c'eſt au Souverain à y regarder ; & à conſerver les droits de l'Etat & les biens d'autrui contre l'artifice de ces Docteurs. Je le dis encore une fois : cela ne regarde point la Religion ; quoi que l'on ſe ſerve de ſon nom , pour couvrir ces ruſes cachées : autrement il n'y a point de maximes qui ne duſſent être tolérées , quand même elles iroient à la ruïne des Etats , & à bannir la paix du monde ; pourvû qu'elles ſe puſſent couvrir du manteau de Religion. Enfin je croi que l'on doit regarder avec un eſprit de ſupport ceux de qui les ſentimens n'ont rien d'eux-mêmes de ſéditieux ; & qui peuvent être pris plûtôt pour des ſcrupules d'un eſprit mal inſtruit & mal perſuadé à l'égard de certaines veritez , qui ne leur ſont pas aſſez bien connuës , pour les recevoir ſans heſiter : qui peuvent , dis-je , être plûtôt pris pour de tels ſcrupules , que pour les viſions d'un eſprit inquiet , qui cherche à troubler le monde.

Ce-

Ce sont là les bornes générales que je voudrois donner à la tolérance : mais j'avouë que je ne pourrois approuver la benignité de ceux qui donneroient une parfaite liberté à l'idolatrie. Pour être de ce sentiment, il faut avoir oublié, ou n'avoir jamais compris ce que l'Ecriture nous represente de l'horreur de ce culte impie : & il me semble que c'est faire à Dieu un grand outrage, que de s'imaginer qu'on doit tolérer ce qu'il a condanné d'une maniére si rigoureuse : ce qu'il a puni par des vangeances éclatantes ; par des interdits ; par des destructions de peuples entiers, à qui il ne permettoit pas même que l'on fît miséricorde. J'avouë qu'aprés cela, si je croyois que l'Evangile oblige à laisser faire les Idolatres, & à les tolérer avec autant de charité que ceux qui ne s'éloignent de la concorde que pour des questions de police, ou des pointilles d'Ecole ; peut s'en faudroit que je ne crusse être voisin du Manichéisme : puis que je representerois toutes les rigueurs de Dieu sous la Loi comme desavoüées par la doctrine de l'Alliance nouvelle. Il me semble donc que, l'Idolatrie ne peut

peut être légitimement tolérée par ceux qui ont été aſſez heureux pour être appellez à une Religion plus pure. J'en dis autant du blaſphême : & je ne puis concevoir comment des gens qui ont de la piété, & qui aiment Dieu, pourroient accorder avec le principe de ce zéle & de cet amour celui de la tolérance qu'ils auroient pour des blaſphêmateurs. Mais afin que l'on ne ſe trompe point au mot ; je n'entens pas ici par le blaſphême ſeulement le vice de ceux qui abuſent du nom de Dieu en ſermens faux ou frivoles : mais les doctrines impies & blaſphêmatoires. Je mets en ce rang les Athées ; qui ne peuvent être ſoufferts, ſans autoriſer le plus noir de tous les blaſphêmes : car il n'y en a point de plus horrible que celui de conteſter à Dieu ou ſon Etre ou ſa Providence. Je mets au même rang ceux qui poſent pour principe l'indifférence en matiére de Religion ; ſentiment qui envelope une penſée blaſphêmatoire, ſçavoir que Dieu a impoſé aux hommes, ſans néceſſité, le joug de certaines Religions, qu'il a révélées lui-même : puis qu'il n'y a rien de plus abſurde, & de plus in-

indigne d'une sagesse infinie, que de commander de suivre une certaine Religion préférablement aux autres, s'il est vrai qu'elles sont toutes indifferentes. J'y mets encore ceux qui se constituent arbitres de la Divinité: & qui non contens de borner à leur gré les perfections de cette nature infinie, veulent encore en faire part à qui bon leur semble; & distinguer dans la Divinité de certains degrez inégaux & subalternes, dont ils remplissent les places à leur gré: grands & prudens ménagers de la gloire de Dieu! qui de peur de multiplier la Divinité, s'ils distinguoient sa Nature en plusieurs personnes, aiment mieux en faire plusieurs degrez, & la diviser en plus d'une espéce. Je ne sçai comment les autres jugent de ceux dont je parle: mais quand je les vois disposer ainsi de la nature & des droits de Dieu, je ne puis m'empêcher d'en sentir de l'indignation: & de regarder avec horreur l'attentat des hommes qui se constituent juges de Dieu; & qui ne pouvant nier que l'Evangile ne donne le nom & n'attribuë les œuvres de Dieu à plus d'un sujet, osent définir quel de-

degré de différence il y a entre la Divinité de l'un & celle de l'autre. Il me ſemble que le nom le plus doux que l'on puiſſe donner à leur doctrine, c'eſt celui de blaſphêmatoire. Il ne faut pas qu'ils répondent que leurs adverſaires ſont les blaſphêmateurs eux-mêmes; puis qu'ils attribuent la Divinité éternelle au Fils comme au Pere: au lieu qu'elle n'appartient qu'au Pere. Car quand même il ſeroit poſſible que la queſtion paſſât pour problématique, il eſt certain au moins que ceux qui ne reconnoiſſent qu'une ſorte de Divinité commune au Pere & au Fils, parlent de celle du Fils dans les termes de l'Ecriture, dont ils ont la lettre pour eux: au lieu que ceux qui reconnoiſſent un Dieu qui ne l'a pas toûjours été ſont obligez, quand ils veulent dire ce qu'ils penſent, à parler un autre langage que l'Ecriture. Car ils ne peuvent nier qu'elle ne contienne des paſſages où le Fils eſt formellement appellé Dieu, au lieu qu'elle n'en contient pas un qui diſe formellement qu'il ne l'eſt pas. Quand donc la choſe au fonds pourroit être encore douteuſe, on ne peut jamais accuſer
de

de blâſphême ceux qui, en attendant la déciſion du dernier jour, parlent de Jeſus Chriſt comme toute l'Ecriture en parle: mais le ſoupçon en demeureroit toûjours ſur ceux qui ne peuvent expliquer ce qu'ils penſent du Sauveur du monde, ſans abandonner la lettre de l'Ecriture. C'eſt aux Théologiens à entrer dans la queſtion plus avant: pour moi je reviens à mon ſujet. Outre les Idolatres & les blaſphêmateurs j'exclus encore de la tolérance les Auteurs d'une doctrine turbulente & ambitieuſe: & dont les principes ſont de détruire toutes les autres Religions, pour s'établir plus à leur aiſe. J'avouë encore ſur ce ſujet que je ne ſçaurois comprendre comment ceux qui ont en tête la tolérance univerſelle ne voient point cet inconvénient de leur doctrine. Si l'on tolére ceux qui ne tolérent point les autres; & dont la Religion impérieuſe veut régner par tout, à la ruïne de tous ceux qui lui contrediſent, quel remerciment attendent de cette Communion ceux qui l'auront tolérée? Manquera-t-elle à les devorer auſſi-tôt qu'elle le pourra? N'a-t-on pas fait d'aſſez

d'assez longues & d'assez funestes expériences de ses intentions, quand elle a eu la force de se satisfaire, pour pouvoir juger ce qu'elle feroit, si on lui laissoit le pouvoir de suivre ses inclinations ? Il faut être dans un pitoyable aveuglement, pour douter encore qu'elle force les consciences par tout où l'on souffrira qu'elle agisse selon ses principes. Or je voudrois bien sçavoir par quel précepte de l'Evangile je dois laisser à mon voisin la force de me persécuter : ou quelle injure je lui fais, quand ne cherchant point à l'opprimer ou à le contraindre, je lui ôte seulement le moyen de m'opprimer ou de me contraindre moi-même: ce qu'il feroit infailliblement, si je le tolérois avec toutes ses maximes. On me dira, peut-être, qu'il faut que cette Communion revête l'esprit de tolérance, comme les autres : & que c'est dans cette vûë que l'on propose une tolérance générale. C'est fort bien dit: car à ce conte on tolérera cette Communion, pourvû qu'elle abjure auparavant la principale de ses maximes ; sçavoir celle d'emporter de force tout ce qu'elle ne peut obtenir de droit ; &
de

de ne garder la foi à personne, quand elle trouve son conte à la violer. J'aimerois autant dire que tous les hommes se doivent tolérer les uns les autres, pourvû que ceux qui ont des sentimens intolérables y renoncent pour le bien de la paix, à ce prix la tolérance universelle ne seroit pas une chose fort mal-aisée. Au reste on voit bien, sans que j'en avertisse, par ce que je dis de l'Idolatrie, du blasphême, & de l'esprit de persécution, que si chaque Communion où il régne l'un de ces caractéres mérite de n'être point tolérée; celle où toutes ces propriétez se remarqueroient devroit encore moins prétendre à la tolérance.

Mais il est nécessaire que je dise ici, que je mets une grande différence entre ne tolérer point & persécuter. Je crois l'un convenable à la piété des Chrêtiens; mais je tiens l'autre contradictoire au Christianisme. Ce que j'appelle donc ne tolérer point, ce n'est pas massacrer, punir, piller, extorquer des abjurations forcées, établir des Inquisitions; & choses semblables: mais c'est empêcher que l'idolatrie & les autres professions que j'exclus de

la tolérance ne s'établissent où elles ne sont pas : c'est leur ôter les moyens de s'étendre au préjudice des autres : c'est ne regarder pas comme membres d'une même communion, & pour parler ainsi, d'une même confraternité, ceux dont la profession est tachée de semblables vices : c'est renfermer ce qu'il y a de scandaleux & d'insupportable à la piété dans les maisons, sans permettre qu'il prenne en public un air de triomphe & d'empire. Il ne s'agit en cela de gêner & de contraindre personne : & ces précautions n'ôtent point à la conscience la liberté qui lui appartient par un droit inviolable. Je n'espére pas que ce que je dis plaise à tout le monde : mais je le hazarde seulement pour avoir le plaisir de dire ma pensée sur un sujet que les troubles de nôtre temps rendent plus importans que jamais. Si l'on m'objectoit que les Loix de Dieu contre les Idolatres & contre les blasphêmateurs vont plus loin que je ne voudrois aller, puis qu'elles condannent ces coupables à la mort, au lieu que je les mets à couvert de la violence & de la contrainte : & qu'ainsi j'ai eu tort de conter dés le com-

commencement sur l'exemple de Dieu : je répons que je compare cette ancienne sévérité à la douceur que l'Evangile inspire pour tout le monde : que cette haine de Dieu pour les Idolatres m'apprend à le détester : que cette douceur de l'Evangile m'apprend à ne point persécuter : & que je ne puis accorder ces deux choses que par le milieu que je prens ; qui consiste à réprimer l'Idolatrie, comme un sujet de détestation, sans entreprendre de forcer les Idolatres par des persécutions injustes & violentes.

Je pourrois tirer maintenant la conséquence que je me suis proposée, quand je suis entré dans cette longue digression : mais il me reste une ou deux observations sur les droits de la conscience, que je ne sçaurois placer mieux qu'ici ; & qui même ne seront pas inutiles pour mon dessein. Ma premiére observation sera sur la proposition de quelques-uns, qui prennent pour principe, d'où il me semble qu'ils tirent des conséquences un peu outrées, que Dieu a donné aux hommes la conscience pour loi souveraine de leur conduite. Il y en a que cette pro-

po-

poſition effraye : mais il me ſemble que leur terreur n'eſt pas bien fondée. Cela peut être vrai, ſans que les conſéquences que l'on en tire ſoient légitimes. Pour moi je n'eſtime pas que ce principe puiſſe être conteſté. Autrement, ſi la conſcience n'étoit pas la loi ſuprême des hommes, je ne ſçai comment les Payens auroient pû être condannez, pour avoir deſobéï à cette voix intérieure. Il eſt vrai que la conſcience eſt entraînée aujourd'hui par l'erreur de la raiſon : mais cela n'empêche pas que le droit de gouverner la vie ne lui appartienne : comme l'égarement de la raiſon, ne lui ôte pas le droit d'être le moyen naturel de rechercher la verité. Ce ſeroit une belle propoſition, que de ſoûtenir que les lumiéres de la raiſon n'ont point été données à l'homme pour ſe conduire, parce que le péché les a obſcurcies & aveuglées : & ce ſeroit une agréable entrepriſe que de prouver à l'homme par raiſon qu'il eſt obligé de ſçavoir & de concevoir les choſes contre la raiſon. Or il en eſt de même de la conſcience. Quoi qu'elle ſoit un guide qui s'égare quelquefois, il ne s'enſuit pas

que

que Dieu ne nous l'ait point donnée pour guide, & c'est un dessein tout à fait extraordinaire, que celui de vouloir prouver, par des motifs de conscience, que l'on doit agir quelquefois contre sa propre conscience. Pour être de cet avis il faut ne connoître ni la raison, ni la conscience, ni l'homme. Ce qu'il y a de raisonnable à dire, sur ce sujet, c'est que comme la corruption de la raison nous fait voir que nous ne devons pas prendre pour des Oracles tout ce que nôtre raison nous dicte ; parce qu'il n'est pas impossible qu'elle se trompe : de même l'état où l'aveuglement de l'ame met la conscience, ne permet pas que nous déférions à la conscience comme à un juge infaillible; quoi qu'au fond il nous soit impossible de ne suivre pas son autorité, & de ne la reconnoître pas pour Souveraine. Il y a de la différence entre Souverain & infaillible : & ces deux propriétez ne marchent pas toûjours de compagnie. Au contraire, il semble que ces deux propriétez sont dans une espéce d'antipathie ; & que l'on ne peut quelquefois être Souverain sans être sujet à plus d'erreurs, plus d'égaremens, plus d'illusions,

 que

que les hommes les plus misérables.

Une seconde observation sera sur la comparaison des droits de la conscience errante & de la conscience éclairée. Quelques-uns les égalent en tout; d'autres les distinguent en tout. Pour moi je ne crois légitime ni la libéralité des uns, ni la restriction des autres. De plus habiles que moi pourront approfondir davantage la matiére : mais au moins voici ce que j'en pense. Il faut considérer la conscience dans le rapport à Dieu, & dans le rapport aux hommes. J'estime que dans ces deux égards la conscience ne peut avoir la même étenduë, ou les mêmes limitations. Ses droits sont plus resserrez à l'égard de Dieu, parce qu'ils sont plus clairs; & que les bornes en sont mieux connuës à celui qui sonde les cœurs. Il ne faut point s'imaginer que la conscience soit indépendante. Il est vrai qu'elle n'est point sujette aux hommes : mais il n'est pas possible qu'elle soit exempte de subir l'examen & le jugement de Dieu. Il y a une raison naturelle pourquoi la conscience n'est point soûmise à l'autorité des hommes : sçavoir que les hommes ne connoissent point le secret de

les

ses mouvemens. Chacun des hommes se sent bien lui-même ; & connoît malgré lui l'état de sa conscience : ou s'il est à son égard quelquefois dans un état ou d'ignorance ou d'assoupissement, cela ne vient que d'un defaut d'attention: il y peut remédier en se demandant conte à lui-même de ses pensées. Mais un homme ne sent point l'état de la conscience d'autrui ; & quelque effort qu'il fasse, il n'en peut rien sçavoir au de là de ce qu'un autre lui en voudra révéler. Ce seroit donc une chose ridicule que l'on prétendît avoir quelque empire sur une chose que l'on ne peut même sonder:& il est naturel qu'une chose soit aussi exempte de la jurisdiction de quelqu'un, qu'elle est éloignée de sa connoissance. Mais à l'égard de Dieu, ce n'est pas la même chose. La conscience n'a rien de secret pour lui : & par conséquent il peut étendre son empire sur elle. D'où il s'ensuit qu'elle n'a pas envers Dieu le même privilége qu'envers les hommes : & qu'encore que ceux-ci n'ayent rien à dire, sur ce qui se fait par conscience, parce que le bon ou le mauvais état où elle se trouve, est une chose qui leur est absolument incon-

nuë ; Dieu ne laiſſe pas d'en être le Juge : parce que la conſcience paroît devant lui à découvert avec toutes ſes qualitez. De ſorte que ce qui pourroit être une excuſe devant les hommes ne le ſçauroit être devant Dieu. Devant les hommes il n'y a point à diſtinguer entre conſcience errante, & conſcience éclairée : parce que celle qui erre peut être d'auſſi bonne foi dans ſon erreur, que celle qui n'erre point l'eſt dans ſa connoiſſance. Mais devant Dieu les qualitez d'errante & d'éclairée ſont clairement diſtinguées : de ſorte que la conſcience peut paroître devant lui en quatre états différens : le premier & le plus parfait joint les qualitez de bonne & d'éclairée : lorſque l'homme a de bons principes ; & qu'il ſent qu'il agit convenablement à ſes principes : le ſecond aſſemble les qualitez d'errante & de bonne : comme lorſque l'eſprit prévenu d'un faux principe agit néanmoins convenablement à ſon principe : le troiſiéme unit les qualitez d'errante & de mauvaiſe ; lorſque l'homme étant dans une erreur qu'il prend pour une verité, ſent bien néanmoins qu'il agit contre ſes propres lumiéres : le quatrié-

me,

me, le pire de tous, confond les qualitez d'éclairée & de mauvaise: comme quand un homme bien persuadé d'une verité constante, se reproche néanmoins qu'il agit contre sa propre conviction. J'avertis ici que quand j'appelle la conscience bonne ou mauvaise, j'entens par ces mots la conformité ou l'opposition entre le sentiment de la conscience & le principe sur lequel elle refléchit: en un mot, la bonne ou la mauvaise foi. J'avouë que c'est abuser un peu du mot; & qu'à la rigueur on ne peut appeller bon que ce qui se trouve dans une exacte conformité avec une bonne régle: mais comme on parle pour se faire entendre, il faut se servir des expressions usitées, quoi qu'elles soient quelquefois équivoques. Cela posé je dis que des quatre états où Dieu voit la conscience, il n'y a que le premier qui emporte l'approbation de Dieu: les trois autres sont défectueux; & par conséquent ne peuvent, à la rigueur, lui être agréables. Le second a, si vous voulez, un peu d'excuse: mais son excuse est insuffisante; parce que l'erreur, dans les choses qui se passent entre l'homme & Dieu, & qui comprennent

ſes devoirs naturels de la Créature, eſt toûjours ſuppoſée évitable : n'étant devenuë inévitable & invincible à l'homme que par ſa faute. La bonne foi ne ſuffit donc pas pour l'excuſer ; parce qu'elle n'empêche pas qu'il ne ſoit dans une erreur dont il a pû ſe défaire. La conſcience dans cet état n'eſt appellée bonne que dans un ſens équivoque, où *bon* eſt pris pour ce qui n'eſt pas tout mauvais : mais qui eſt compoſé de bien & de mal : autrement il faudroit dire que l'erreur n'eſt pas un mal, ce qui eſt une viſion de la derniére abſurdité : puis qu'il n'y a point de mal dans les choſes de la Religion & de la morale, qui ne procéde de l'erreur. Or ce qui n'eſt bon qu'en ce ſens n'eſt pas ce que l'homme doit à Dieu : à qui l'on ne peut rendre des hommages trop parfaits : & par conſéquent la conſcience qui n'eſt bonne qu'avec cette reſtriction ne peut être priſe devant Dieu pour une ſuffiſante excuſe de la conduite de l'homme. Le troiſiéme état auſſi ne peut être jugé meilleur que l'autre. Il eſt vrai que celui qui agit contre ſon erreur ſemble par là ſe remettre dans le chemin d'où ſon erreur le faiſoit ſortir : &

ce feroit là une bonne difpofition, fi fa maniére d'agir venoit de la connoiffance de fon erreur. Mais pendant que fon erreur lui paroît une verité, je ne puis comprendre qu'il y ait de l'excufe pour lui à témoigner du mépris & de la rebellion, pour ce qui lui paroît revêtu des droits de la verité. Cela fe fent, dans la pratique, par ceux même qui voudroient être d'un avis contraire: & qui fe tiendroient, fans doute, perfonnellement offenfez, fi quelqu'un, qui prendroit un autre pour eux, lui faifoit tout le mauvais traitement qu'il fouhaiteroit de leur faire. Un homme qui prenant un Païfan pour fon Roi commettroit contre lui les derniers excés, ne pafferoit pas pour bon fujet. Ainfi celui qui s'imagine qu'il n'y a point d'autre Dieu que le Soleil, & qui fçait néanmoins que la Divinité doit être adorée, ne feroit pas innocent, s'il refufoit au Soleil les hommages qu'il croit lui devoir. La raifon de cela eft que l'homme qui péche contre des Loix univerfelles eft toûjours coupable: parce que les Loix univerfelles font fondées fur un droit immuable. Or il n'y a point de Loi plus univerfel-

ſe que celle qui ordonne aux hommes d'adorer Dieu. Il eſt vrai que le ſoleil n'eſt pas Dieu : mais ce n'eſt que par accident que l'homme ſe rencontre à lui refuſer ce qui ne lui eſt pas dû ; puis que ſelon ſa perſuaſion, il croit lui devoir ce qu'il lui refuſe. Or je ne crois pas qu'un homme qui ne fait du bien que par hazard, puiſſe raiſonnablement prétendre à la loüange de bien faire : puis que ſon deſſein, ſon intention, ſa volonté c'eſt de faire mal. On peut dire de ceux qui ſont en ce cas, que comme ce n'eſt que par hazard qu'ils refuſent un certain honneur à un objet qui ne le mérite pas ; ils refuſeroient auſſi cet honneur à l'objet qui le mérite, ſi par hazard il ſe trouvoit en la place de l'autre. Ils ſont dans la diſpoſition de manquer à leur devoir ; & il ne tient pas à eux que leur outrage ne s'adreſſe à l'objet qu'ils ſont obligez d'honorer. Dire que tout le mal conſiſte en ce qu'ils ne croyent pas bien faire ; & rapporter à cette diſpoſition ce que dit S. Paul, que ce qui ſe fait ſans foi eſt péché, c'eſt ne rien dire : & j'ai appris dans les livres des Théologiens que S. Paul peut avoir eu

d'au-

d'autrès vûës dans ces paroles. Mais quand il auroit voulu dire seulement que l'on péche dans tout ce que l'on fait sans être persuadé de bien faire, cela même prouveroit qu'un homme qui erre, péche quand il agit contre le principe de son erreur, qu'il prend pour une verité; puis qu'il agit alors avec persuasion qu'il fait mal. Quoi donc est-ce une bonne action que d'adorer une Idole, parce qu'on la prend pour Dieu? cesse-t-on d'être coupable, quand suivant une persuasion erronée, on rend à une créature ce qui n'est dû qu'au Créateur? Peut-on penser qu'un idolatre de bonne foi fait une bonne œuvre, quand il se prosterne devant son Idole, parce que suivant l'erreur qui le préoccupe, il le fait en bonne conscience? Non: c'est une illusion que l'on se fait sur la qualité de *bon*, dont on ne considére pas l'équivoque. Cette conscience n'est bonne que parce qu'elle est conforme à une erreur, qui est un mauvais principe. Ce n'est donc qu'une bonté équivoque, qui consiste en ce que tout n'est pas mauvais. Il y a du bien & du mal: du bien, dans la convenance de

la conduite à la régle : du mal, dans le choix d'une régle corrompuë : & le bien ne suffit pas pour excuser le mal, parce qu'un bien imparfait n'est un bien que dans un sens équivoque, sur le prix duquel le mal l'emporte toûjours. Ce troisiéme état de la conscience ne peut donc passer encore pour supportable devant Dieu : mais le quatriéme est le plus criminel de tous : parce que s'il y a du mal à n'agir pas selon une erreur prise pour la verité ; le mal est, sans doute, plus grand, quand on agit contre la verité même démontrée & reconnuë.

Voilà ce que je pense des droits de la conscience en la considerant par rapport à Dieu : sçavoir que la conscience errante n'entre pas à l'égard de Dieu dans tous les droits de la conscience éclairée ; parce que celle-ci profite plus quand elle est bonne, & condamne plus devant Dieu quand elle est mauvaise ; que l'autre, qui est un mélange où il entre toûjours plus de mal que de bien : avec cette particuliére considération que le mal qui y est ne paroît jamais sans excuse, & cependant n'est jamais couvert d'une excuse

cuse suffisante. Elle n'est jamais sans excuse ; parce qu'il y a toûjours un côté specieux. Si elle agit de bonne foi, suivant une persuasion erronée, il semble que sa bonne foi l'excuse en partie ; & donne à la faute qu'elle commet quelque chose d'involontaire. Si elle agit contre l'erreur qu'elle prend pour verité, il semble que le bien qu'elle fait excuse en quelque chose la maniére de le faire. Mais ces excuses sont insuffisantes au fond, pour les raisons que j'ai dites. Ainsi la conscience éclairée a devant Dieu beaucoup plus de force pour défendre ou pour condamner, que la conscience errante : parce que si elle est bonne autant qu'elle est éclairée, il n'y a point de mal mêlé ; & que si elle est mauvaise, & rebelle aux lumiéres de l'ame, elle est privée de toute excuse : & par conséquent elles ne sont pas dans des droits égaux. Mais à l'égard des hommes je n'y trouve plus la même différence : parce que les hommes ne peuvent entrer, comme Dieu qui sonde les cœurs, dans le secret de la conscience. Ils ne sçavent ni les bornes où s'arrêtent les lumiéres des autres ; ni

la bonne foi de chacun avec soi-même : & par conséquent ils ne connoissent pas les degrez des fautes, ou la force des excuses, qui regardent la conscience d'autrui. L'homme même ne distingue point en soi-même la conscience qui erre & celle qui n'erre point. Je trouve donc que cette distinction des états de la conscience, en celui d'erronée & d'éclairée, est inutile & absurde, quand il s'agit de comparer les hommes avec leur conscience. Ils ne connoissent que les états de bonne ou de mauvaise que leur conscience peut recevoir : parce qu'ils peuvent sentir dans lequel de ces deux états elle se rencontre. Or ils doivent toûjours tâcher de l'avoir bonne : & de garder avec eux-mêmes cette concorde secrette, qui fait le repos de l'esprit. Il faut à la verité qu'ils ne négligent rien pour s'instruire, afin de ne laisser point leur conscience dans le danger d'être entraînée par l'erreur de l'entendement : mais pendant que leur ame préoccupée est dans une erreur qu'elle prend pour une verité distinctement connuë, je ne comprens, certes, pas comment la conscience

perd

perd par là ses droits, en sorte que l'homme soit loüable de n'en suivre pas les mouvemens. Je dis donc que chez les hommes & devant les hommes la conscience errante & la conscience éclairée n'ont point de droits différens. Elles sont égales en autorité sur la conduite de l'homme. C'est un fait dont il n'y a personne qui ne soit convaincu, pour peu qu'il s'examine soi-même. Il n'y a point d'homme qui n'ait crû quelquefois avoir raison, dans des choses où il a reconnu dans la suite qu'il avoit tort: & qui pendant la durée de cette fausse persuasion n'ait fait quelque chose conformément à ce principe. Je demande à toute personne équitable qui s'est trouvé dans cet état, s'il a remarqué que la force de la conscience fût moindre & moins impérieuse alors, que quand il s'agissoit des choses dont il avoit une connoissance toute entiére? Qu'on ne me dise pas que ce n'est qu'un empire de fait que la conscience errante usurpe sur la conduite de l'homme: mais que ce n'est pas un droit qui lui appartienne. Car, comme je l'ai remarqué ci-dessus, l'erreur n'est

n'est pas dans la conscience, qui n'est qu'une réflexion de l'ame sur les pensées qu'elle apperçoit en elle-même, & qu'elle a effectivement ; le siége de l'erreur, c'est l'ame : c'est là que l'erreur usurpe les droits de la verité : parce qu'il ne dévroit appartenir qu'à la verité de posséder l'ame, & d'y exciter le sentiment intérieur de ses lumiéres : mais la conscience n'usurpe rien sur l'homme. Elle ne fait que joüir de son droit, qui consiste dans cette générale maxime, que *l'homme doit obéir aux mouvemens de sa conscience.* Il faut que cela soit vrai en tout temps. Car s'il y a un temps excepté, il faut que ce soit un temps qui puisse être connu à l'homme. Autrement il y auroit de l'absurdité à dire qu'il est obligé à faire résistance à sa conscience, dans des occasions qu'il ne peut connoître. Or cette occasion ne peut être celle où la conscience est errante ; parce que quand la conscience erre l'homme ne le connoît pas. Elle n'erreroit pas, si l'homme s'en appercevoit. Ce ne peut donc être dans ce cas d'erreur, où l'homme seroit obligé d'agir contre sa propre conscience. On me dira bien,

bien, sans doute, ici que l'on ne doit point obéïr à ses propres lumiéres, avant que d'avoir pris toutes ses suretez, pour être convaincu qu'elles sont certaines & veritables. Cela est vrai, sans contredit; mais cela n'empêche point que la conscience errante n'ait autant de pouvoir sur la conduite de l'homme, que la conscience éclairée. Car aprés que l'on a pris toutes les mesures que l'on croit possibles, en sorte que l'on demeure satisfait de soi-même & de sa propre diligence, il peut arriver quelquefois que l'on se préoccupera d'une fausse persuasion; & qu'on s'y attachera d'autant plus, qu'on croira n'avoir rien oublié de ce qui étoit nécessaire pour trouver la verité. Alors il faut agir; & cela est indispensable, quand les pensées qui occupent l'ame sont de celles qui déterminent à la pratique. Comment donc faudra-t-il faire? Y a-t-il encore à examiner l'examen même qu'on a déja fait, pour s'assurer qu'il a été dans les régles? Il faut se fixer malgré qu'on en ait en quelque lieu; & s'arrêter dans un point où l'ame contente d'elle-même, croit avoir assez fait;

pour

pour prendre ses conclusions avec sûreté. Autrement il faudroit aller à l'infini, de scrupule en scrupule, & de doute en doute. Ne peut-elle donc par errer en s'arrêtant au point où elle ne doit pas s'arrêter ? & en prenant des Sophismes qui l'éblouïssent pour de bons & de solides raisonnemens ? C'est une affaire d'expérience. On en a des preuves tous les jours. Entre tant de millions d'hommes qui sont dans des sentimens que Dieu lui-même nous fait regarder comme des erreurs, il n'est pas imaginable qu'il n'y ait quelqu'un qui s'est appliqué de son mieux à connoître son devoir : & qui par ses propres réflexions n'a pas laissé d'augmenter ses ténébres, au lieu de les dissiper : & en effet il y en a un grand nombre de tels dans le monde. Nous le voyons ; nous le sçavons : & si quelqu'un le nie, cela vient ou de ce qu'il ne connoît pas l'homme ; ou de ce qu'il trouve à propos de le nier pour des raisons particuliéres. Dans cet état donc, dira-t-on qu'il ne faut pas que l'homme céde aux mouvemens de sa conscience errante ? Qu'on lui montre qu'elle erre, & alors, sans doute,

il ne lui obéïra plus : mais pendant qu'il se persuade qu'il n'erre point, sa conscience, toute errante qu'elle est aura sur lui une autorité toute entiére. S'il y avoit un moyen par lequel un homme, comparant persuasion à persuasion, pût juger que l'une est trompeuse & que l'autre ne l'est pas, il pourroit se garder de celle qui le fait errer ; mais comme je l'ai déja dit dés le moment qu'il s'apperçoit de cette différence, il n'erre plus : & cette différence ne lui peut jamais tomber dans la pensée, pendant que l'erreur y tient encore la place de la verité. Alors elle lui paroît autant verité que la verité même : & il se sent trop obligé à rendre obéïssance à la verité, pour pouvoir refuser d'obéïr à sa conscience, dont il lui semble que les mouvemens sont conformes à une régle légitime. Tout homme qui, aprés avoir été de longues années dans une erreur, dont il a été long-temps à découvrir l'illusion, fait réflexion sur la maniére dont la verité, qu'il croyoit connoître, faisoit impression sur lui, confessera qu'il n'y avoit rien de moins fort dans cette impression trompeuse,

que dans celle de la verité même, aprés qu'il l'a reconnuë. Ainſi l'examen ſuppoſé pouvant ne delivrer point l'ame de ſon erreur, il reſte à conclure en ce cas que la conſcience aura tout autant d'empire ſur la conduite de l'homme, que s'il avoit heureuſement rencontré la verité la plus conſtante.

Je dis en ſecond lieu qu'un des droits de la conſcience étant celui de donner ou d'ôter le repos au cœur, ſelon qu'elle approuve ou qu'elle condamne l'homme, c'eſt un droit qu'elle retient également, dans quelque ſituation qu'elle ſe trouve. C'eſt encore une queſtion de fait. Il n'y a perſonne, qui, faiſant deux choſes contre ſa conſcience, dans l'une deſquelles il erre, perſuadé de n'errer point, & dans l'autre deſquelles effectivement il n'erre point; qui, dis-je, s'apperçoive qu'il y ait moins de force dans les reproches de ſa conſcience errante, que dans ceux de ſa conſcience éclairée: ſur tout quand ces deux choſes lui paroiſſent d'égale importance. Qu'un homme équitable compare dans ces occaſions remords à remords, jugement à jugement, inquiétudes à in-

inquiétudes: je répons que leur différence ne lui apprendra jamais que les uns viennent d'une cause errante, & les autres d'une cause éclairée. Dans les deux cas, la conscience lui parlera d'un même ton: portera contre lui la même condamnation: lui fera souffrir les mêmes peines. Qu'on ne m'oppose point ici l'état d'une ame qui n'est ni pleinement errante, ni pleinement convaincuë de la verité. Dans cet état douteux la conscience ne parle jamais que d'une maniére suspenduë: parce qu'elle sent bien que l'ame, sur les pensées de laquelle elle reflêchit, n'est pas parfaitement déterminée: ou, pour parler mieux: parce que la conscience n'étant qu'un sentiment intérieur & convaincant de ce que l'ame dicte, la conscience n'est rien dans cet état d'irrésolution & de doute, qu'un sentiment & une perception de l'incertitude où l'ame se trouve. Cet état douteux ne tombe point sous la question que je traite: & il s'agit seulement de l'état des ames déterminées, & qui ont de fausses ou de légitimes persuasions. Or que ce soit là un droit de la conscience, il n'y a personne qui puisse en douter, s'il

s'il fait seulement un moment d'attention à soi-même. Car il aura beau se tourner lui-même de tous les côtez ; il ne trouvera jamais qu'il lui soit possible de faire comprendre à sa conscience qu'elle ne doive pas le bourreler en secret, quand il ne fait pas ce qu'il croit être obligé de faire. Cela dépend de la constitution même, & de la nature de la conscience. Il la faut détruire, pour lui ôter ce pouvoir. Je voudrois bien sçavoir de ceux qui sont d'un autre sentiment, comment ils pourroient faire, pour empêcher que la conscience errante ne remplît un homme qui lui est rebelle de craintes & de remords ; pendant qu'il croit n'errer point ; & qu'il est persuadé qu'il a tort d'agir contre les principes qu'il prend pour de veritables lumiéres. C'est là un pouvoir qui appartient à la conscience, non entant qu'elle peut errer ou n'errer point : mais entant qu'elle est conscience : & qui par conséquent ne lui appartient ni plus ni moins, soit qu'elle soit entraînée par de fausses, soit qu'elle suive de veritables connoissances. Si l'on me demande sur quoi je me fonde, pour rapporter

ter ce pouvoir à la nature & à la constitution de la conscience ; je dirai que je m'appuie sur le plus clair & le plus certain principe de nos connoissances : sçavoir que ce que l'on ne peut séparer de l'idée d'une chose appartient nécessairement à son essence. Je connois par là que la perfection est essencielle à Dieu, parce que de quelque côté que je le contemple, je ne puis penser ni concevoir rien de lui où cette idée de perfection ne se trouve. Je ne connois que la raison appartient à la constitution de l'homme, que parce que je ne puis me former une idée complette de l'homme, si je n'y conçois la raison. L'on veut que l'essence de l'ame consiste dans la pensée, par cette raison qu'on ne peut concevoir l'ame, que l'on n'enferme dans cette notion celle de la pensée. C'est par là qu'on définit que l'essence de la matiére consiste dans l'étenduë ; parce qu'il n'y a point d'effort d'esprit qui puisse empêcher qu'on ne confonde l'étenduë avec ce que l'on conçoit de la matiére. Par la même raison, je regarde comme appartenant à la nature de la conscience, le droit de condamner ce

qui

qui lui répugne, ou d'approuver ce qui est en concorde avec elle, parce que l'on ne peut separer ce droit de l'idée qu'on se forme de la conscience. La conscience est conçûë comme un juge intérieur, qui dicte ce qu'il faut faire ou fuïr. Peut-on séparer de l'idée d'un juge le droit de condamner ce qu'il desapprouve, ou d'approuver ce qu'il ordonne. Il n'y a pas même d'abstraction qui puisse diviser ces choses. Toute idée de jugement emporte malgré qu'on en ait ou condamnation, ou approbation du sujet dont il faut juger. Par conséquent on ne peut douter que ce ne soit là un droit de la conscience, fondé sur sa constitution & sur sa nature, qu'elle condamne ou qu'elle approuve ce qui lui est contraire ou conforme : qu'elle tourmente le rebelle par des remords, & qu'elle laisse l'obéïssant dans le repos. L'erreur ou la verité ne changent rien à ce droit, parce que ni l'une ni l'autre n'appartient à la constitution de la conscience : errer ou n'errer point sont seulement deux diverses situations à l'égard desquelles la nature de la conscience n'a rien de déterminé. Ce sont

des

des qualitez muables qu'elle peut avoir successivement : qu'elle peut même avoir ensemble à l'égard de divers sujets : & qu'elle peut acquerir ou perdre sans diminution de ce qui lui appartient comme dépendance de sa nature.

Je dis en troisiéme lieu que la conscience est toûjours égale dans le droit de la liberté. Il est encore indifferent à cet égard qu'elle soit ou qu'elle ne soit pas dans l'erreur. Lors que l'homme juge de ses pensées ou de sa conduite, il est impossible de lui ôter la liberté de son jugement. Quoi qu'un homme soit dans l'erreur, il n'y a point de force qui le puisse empêcher de sentir s'il approuve ou non ce que l'on exige de lui. La force majeure peut le réduire à faire bien des choses contre sa pensée : mais elle ne peut lui ôter la liberté de juger s'il fait bien ou mal d'obéïr. J'ai remarqué que ce jugement est ce qu'il y a de plus libre dans l'homme ; & qu'il ne dépend ni de la force étrangére, ni de l'homme même. Qu'il erre ou qu'il n'erre point, cela n'y fait rien. En quelque état qu'il se trouve, il ne peut jamais re-

noncer

noncer au droit de sentir si, en agissant contre les lumiéres qui le trompent, il se condamne ou il ne se condamne pas. C'est un fait d'expérience, sur quoi chacun peut se convaincre aisément, par un peu d'attention à ce qu'il sent, quand il fait quelque chose contre son gré. Cela vient encore de ce que la liberté appartient à son essence : & que c'est un privilége qu'on ne sçauroit lui ôter qu'en la détruisant. De là naît une quatriéme égalité entre les deux états de la conscience, par rapport à la contrainte extérieure. Dans l'un & dans l'autre la violence est également injuste. S'il étoit permis de la forcer, ce droit ne pourroit appartenir qu'à Dieu qui en est le Maître ; & à l'égard de qui elle n'est plus souveraine & indépendante. Cependant Dieu ne la force jamais : & il ne se conduit avec elle que par des persuasions : même dans le miraculeux ouvrage de la conversion, la force intérieure dont il se sert pour changer le cœur, est, selon le sentiment des plus sages Théologiens, de qui je l'ai ainsi appris, non, une force qui contraint, mais une force qui persuade. Il ne convertit pas l'hom-

l'homme en le rendant homme de bien malgré lui, & lui faisant faire avec répugnance toutes les actions d'homme converti ; mais en faisant qu'il veut devenir ce qu'il devient ; & qu'il sent même que sa conscience, cette partie de lui-même si libre & si indépendante, lui dicte de le devenir. Cela convient à la sagesse de Dieu, autant qu'à la nature de l'homme. Dieu qui connoît les propriétez de sa créature, parce que c'est lui qui les lui a données, sçait bien que la voye violente, & une force coactive détruiroient ces propriétez : c'est pourquoi la force qu'il emploie est efficace & victorieuse, sans être cruelle ni contraignante. Puis donc que Dieu, de qui la conscience reléve, Dieu qui peut seul lui donner des loix, Dieu à qui seul elle est tenuë de rendre compte, ne laisse pas de garder ces mesures avec elle, qu'il ne la violente point, combien plus doit-elle être exempte de la violence de ceux qui n'ont point de légitime empire sur elle ? Cela ne regarde pas seulement la conscience qui suit une veritable persuasion ; mais même une conscience errante. Car

Dieu ne diſtingue point entre ces deux états différens : & il n'exerce pas plus de contrainte dans la converſion d'un pécheur, que dans la conduite d'un régénéré. Il y a donc auſſi peu de raiſon de croire qu'on peut forcer une conſcience errante, que de croire qu'on peut faire violence à la conſcience qui n'erre point. Et cela paroit d'ailleurs manifeſtement par l'embarras où ſe trouveroit tout le monde, ſi la vraye perſuaſion étoit ſeule privilégiée. Car deux perſonnes ou deux Peuples étant engagez dans deux perſuaſions oppoſées, il s'enſuivroit qu'ils ne peuvent demeurer en paix enſemble puis que chacun regardant la conſcience de ſon adverſaire comme errante, croira être dans le droit de lui refuſer le repos & la tolerance. Il n'eſt pas queſtion de ſçavoir ici qui des deux a raiſon; puis qu'à proprement parler c'eſt un procés dont il ne faut point attendre ſur la terre une déciſion authentique : & que par quelque autorité qu'on prétende que la cauſe ſoit terminée, la fauſſe perſuaſion ne manquera pas de tirer avantage de tout ce qu'il y aura de fait en faveur de la verité,

té, parce qu'elle ne manquera jamais de se prendre elle-même pour la verité. Or il est inutile de tourner la question du côté du droit, quand il est impossible de trouver la décision, ou de la faire recevoir quand elle est trouvée. On en voit un exemple dans les disputes qui régnent entre les Protestans & ceux qui s'appellent Catholiques. Les Protestans croient que la décision est faite, & les Catholiques aussi; mais chacun prétend qu'elle est faite à son avantage: & ni l'un ni l'autre ne veut souscrire la décision avantageuse à son Adversaire. Supposé donc que la conscience errante n'ait pas le droit d'ériger qu'on l'exempte de la violence & de la contrainte, le Protestant convaincu que les Catholiques ont tort jugera qu'il a raison de leur envoyer des Dragons, & de les forcer à se ranger dans son parti: & le Catholique persuadé qu'il a raison, ne voudra jamais permettre que les Protestans jouïssent d'un repos qu'il croit leur devoir ôter. Revenir à la question de droit, c'est multiplier inutilement la dispute: & pendant qu'on en fera une discussion infructueuse, il arrive-

ra de fait & réellement, que les deux partis ſe feront une perſécution mutuelle. Il faut donc ôter le principe ſur lequel cette irrégularité ſeroit fondée : & reconnoître que la perſuaſion où l'on eſt que les autres errent ne donne pas le droit de les contraindre dans leurs ſentimens. Ces principes qui ont des ſuites néceſſairement & infailliblement mauvaiſes ne peuvent être veritables. Ce n'eſt point le caractére de la verité, que de fonder néceſſairement de mauvaiſes conſéquences. Il eſt vrai qu'on peut abuſer des veritez les plus conſtantes : & en tirer de mauvaiſes concluſions : mais que des veritez communes à deux partis puiſſent être aux deux partis d'une conſéquence également funeſte, c'eſt ce que je crois qu'on auroit de la peine à prouver par un ſeul exemple : au moins il ne me ſemble pas que cela puiſſe être dans les veritez qui regardent la Religion. Autrement il faudroit avoüer que la Religion, qui eſt l'honneur & la perfection de l'homme, lui fourniroit des principes d'où il ſeroit impoſſible de ne tirer pas des conſéquences fâcheuſes. Ce principe donc qui n'ac-

cor-

corderoit l'exemption des violences qu'à la conſcience éclairée à l'excluſion de la conſcience errante ; & qui donne lieu inévitablement à des conſéquences meurtriéres & inhumaines ne doit être regardé que comme une erreur.

Je n'ai plus qu'un mot à dire ſur ce ſujet. C'eſt que la tolerance que j'accorde aux conſciences errantes ne tend point à accorder l'impunité des crimes. On pourroit dire que les actions défenduës par les loix ſont telles que celui qui les commet ne peut guéres s'imaginer que ſa conſcience l'oblige à les faire : & ainſi comme ſa conſcience le condamne lui-même, il ne faut pas trouver mauvais qu'il encoure la condamnation d'autrui. D'ailleurs les peines impoſées à de certaines actions ne ſont pas ordonnées pour punir de ſon erreur la conſcience du coupable : mais pour réparer le dommage qu'un particulier fait ſouffrir à l'autre ; ou le trouble que le particulier apporte à la Communauté dont il eſt membre : & c'eſt là un ordre d'affaires bien différent de celui de la Religion. Enfin les peines preſcri-

tes par les Loix Civiles regardent seulement les choses dont l'observation est requise au bien de la Société : & ne réglent les actions de l'homme ni entant qu'elles se rapportent à Dieu, ni entant qu'elles se rapportent au cœur de l'homme même : mais entant qu'elles ont rapport à un état qui ne subsiste que par de certaines conventions : de sorte que la conscience n'a rien à souffrir, quand on punit ceux qui les violent. Ce qui est fondé sur ce qu'il n'y a rien de commun ni de confus entre les droits de Dieu , & les droits des Etats : Dieu ayant seulement prescrit des Loix à la conscience ; & n'ayant point laissé de loix en détail aux sociétez de la terre : & les sociétez aussi n'ayant rien à voir sur la conscience, dont Dieu a réservé l'empire pour soi. Quand donc un homme a commis un vol , ou un meurtre , ou une fausseté, ce n'est pas l'affaire du Juge humain que de s'informer dans quel état de conscience il s'est trouvé en le commettant : il ne doit voir l'action du coupable que dans le rapport qu'elle a au dommage souffert par les personnes intéressées, ou à l'attentat com-

commis contre la ſureté publique : & en le puniſſant il ne fait rien dont la conſcience du criminel ait lieu de ſe plaindre : & la juſtice de ces punitions eſt d'autant plus évidente, qu'il n'y a perſonne, dans quelque état qu'il ait ſa conſcience à l'égard du fait particulier, qui ne ſçache bien en général que l'action qu'il commet eſt puniſſable par les Loix : de ſorte que ſa conſcience ne peut être regardée comme errante ſimplement & de bonne foi, puis que l'eſprit ſe détermine à une action particuliére, malgré la lumiére générale d'une loi qui lui en déclare les conſéquences.

Cette matiére m'a mené plus loin que je n'aurois crû : je m'arrêterai donc ici, pour conclure de tout cela que la perſécution eſt injuſte : & que l'injuſtice eſt d'autant plus grande, que le ſujet dans lequel elle eſt commiſe eſt plus important. Quand donc on voit que l'eſprit de perſecution régne en quelque lieu ; & qu'il y régne ſans honte, ſans bornes, ſans modération, l'on peut dire que l'injuſtice y eſt auſſi à ſon comble. Mais ſans contredit, quand l'injuſtice des hommes

a paſſé un certain degré, il eſt temps que la Juſtice de Dieu vienne au ſecours de l'innocence affligée. J'ai remarqué déja ci-devant que l'oppreſſion des Peuples étoit d'un mauvais préſage pour les Etats: mais ſi cela eſt vrai, quand il s'agit ſeulement des choſes extérieures; & que l'oppreſſion n'a point d'autre effet que de rendre le Peuple pauvre & miſérable; combien le préſage devient-il plus fort, quand on attaque les Peuples dans une partie plus ſacrée? Auſſi n'y a-t-il guéres d'exemples de Perſécuteurs impunis: & Dieu même a voulu que les exemples de ſes jugemens fuſſent fort remarquables en de telles occaſions. Je ne ferai point de réflexion ſur la punition des Egyptiens, aprés le cruel traitement qu'ils avoient fait aux Iſraëlites: car il ne me ſemble pas que ce ſoit là une perſécution. Je ne vois point entrer la Religion dans les motifs des Rois d'Egypte: ce ſont toutes raiſons d'Etat: & en effet la Religion des Iſraëlites, qui n'avoient point encore reçû de Loix de Dieu, n'étoit pas ſi différente de celle des autres Peuples, que cette différence pût don-

donner occasion de les persécuter. Il est vrai que ç'eût été fort offenser les Egyptiens que de sacrifier à leur vûë les animaux qu'ils adoroient; & que les Israëlites avoient vû sacrifier sans scrupule, dans la famille de leurs Peres. Mais il est fort vrai-semblable que les Israëlites ne donnerent point à leurs hôtes ce sujet de se plaindre d'eux. L'Ecriture est si soigneuse de marquer quand les hommes de ces siécles là dressent des Autels à Dieu & lui offrent des Sacrifices, qu'il est fort probable, que si les Israëlites avoient fait quelque chose de pareil, elle ne l'auroit pas oublié. De plus quand Moïse allegua pour raison de la retraite du Peuple, dont il sollicitoit la permission, qu'il ne pouvoit sacrifier en Egypte, parce qu'il faudroit sacrifier l'abomination, c'est à dire, l'objet du culte des Egyptiens; Pharaon auroit pû le réfuter aisément, supposé que les Israëlites eussent sacrifié quelquefois. Il n'auroit eu qu'à répondre que les Egyptiens les avoient vû faire d'autrefois; & qu'ainsi, quel que fût le choix des victimes, il n'y auroit rien de nouveau pour eux, dans la dévo-

tion des Iſraëlites. La Circonciſion de même ne pouvoit offenſer perſonne: puis que c'étoit une cérémonie qui ſe pratiquoit alors ſans faſte, dans le ſecret des maiſons: que d'ailleurs cette pratique pouvoit avoir ſouffert comme pluſieurs autres, une longue interruption: que même les Egyptiens avoient de la vénération pour cette inſtitution, que quelques-uns ont crû ſi ancienne chez eux, qu'elle s'y pratiquoit avant l'arrivée de la famille de Jacob: ce qui fait que pluſieurs Auteurs anciens aſſurent que les Iſraëlites l'avoient priſe d'eux: quoi qu'il y ait bien plus d'apparence qu'elle y eût été portée par les voyages d'Abraham & d'Iſaac. Je ne vois donc rien qui eût pû exciter entre ces Peuples une haine de Religion: & au contraire l'Ecriture attribuë formellement ces cruautez à des vûës politiques. C'eſt pourquoi l'oppreſſion de ce Peuple ne me ſemble pas pouvoir paſſer pour une perſécution proprement dite: quoi que ſouvent cela ſe débite par les Prédicateurs, qui le diſent, parce qu'ils l'ont entendu dire à d'autres, dont ils n'ont jamais examiné les ſentimens.

Il

Il en eſt de même de toutes les guerres que les Iſraëlites eurent à ſouffrir de la part de leurs voiſins. L'un ne ſongeoit point alors à détruire la Religion de l'autre : & les intérêts temporels étoient la cauſe unique de leurs démêlez. Antiochus fut le premier qui, étant déja Maître des Juifs, voulut leur faire changer de culte, & les réduire à la même Religion que le reſte de ſes ſujets. Il faut avoüer que ce Prince prenoit bien la choſe ; & qu'encore qu'on ait accoûtumé de dire que les nouvelles inventions ne ſe perfectionnent pas tout d'un coup, il porta tout d'un coup ſi loin l'art de la perſécution, que tous ceux qui ſont venus aprés lui ont été obligez à ſe tenir dans les bornes de ſon exemple. On a pû diverſifier les moyens particuliers de réüſſir dans les converſions forcées ; mais avec cela on n'a fait que ſuivre ſon plan ; & il n'a fallu rien réformer à ſes principes : tant il avoit d'abord heureuſement joint la fraude & la violence ; la perſuaſion & l'autorité, la corruption des lâches, & la punition des perſévérans. Auſſi eut-il la fin qu'il méritoit : & la vangeance

Divine, non contente de s'être déployée ſur ſa perſonne, ſe répandit ſur ſon Etat; qui demeura depuis ce temps-là, juſqu'à ſon entiére deſtruction, dans d'horribles confuſions. Cela n'empêcha pas les Empereurs de perſécuter l'Egliſe Chrêtienne: en quoi ils eurent ou pour adjoints, ou pour modéle les Juifs même, qui firent ce qu'ils pûrent pour étouffer le Chriſtianiſme dés ſa naiſſance. Les uns & les autres auſſi eurent une fin pareille. Les Juifs ne répandirent pas beaucoup de ſang Chrêtien: mais ils y avoient pourvû, en verſant celui de Jeſus Chriſt même; qui valoit bien autant que celui de tous les hommes. Leur punition a été auſſi éclatante qu'elle pouvoit l'être: & ſi quelqu'un n'en a pas entendu parler, il faut qu'il ne ſçache pas même s'il eſt Chrêtien. Les Empereurs perſécuteurs ont auſſi tous été malheureux: & ſi les fleaux de Dieu ne ſont pas toûjours tombez ſur leurs perſonnes, leurs Etats au moins n'ont pas manqué de s'en reſſentir. Je ne m'arrêterai pas à parcourir le temps de ces ſanglantes perſécutions. Il n'y a perſonne à qui elles ne ſoient

ſoient connuës : & qui n'ait ouï dire quelque choſe de la maniére dont Dieu en a puni les auteurs. C'eſt pourquoi je ne répéterai point des choſes ſi rebatuës. Il y a ſeulement une remarque digne de n'être point oubliée. C'eſt qu'avant que les perſécutions de ces derniéres années fuſſent venuës aux plus grandes extrêmitez, Dieu a permis qu'un homme, nourri dans le ſein de l'Egliſe perſécutante, s'aviſât de mettre au jour un Traité *de la mort des Perſécuteurs*. Il y avoit pluſieurs ſiécles que cet Ouvrage n'avoit parû : & ce n'eſt pas, ſans doute, ſans un ordre ſecret de la Providence, qu'il a été publié dans un temps où l'horreur des anciennes perſécutions alloit renaître. Comme il y avoit prés d'un ſiécle que les ſanglantes exécutions étoient finies dans l'Europe ; ou au moins qu'on n'en entendoit parler que rarement ; & qu'il n'en arrivoit des exemples que dans des lieux reculez, comme l'Irlande, ou les Vallées des Alpes : comme même ces violences n'étoient que des orages bien-tôt paſſez ; on ne faiſoit plus de réflexion ſur les marques d'indignation que Dieu

Dieu avoit accoûtumé de donner aux Auteurs de ces cruautez. Pour réveiller donc dans les conseils de persécution la terreur de ses jugemens, Dieu a voulu que toute l'Europe fût avertie des vangeances qu'il exerce d'ordinaire contre ces ministres du Démon. S'il leur en arrive du mal, ils ne doivent s'en prendre à personne. Ils ont dû sçavoir que de semblables inhumanitez ne pouvoient demeurer impunies ; & tant d'exemples entassez dans un petit Ouvrage leur ont dû tenir lieu d'un avertissement solemnel.

Mais j'ai à faire de plus particuliéres observations sur les persécutions dont les Chrêtiens même ont été Auteurs. Le malheur a voulu que les Chrêtiens ont marché sur les traces de ceux-mêmes contre qui leurs prédécesseurs avoient crié si haut : & qu'ils ont trouvé bonnes en eux les mêmes maximes qu'ils avoient trouvées si détestables dans leurs ennemis. Heureusement pour l'honneur du Christianisme, il semble que la violence a commencé par les Ariens. J'avouë que les Orthodoxes avoient fait les premiers pas, & qu'ils avoient un peu chagriné

ces

ces Perturbateurs du repos de l'Eglise : mais en revanche les Ariens ne s'y épargnérent pas ; & quand ils se virent appuyez de l'autorité & des forces de Constance & de Valens ils firent de grandes injustices aux Chrêtiens qui n'étoient pas de leur Secte. L'effet que cela produisit, ce fut que les jugemens de Dieu accablérent la Maison de Constantin, qui fut éteinte avec Julien : que Valens périt d'une maniére terrible ; & que l'Arianisme perdit presque tout d'un coup, tout ce que la violence lui avoit aquis dans le monde Romain. Pour trouver le moyen de se maintenir, il fut contraint de se réfugier chez les Peuples les plus barbares : les Huns, les Gots, les Vandales, les Bourguignons, les Lombards, qui exercérent tour à tour les vangeances de Dieu, sur l'Empire où la persécution avoit fait commettre tant d'injustices.

Les Orthodoxes ennuiez des disputes qu'ils avoient avec les Donatistes, commencérent à les chicaner, pour venir à bout de leur résistance plus aisément. Cela mit la fureur dans la tête des Donatistes, qui commirent plu-

pluſieurs excés ; au moins on le dit, & les Orthodoxes en doivent être crûs, au moins autant que l'on croit les manifeſtes que l'on publie, pour rendre compte à tout le monde des raiſons que l'on a d'attaquer ou de ſe défendre. Car ces excés des Schiſmatiques furent le prétexte des rigueurs que l'on eût pour eux dans la ſuite : & ainſi les reproches que les Orthodoxes leur font de leurs cruautez, ſont comme un manifeſte mis au jour, pour excuſer la conduite peu Chrêtienne des Orthodoxes, qui corrompirent le droit de leur cauſe, par les moyens dont ils voulurent la défendre. Quoi qu'il en ſoit, ils rendirent la pareille aux Donatiſtes ; & ils armérent le bras ſéculier contre ces opiniâtres. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette partie de l'Hiſtoire, c'eſt que ce fut alors que l'on fit de la doctrine de perſécuter une partie de la doctrine Chrêtienne. Juſques là on avoit crû le contraire : & les Evêques avoient jugé qu'ils devoient s'oppoſer, par des remontrances & des priéres, à la volonté des Empereurs, qui vouloient employer la force & l'autorité à la réduction

duction des Hérétiques. Mais on s'avisa que cela n'étoit plus à propos: & l'on crût qu'il falloit se servir du zéle des Princes pour épargner aux Ministres de l'Eglise la peine de tant de disputes, qui le plus souvent ne servoient de rien. Cela eut d'un côté un effet funeste: car depuis que les Pasteurs eurent cédé le soin des conversions au bras séculier, ils comprirent bien qu'il ne leur étoit plus nécessaire d'être habiles gens, pour convaincre les Hérétiques: puis que quand ils manqueroient de sçavoir, pour les instruire, ils n'auroient qu'à faire venir l'autorité souveraine, & la force majeure au secours de leurs foibles raisons. De sorte que l'on peut regarder cette nouveauté, d'emploier la conduite à la conversion des hommes, comme une des portes qui furent ouvertes à l'ignorance, qui ne fut pas long-temps sans envelopper toute l'Eglise de ses ténébres. Les Peuples convertis par force devinrent Chrêtiens sans connoissance: & les Pasteurs exempts du soin de se rendre habiles dans les principes de la foi, puis que pour la faire naître ils n'avoient plus besoin que d'un

d'un ordre des Empereurs, devinrent peu à peu auſſi ignorans que leurs troupeaux. Mais ce qu'il y a de plus important, c'eſt que comme ce fut en ce temps & en ce lieu que les Orthodoxes adoptérent la doctrine de la perſécution, ce fut auſſi dans le même temps & dans le même lieu, que Dieu fit connoître par d'effroiables jugemens, combien il avoit d'horreur pour ces maximes furieuſes. S. Auguſtin eut la douleur de voir avant ſa mort l'Afrique inondée par des Barbares, qui peu aprés deſolérent la Religion: & ſe ſervirent avantageuſement de la force majeure, pour la propagation de l'Arianiſme. Dieu ne voulut pas attendre long-temps à montrer par des effets ſi ſenſibles combien les conſéquences de cette fauſſe doctrine ſont pernicieuſes: puis qu'à peine quelques Evêques emportez de zéle, & peut-être de chagrin & d'ambition, eurent avancé en faveur de l'Orthodoxie, qu'il étoit permis de perſécuter, que les Ariens ſe prévalurent du principe des Orthodoxes. Mais ce ne fut pas tout. Les Rois Vandales, quoi qu'ils fuſſent exécuteurs des ordres ſecrets

secrets de Dieu, pour la punition de ces Chrêtiens violens, qui avoient renoncé à l'esprit & à la douceur de l'Evangile, ne furent pas épargnez. Genseric fut un cruel persécuteur; Honoric son Fils fut encore plus inhumain. Il n'étoit pas juste que Dieu qui avoit puni les Orthodoxes Persécuteurs, laissât impunies les persécutions des Vandales, de peur qu'il ne semblât un jour qu'il y auroit une Secte au monde pour les cruautez de qui Dieu eût de la tolérance. L'Afrique ne demeura que 90. ans entre les mains de ces fâcheux maîtres: & aprés ce court Empire, les Vandales périrent en sorte qu'il n'en demeura rien de reste. Mais les Romains qui les chassérent, ne s'en trouvérent pas mieux. Depuis la malheureuse ouverture qui avoit été donnée par les Docteurs d'Afrique aux persécutions mutuelles des Chrêtiens, les Empereurs se faisoient un devoir de cette funeste maxime: & ils se faisoient un honneur de publier des Loix contre ceux qui n'étoient pas de la Religion dominante. C'est pourquoi la main de Dieu demeuroit appesantie sur leurs familles & sur leurs

Etats,

Etats, & l'on ne vit plus de parfaite prospérité, ni dans les Maisons régnantes, ni dans l'Empire, depuis l'introduction de cette doctrine fatale. Il est vrai qu'on peut imputer la décadence de la Maison de Constantin le *Grand* à ce que ses Enfans avoient appris de lui à faire des violences en matiére de Religion, & avoient même passé de bien loin l'exemple qu'il leur en avoit donné, quoi que l'on n'eût pas encore vû soûtenir par les Docteurs la doctrine des conversions forcées, qui devinrent également dans la suite maxime d'Etat & devoir de piété. Il en arriva autant à Théodose le *Grand* dont le Code est rempli de tant de Loix contre les Payens & contre les Hérétiques. Il eut beau faire, pour assurer le repos de l'Empire: & pour fixer la Couronne Impériale dans sa Maison. Dieu ne voulut point benir une famille qui avoit rempli l'Eglise Chrêtienne d'Hypocrites & de Payens déguisez; qui portérent avec eux, dans le Christianisme, leur passion pour les Idoles, & y firent entrer par ce moyen l'horrible corruption que l'on y voit régner encore, dans la plus

plus grande partie de la Chrêtienté. Théodose donc laissa l'Empire entre les mains des deux plus foibles Princes qui ayent jamais régné ; & sous l'un desquels Rome fut prise & saccagée ; & l'Empire d'Occident démembré en plusieurs piéces. Mais ce fut bien autre chose, quand les Evêques autoriférent par des prédications & par des écrits, cette pratique qu'ils avoient autrefois combattuë. Avant cela Dieu ne punissoit que les Princes persécuteurs : mais quand les Princes & les Eglises conspirérent dans l'esprit de persécution, les jugemens divins commencerent à tomber également sur les Eglises & sur les Princes. Justinien en fit l'épreuve. Il avoit eu, comme les autres, l'esprit imbu du prétendu devoir des Souverains à l'égard des Hérétiques. Il avoit fait ou renouvellé des Loix contre eux. Aussi n'y eut-il jamais rien de plus mêlé que son régne ; ni de plus inutile que ses expéditions ; ni de moins solide que ses Conquêtes : quoi qu'il eût les plus grands Capitaines que l'on eût vû depuis long-temps à la tête des armées. Ses Généraux exécutérent de grandes choses:

choses: mais le fruit de leurs belles actions ne fut pas durable: & l'on peut les regarder comme les derniers efforts d'un corps vaste & autrefois robuste, qui se debatoit en mourant. Peu de temps aprés ce Prince, les Sarasins se firent connoître à l'Afrique. Peu à peu ils la coururent, ils l'inonderent, ils la conquirent, & alors la Religion rétablie par Justinien, qui n'y avoit, sans doute, pas épargné les nouveaux moyens de Christianiser le monde, fut opprimée à son tour par cette Secte nouvelle: mais opprimée d'une maniére qui porte encore des marques sensibles de la vangeance de Dieu. Par tout ailleurs où il y a eu des Chrêtiens autrefois, on y en voit aujourd'hui encore, qui ont au moins le nom de Chrêtiens, quoi qu'il ne leur en reste, peut-être, guéres autre chose: mais en Afrique le nom même n'en reste pas. Il n'y avoit point autrefois dans tout le monde un Païs où le Christianisme fût si florissant. On y avoit conservé long-temps la pureté de la doctrine; la sévérité de la discipline & des mœurs; la liberté des Eglises contre les prétentions de Rome; dont
on

oavoit même quelquefois découvert les fraudes & les faussetez ; & l'on y avoit maintenu l'autorité des Evêques, contre ce Clergé ambitieux, qui vouloit en faire des Sujets & même des esclaves. On y avoit vû des Docteurs illustres, qui avoient rendu de grands services au Christianisme. Cependant il n'y a point de Païs au monde où il reste moins de traces de l'Evangile. Dans les autres lieux, quoi que les Mahométans y dominent, on ne voit pas, je l'avouë, l'ancienne pureté de la Religion de Jesus Christ : mais on y voit des restes de sa prospérité passée. Tout ruïnez que sont les Chrêtiens, ils ont encore au moins des lieux d'assemblée ; des Monastéres, des Prêtres ; des Evêques ; des Archevêques ; des Patriarches. Ils ont des Synodes, pourvû qu'ils achétent la permission de les tenir. En un mot, il y a encore un air d'Eglise qui fait corps ; & qui est unie, sous ses Pasteurs, dans une certaine confédération ; quoi qu'elle ne soit pas dans un haut degré de prospérité. Mais en Afrique, ce n'est pas la même chose. Durant plusieurs siécles il a pû s'y con-

conserver des Chrêtiens confinez dans quelques Villages; mais qui n'avoient entre eux aucune correspondance: & entre lesquels, bien loin qu'il y eût des Evêques & des Primats, on ne connoît plus même les lieux qui étoient autrefois le siége de ces dignitez. Aujourd'hui les Chrêtiens y ont fait quelques Conquêtes, sur les Côtes maritimes: mais on ne voit plus, ou l'on ne voit que bien peu de traces de Christianisme, dans les lieux un peu éloignez du rivage: si ce n'est qu'il y ait des esclaves pris par les Corsaires. Le profit des Missions même n'y est pas grand: & l'on n'y voit guéres de Moines bien venus, que ceux qui traitent de la Rédemption des Captifs. Je ne sçai, pour moi, à quelle cause je me dois prendre de cette différence, qui se remarque entre les parties d'un même tout: ni pourquoi d'un côté la desolation est si générale, & de l'autre les restes de la gloire passée sont encore si considerables. Je ne trouve, quand j'y fais réflexion, qu'une chose qui me paroît la source de cette diversité. C'est que Dieu n'a pas voulu laisser de trace du Christianisme dans un lieu où la

la doctrine de la persécution est devenuë partie de la foi Chrêtienne : c'est à dire dans un lieu où l'on a commencé à produire, comme venant de Jesus Christ, une doctrine qui n'est digne que de l'Antechrist : & qui lui a fourni des moyens pour opprimer les veritables Fidéles. Car depuis cela, rien n'a plus été impossible aux Papes : qui ont bien fait valoir à leur profit ce noble expédient d'assujettir les consciences.

Cette remarque est d'autant plus importante, qu'il semble que la persécution excitée contre les Donatistes, & qui donna lieu à S. Augustin de plaider la cause des Persécuteurs étoit fondée en quelque justice. Car les Orthodoxes avoient raison, dans les principales circonstances : & même c'étoit de la part des Donatistes que les plus grandes violences avoient commencé. Les persecuter donc ce n'étoit pas faire un crime, ce semble, ou une injustice ; ce n'étoit que leur rendre la pareille. D'où vient donc que Dieu a versé tant de marques de malediction sur cette malheureuse partie du monde ? Est-ce que la Morale y étoit plus corrompuë qu'ailleurs ? est-ce que la

 foi

foi y étoit plus altérée? eſt-ce que le culte y étoit plus mêlé de ſuperſtitions & d'Idolatrie? Non: ſi l'on fait une juſte comparaiſon de ces païs avec les autres que Dieu n'a pas ſi entiérement deſolez, on verra que ceux qui ont été châtiez avec le plus de ſévérité n'étoient pas les plus grands pécheurs. Ce qui fait la différence, c'eſt que c'eſt le premier lieu où l'on a oſé prêcher que la perſécution étoit un moyen légitime pour amener les hommes à Jeſus Chriſt: & le premier lieu par conſéquent, où l'on a commencé à regarder la violence comme un devoir du Chriſtianiſme; & à la pratiquer comme une vertu. Mais les Orthodoxes avoient raiſon dans le fonds; me répondra-t-on. Il eſt vrai: mais cela ne ſert qu'à faire voir combien l'eſprit de perſécution eſt odieux: puis que Dieu ne laiſſe pas de punir la perſécution d'une maniére terrible, quand même elle a pour but de favoriſer la bonne cauſe.

On peut fortifier cette conſideration par une autre, qui vient ici fort à propos. De toutes les diſputes qui ont troublé l'Empire d'Orient, il

il n'y en a point eu qui ait fait tant de bruit que celle du service des Images. Il y a eu une longue suite d'Empereurs qui ont pris le bon parti sur ce sujet : & qui, ayant bien compris qu'il n'y avoit rien de plus opposé au culte d'esprit & de verité, que nous apprenons de l'Evangile, que ce culte superstitieux,& pour le moins, voisin de l'Idolatrie ; ont fait tous leurs efforts pour le bannir du Christianisme. Cependant ils n'y ont point réüssi : & la superstition l'a emporté sur leur résistance. Je ne vois pas de raison qui me satisfasse, quand je cherche comment l'erreur a pû surmonter de si longues oppositions. Le parti des images étoit soûtenu par quelques Moines séditieux, & par quelques femmes bigotes. On n'appuyoit ce culte que par des comptes faits à plaisir ; par des miracles imaginaires ; par des témoignages supposez ; par des impostures grossiéres. Le parti des Iconoclastes avoit la force de son côté : & même une double force : celle des raisons & celle de l'autorité : les passages de l'Ecriture ; la pratique constante du Christianisme ; les témoignages non

ſuſpects des Peres les plus illuſtres; l'approbation des gens qui avoient du bon ſens & des lumiéres; le conſentement de tout l'Occident, qui,a l'exception des Papes, étoit d'avis de ne rendre aucun honneur aux Images, quoi qu'il ne crût pas néceſſaire de les briſer: & par deſſus tout cela le zéle des Empereurs. Cependant ce parti ſi fort ſuccombe; & celui qui n'avoit ni raiſon ni fondement ſurmonte à la fin toutes les difficultez. Je trouve encore moins mon compte à examiner les raiſons de la Providence. Pourquoi Dieu refuſe-t-il à tant de bons Princes & à tant de bonnes ames la conſolation de réüſſir dans un deſſein légitime? dans le deſſein de protéger la Religion Chrêtienne contre l'horrible corruption d'une Idolatrie renaiſſante? n'étoit-ce pas ce que l'on devoit attendre de ſa bonté, & de ſa vigilance pour le bien de ſon Egliſe? n'étoit-ce pas ſa cauſe, &, pour ainſi dire, ſon intéreſt? je ne trouve, quand je penſe à tout cela, qu'une réflexion, qui leve la difficulté. C'eſt qu'encore que la cauſe fût bonne, Dieu ne voulut pas benir les moyens. On voulut coudre

dre un peu de persécution aux raisons des Iconoclastes. On pilla ; on mit en prison ; on bannit ; on fit mourir ; on massacra. Ce ne sont pas là les moyens que Dieu a laissez pour établir son culte & sa verité. Il ne veut point que le Régne de son Fils s'avance par la fureur ; & que la verité pour se maintenir, emprunte les armes de l'erreur. Le culte du bois & de la pierre a bien pû se fonder par là : mais ce ne sont point là les moyens de la piété. Tant la persécution lui est odieuse ! Dieu aime mieux souffrir que l'Idolatrie entre dans l'Eglise, que de permettre que la vraye Religion se conserve par la violence. Il en arriva autant, quand l'Impératrice Théodore voulut empêcher le progrés des Manichéens, qui étoient forts en Orient. Elle s'y prit par les massacres. Elle fit périr tant de milliers de ces misérables, que le recit en fait horreur. Mais cela ne lui réüssit point. Elle mit seulement le desespoir dans l'ame de ces persécutez, qui chercherent leur repos sous la protection des Sarrasins ; & qui donnérent lieu à ces Barbares de faire d'horribles ravages : sous lesquels enfin cet

Empire ſuccomba. En un mot, jamais la verité n'a tiré avantage de cette voye: & c'eſt peut-être une choſe qu'on trouvera bon que j'obſerve ici, que l'Egliſe Romaine, qui ſe vante d'avoir adopté la doctrine de S. Auguſtin, ne vérifie ſa vanité que dans ce que S. Auguſtin a dit d'indigne de lui. Ce Docteur a traité amplement de belles matiéres; & il a grand nombre de Sectateurs ſur l'opération de la Grace; ſur la nature de l'Egliſe; ſur l'utilité de la Parole de Dieu; ſur l'indifférence des jeûnes & choſes ſemblables; qui ſont des veritez conſtantes, ou du moins des veritez fort apparentes. Il a auſſi fait l'Apologie de la perſécution. L'Egliſe Romaine a preſque univerſellement abandonné Saint Auguſtin dans tout le reſte: elle ne l'a ſuivi que dans ce dernier article: c'eſt à dire, qu'elle l'a abandonné dans ce qu'il a dit de veritable, ou au moins de vrai-ſemblable & de bien entendu: pour le ſuivre dans ce qu'il a dit de faux & d'inſoûtenable. Tant il y a de répugnance entre la verité & la perſécution! On ne peut garder l'une en embraſſant l'autre: & ſi l'on prend

dans

dans un Docteur la maxime de persécuter, quelque protestation qu'on fasse de regarder le reste de sa doctrine comme un héritage, on est comme condamné par la Providence à s'écarter de lui, dans tout ce qui a le plus les apparences de la verité. Je passe maintenant à d'autres choses.

L'Espagne est encore un lieu où l'on a aimé la persécution. Elle avoit été assez violente contre les Priscillianistes, malgré les oppositions de Saint Martin, & de quelques sages Evêques de son parti. Aussi fut-elle bien-tôt ravagée par les Vandales, qui rendirent la pareille aux Persécuteurs. Les Goths imitérent leurs Prédécesseurs: & sur tout quand on les eût convertis de l'Arianisme, on leur apprit que pour être tout à fait Orthodoxe, il faloit être Persécuteur. Les pauvres Juifs le ressentirent en plusieurs occasions: & les Conciles de Tolede se signalérent par les resolutions inhumaines que l'on y prit, contre ces misérables restes du plus noble peuple du monde. C'est pourquoi peu à peu ces barbares perdirent leur puissance; & la justice de Dieu leur envoya les Sara-

ſins, qui les détruiſirent. Dieu ne veut pas que l'on donne de l'horreur pour la Religion Chrêtienne à ce Peuple incrédule, en la faiſant ſervir de prétexte à des cruautez & à des injuſtices exécrables. Les Juifs ſont ſans doute dans une erreur épouvantable : & ſi on les regarde du côté des Prophéties, & des conformitez de ce qui eſt arrivé depuis Jeſus Chriſt aux predictions, dont ils étoient les dépoſitaires avant ſa venuë, il eſt certain que leur incrédulité n'a point d'excuſe. Mais ſi on les regarde comme prévenus contre la Religion Chrêtienne, par les méchancetez que les Chrêtiens ont exercées contre leur malheureuſe Nation, j'avouë qu'ils me font pitié. On leur a donné un ſcandale, qui les a effarouchez. Ils n'ont pû croire qu'une Religion qui faiſoit gloire de les détruire, fût la Religion du Meſſie ; parce que le Meſſie leur étoit repreſenté comme un Roi qui devoit les rétablir : & à la verité le Meſſie des Prophétes n'eſt point un Perſécuteur. Le Chriſtianiſme qui ſe recueïlle de leurs écrits n'exhorte point à convertir les Peuples de gré ou de force. Le Peuple qui doit

doit ſuivre le Meſſie n'eſt point ſelon eux une multitude de perſonnes forcées, de qui l'on ait pillé les biens, déchiré les corps, violenté les conſciences : mais un Peuple de franche volonté. Comment donc regarder comme la Religion du Meſſie, celle qui pour attirer le monde, ſépare les femmes d'avec les maris ; arrache les enfans d'entre les bras de leurs Peres ; viole les droits les plus ſaints ; rompt les liens les plus ſacrez : ne reſpecte ni les ſermens, ni les Loix ; & ne veut être prêchée que par des ſoldats & par des bourreaux ? Diſons la choſe comme elle eſt. C'eſt donner le droit au Juif que de le traiter de la ſorte. C'eſt lui inſpirer une juſte horreur pour la doctrine de fureur qui ſe couvre du nom d'Evangile : & je ne m'étonne pas que Dieu ait voulu punir exemplairement ceux qui ont donné lieu, par leurs maximes cruelles, à cette averſion des Juifs pour les veritez Chrêtiennes. Cela me fait ſouvenir de Philippe le Bel, grand Perſécuteur des Templiers & des Juifs : dont la famille fut flétrie par les adultéres publics de toutes les femmes de ſes Fils :

& de qui la Postérité ne conserva la Couronne que peu d'années. Trois Fils qu'il avoit régnérent l'un aprés l'autre : & n'ayant point eu d'enfans qui pussent leur succéder, une nouvelle branche monta sur le Trône. J'en parlerai encore, quand je serai venu au temps de Henri Second. Je dirai seulement ici que les spéculatifs sont en peine des raisons de la Providence, dont les jugemens ont été si terribles, contre la famille d'un Prince qui avoit assez de bonnes qualitez : & quelques-uns attribuent cette vangeance, aux exactions que ces Princes introduisirent, à la charge des Peuples. J'avoué que c'est là un des plus certains présages de la décadence des Etats : mais peut-être que ces Princes n'étoient pas à beaucoup prés si coupables de ce côté-là que l'on pourroit le penser : au moins est-il évident qu'en les comparant à leurs Successeurs on les trouvera fort modestes. Il y a une autre raison de ce malheur de Philippe le Bel. C'est que ce Prince étoit Persécuteur, Fils de Persécuteurs : & que Dieu n'ayant pas voulu tout d'un coup déployer ses jugemens

sur

fur ceux qui avoient prêté la main au massacre des Albigeois, visita jusques à la troisiéme & quatriéme génération l'iniquité des Peres sur les enfans. La famille de Simon de Montfort n'en fut à la verité guéres plus avancée, pour avoir fait périr tant de milliers de personnes innocentes. Mais il ne sembloit pas que les Souverains sous les yeux, & par l'aveu de qui l'on avoit commis tant d'injustices eussent ressenti leur part de l'indignation de Dieu. Le temps en vint donc sous un autre régne: & les enfans qui suivirent la maxime de leurs Peres, en reçûrent aussi la juste punition. Sur quoi il y a deux observations à faire. La premiére, que comme le Régne de Philippe Auguste où le Conquérant échût dans l'un de ces siécles de plomb, où l'ignorance étoit fort profonde, il ne faut pas trouver étrange que Dieu n'ait pas fait venir sur lui le fruit des violences & des massacres, qui s'exercérent dans une grande partie de ses Etats. Il s'en faut bien que Dieu ne traite avec une parfaite égalité ceux qui vivent dans des siécles éclairez, & ceux qui vivent dans des siécles ténébreux. Il suppor-

te plus long-temps ceux-ci que les autres: & l'on peut dire, même ſelon l'Ecriture ſainte, que les temps de l'ignorance des hommes ſont auſſi les temps de la patience de Dieu: principalement quand cette ignorance peut ſe couvrir de quelque excuſe apparente. Or il n'y a point de prétexte plus ſpécieux de l'ignorance des hommes, que la conſpiration des Docteurs qui doivent les inſtruire, à les aveugler par de fauſſes maximes & des préjugez ſuperſtitieux. C'étoit-là le caractére des temps dont je parle: & par conſéquent, il ne faut pas s'étonner que Dieu ait encore uſé alors des richeſſes de ſa patience. Mais parce que la perſécution eſt un crime qui ne ſe pardonne point en ſon jugement; il n'a pas renoncé à la punition des Perſécuteurs, il n'a fait que la differer. Ce délai donc ne tire point à conſéquence pour ceux qui vivent dans un ſiécle de lumiére: & l'on auroit tort de conclure, ſur ce ſeul exemple, que Dieu renvoyera la punition des coupables à longues années. La ſeconde obſervation, c'eſt qu'il ne ſemble pas que la deſtruction des Templiers puiſſe paſ-

ſer pour une perſécution, puis qu'il n'entroit point de queſtions de Religion dans leur affaire : & qu'on les chargea d'accuſations horribles, dont les tourmens leur firent confeſſer la verité. Mais je répons à cela que l'on a eu grand ſoin de cacher à la poſtérité le ſecret de cette avanture. L'imputation des crimes les plus odieux étoit l'artifice le plus ordinaire, pour expoſer à la fureur des Peuples ceux que l'on faiſoit paſſer pour Hérétiques. Il entra même quelques reproches formels d'héréſie dans leur procés : & ſur tout on leur objecta la plus horrible & la plus damnable de toutes les erreurs, ſelon le génie de ce temps-là ; ſçavoir, qu'ils n'avoient pas de reſpect pour la puiſſance ſpirituelle : c'eſt à dire, que, ſur le ſujet de la Hierarchie Romaine, on les ſoupçonnoit d'être un peu Albigeois. Car ce fut là ce qui attira les Croiſades contre ces prétendus Hérétiques ; & contre les Comtes de Touloſe leurs Protecteurs. On leur eût peut-être pardonné le reſte de leurs erreurs, s'ils euſſent confeſſé que la tyrannie du Clergé étoit une domination légitime: mais comme ils croioient

le

le contraire, cet horrible attentat contre les prétentions de l'Antechrist rendoit insupportable tout le reste de leur doctrine & de leur morale. Mais je m'éloigne trop de l'Espagne, où j'ai encore quelques remarques à faire.

Les Sarrasins, Peuple politique, malgré son inconstance, & sa brutalité, n'y mal-traitérent pas les Chrêtiens autant qu'on le pourroit croire: & ils laissoient vivre assez doucement ceux qui s'étoient rendus à eux: mais quand ils voulurent persécuter, la main de Dieu se fit bien-tôt éprouver à eux par de terribles effets. Un certain Haly Hatan s'avisa de se signaler par la persécution de ses Sujets Chrêtiens. Dieu avoit supporté les impiétez même & les blasphêmes de cette Secte maudite: mais il ne pût supporter ses persécutions. Il jetta leur Etat dans de longues broüilleries; dans la suite desquelles il leur fit perdre, avec la bataille de Muradal, l'Empire de toute l'Espagne. Un nouveau Conquérant vint pour s'emparer quelque temps aprés de quelque piéce de leur débris: & pour se distinguer de ceux qu'il vou-

vouloit déposseder, qui étoient paisibles & modérez, il se déclara Persécuteur. Il n'étoit pas juste qu'un Empire, qui se fondoit sur ce mauvais principe eût une longue durée: c'est pourquoi Dieu ne le laissa subsister guéres plus de cinquante ans. Si l'on regarde le cours des affaires du même Peuple en Asie, on y remarquera la même cause de leur décadence; & qu'aussitôt qu'ils eurent fait de leurs guerres une affaire de Religion, pour avoir un prétexte de persécuter les Peuples vaincus, ils se divisérent, & se perdirent par leurs discordes, qui donnérent lieu aux Turcs, alors peu redoutables, de les opprimer dans la suite. Les Princes Chrêtiens qui s'éleverent en Espagne ne profiterent point de cet exemple. Ferdinand & Isabelle établirent l'Inquisition, c'est à dire, un Tribunal de Persécuteurs en titre d'office: ils violérent la foi des Traitez; ils forcérent la conscience des Juifs & des Maures. Ce fut la premiére vapeur d'où se forma la foudre qui a terrassé leur postérité. Jeanne leur unique héritiére devint folle: Philippe leur Gendre mourut jeune: & ce furent là les

eſſais de la colére de Dieu contre leurs violentes maximes. Charles-Quint leur petit-fils ne manqua la Conquête de l'Europe, que parce qu'il ſe mit la perſécution en tête: & qu'il réduiſit par là les Proteſtans à s'appuier contre lui de ligues & d'alliances. Son Fils égala par ſes cruautez les plus violens Perſécuteurs. On ſçait ce qu'il lui en coûta: & l'on voit fleurir aujourd'hui un Etat libre & Souverain, formé de l'union des Provinces perſécutées, dont la perte a entraîné enfin la Monarchie Eſpagnole dans une triſte deſolation. Ferdinand Second voulut faire dans l'Empire ce que Philippe avoit fait en Eſpagne, & éteindre la Religion Proteſtante. Il révoqua les Edits & viola les libertez dont les Proteſtans jouïſſoient. Cela lui attira les plus fâcheuſes affaires qu'un Prince puiſſe avoir jamais ſur les bras: & ſi Guſtave avoit eu encore deux ou trois ans de vie, on auroit vû apparemment changer le deſtin de l'Empire & de la Religion en Allemagne. On y donna ordre par un aſſaſſinat. Mais la Maiſon d'Autriche n'en a pas été plus à ſon aiſe; & elle n'eſt pas encore bien

relevée des coups que Gustave lui a portez : cependant elle n'est pas encore guérie de la maladie de persécuter. C'est pourquoi l'on ne voit pas que ses affaires se rétablissent : & si elle a quelque succés qui lui coûte bon du côté de Hongrie ; elle est en récompense bien abattuë dans le reste de l'Europe.

Mais il ne faut pas chercher des exemples de ce que la persécution sçait faire dans l'Espagne seule. On en peut trouver dans la France sa voisine, qui valent bien ceux qui se tirent de ce Païs ultramontain. Peut-être diroit-on vrai, si l'on attribuoit la subite décadence de la Maison de Charlemagne à sa maniére de convertir les gens. Il faisoit des Chrêtiens à coups d'épée : & il imposoit aux Saxons rebelles, comme une peine de leur felonnie, la nécessité de croire en Jesus Christ. C'étoient là d'étranges Chrêtiens, qui ne connoissoient l'Evangile que par la contrainte qui les y soûmettoit : & qui n'apprenoient les veritez du salut que de leur propre crainte, ou de l'insolence des vainqueurs. Aussi Dieu ne benit-il point ces Conquêtes. Il arracha

cha bien-tôt l'Allemagne à la famille qui l'avoit convertie si peu Chrêtiennement : & sa Providence a voulu que des mêmes lieux où l'on avoit planté un Evangile persécuteur, il soit sorti une Réformation qui a fait perdre à l'Eglise mere des persécutions presque tout ce qui étoit compris autrefois sous le nom de Saxe. J'ai parlé de la persécution des Albigeois en France sous Philippe Auguste. Je parlerai ici de celle des Protestans qui y commença sous François Premier. Ne touchons point aux affaires que ce Prince & Charles-Quint se donnérent mutuellement pendant leur vie: ni à la prison de François. Son Successeur nous fournit des remarques plus importantes. Les circonstances de sa mort feroient assez considerables pour tenir place dans cet écrit : d'autant plus qu'elles eurent quelque chose d'extraordinaire; & que trois de ses Successeurs, dont le nom ou la volonté servirent d'occasion à d'horribles violences, moururent aussi d'une maniére peu commune. Mais je n'ai pas dessein de raisonner sur des présages personnels : c'est pourquoi je n'ai rien dit de

de la mort surprenante de tant de gens dont la persécution a rendu le nom illustre. Par la même raison, je ne m'arrêterai point à l'Histoire des Princes de la Maison de Guise, où l'on trouveroit de belles choses à dire, si l'on vouloit particulariser ce que tout le monde sçait de leur mort. Il y a seulement une chose qui regarde cette Maison, que je ne veux pas qui m'échape. C'est que Dieu ayant trouvé bon, pour des raisons impénétrables de sa sagesse, de permettre que l'on opprimât en France la Religion Réformée, il n'a pas voulu que la Maison de Guise, qui avoit formé ce dessein, & qui l'avoit poussé si avant, eût le plaisir de le voir exécuter. Cette Maison, dont l'ambition cruelle avoit tant versé de sang Réformé, dans la pensée de se signaler par l'anéantissement de la Réformation, étoit périe avant que la profession de cette Religion fût interdite en France: & lors que le dernier mâle de cette famille mourut, il n'y avoit pas encore apparence que l'on portât les choses si loin que l'on a fait contre les Protestans de ce Royaume. C'est à dire, que Dieu a voulu

voulu que les Proteſtans viſſent éteindre la race de leurs anciens Perſécuteurs, avant que de périr eux-mêmes : la Sageſſe Eternelle n'ayant pas voulu qu'il y eût encore des yeux de cette famille, qui fuſſent ſpectateurs de cette déſolation, qu'elle avoit tant recherchée. Les Perſécutez ont vû la ruïne de leurs bourreaux ; mais les Perſécuteurs n'ont pas joui de la deſtruction des Réformez, dont ils avoient donné les premiers conſeils. Cela ſoit dit en paſſant, pour laiſſer lieu aux réflexions du Lecteur. Je reviens à Henri Second. La perſécution, qui fut violente ſous ſon régne, attira ſur ſa poſtérité une fin pareille à celle des Enfans de Philippe le Bel. De quatre enfans de Henri, il y en eut trois qui régnérent : mais pas un ne laiſſa de poſtérité. Je laiſſe à juger ſi ce fut l'oppreſſion des Peuples où la guerre faite aux conſciences qui attira cette vangeance ſur la Maiſon de Valois : mais il ſemble que la branche qui leur a ſuccédé auroit dû apprendre de cet exemple à ne commettre ni l'un ni l'autre de ces excés : & il n'y a perſonne qui ne puiſſe recueïllir de ces hiſtoi-

res,

res, que l'on compte en vain ſur une nombreuſe poſtérité, quand il y a quelque choſe dans la conduite des Peres, qui peut attirer l'indignation celeſte ſur la tête des Enfans. La Ligue, qui amena la France à deux doigts de ſa totale ruïne eſt une partie trop importante de l'hiſtoire de ce temps-là, pour la laiſſer ſans réflexion. Ce fut un moyen dont Dieu ſe ſervit pour mettre aux mains l'un contre l'autre les deux plus grands Perſécuteurs du ſiécle, Philippe d'Autriche & Henri III. & comme elle donna la mort au dernier, elle ébranla auſſi l'Empire de l'autre: car pendant qu'il arrêtoit les progrés du Duc de Parme en Flandre, pour l'envoier au ſecours des Ligueurs de France, il donna lieu aux Provinces révoltées contre lui d'affermir les fondemens de leur République: & en courant à la Conquête chimérique du bien d'autrui, il perdit la poſſeſſion réelle de ſes Provinces héréditaires.

J'aurois une ample matiére, ſi je voulois ici m'étendre ſur les mauvaiſes ſuites de la perſécution dans les autres Etats de l'Europe. Sigiſmond Roi

Roi de Suéde & de Pologne perdit le premier de ces Royaumes, parce qu'il crût être assez fort pour persécuter impunément les Protestans, qui en faisoient la meilleure partie. Ce fut de cette perte que les Jesuites, dont il avoit appris à violer sa parole, à révoquer ses sermens, à forcer les consciences, payerent la complaisance qu'il eut pour leurs détestables maximes. Son Prédécesseur Etienne avoit été bien plus sage, s'il est vrai qu'il tint pour maxime, comme des Ecrivains du païs le lui attribuent, qu'il *appartient incommunicablement à Dieu de gouverner les consciences, aussi bien que de créer de rien quelque chose, & que de prévoir l'avenir.* Je pourrois aller chercher jusqu'en Moscovie des exemples propres à mon dessein. Un certain Démétrius héritier légitime ou supposé de ce vaste Empire, s'étoit fait reconnoître, moyennant le secours des Polonois. Mais comme il se gouvernoit par l'avis des Jesuites, il ne fut pas long-temps sans violer les conditions qu'il avoit jurées; & sans vouloir soûmettre ses Peuples à la doctrine & au culte de ces pestes du genre

re humain. Cette entreprise trop précipitée, selon l'impatience ordinaire de la Société, ne servit qu'à renverser ce Trône mal affermi; & qu'à faire enfin périr miserablement Démétrius, aprés diverses vicissitudes. Je trouverois encore mon compte en Ecosse, si j'en voulois consulter l'Histoire: & j'y ferois remarquer que l'esprit persécuteur des Ducs de Guise y étant entré avec leur alliance, les cruautez & les perfidies des chefs de ce parti attirérent sur eux des vangeances épouvantables, qui auroient renversé l'Etat, si Dieu n'avoit veillé à sa défense, pour des raisons de sa sagesse, dont nous verrons l'effet quand il lui plaira. Mais cet article de la persécution est plus long que le reste de mon Ouvrage: il est juste de le finir; & d'ailleurs j'en ai assez dit, pour conclure que l'esprit de persécution est d'un mauvais présage, pour les Etats où l'on se gouverne par ses principes. On me demandera peut-être, d'où vient donc que la Religion Romaine, & l'Empire de son Pontife, qui est proprement la source de toutes les persécutions passées & presentes, & à qui
le

le profit en appartient, a ſubſiſté ſi long-temps, malgré les violences qui ſont ſorties de ſon Conſeil & de ſon génie? Je répons trois choſes. Premiérement que Dieu a des raiſons ſages de tout ce qu'il fait: & qu'il eſt ſur tout admirable dans ce qu'il permet que cette puiſſance ſe maintienne, pour ſe ſervir d'elle à exercer ſon Egliſe; & même quand il laiſſe engager dans les ſentimens & dans les intérêts de cette nouvelle Babylone, les Puiſſances de la terre qui doivent un jour être les inſtrumens de ſa vangeance contre elle. Secondement, que cette puiſſance n'y perd rien pour attendre: & que Dieu lui fera bien ſçavoir un jour, quand le temps de ſa chûte ſera venu, que le ſang des Saints & des Martyrs, dont elle s'eſt abruvée, ſera l'une des plus certaines cauſes de ſa ruïne. Il s'en eſt expliqué, dans ſa parole, aſſez clairement, pour contenter ceux qui le veulent apprendre: & l'on en peut recueillir que la derniére perſécution qu'elle excitera ſera le commencement de ſa ruïne. Si c'eſt celle qui dure preſentement, ou s'il en faut craindre encore une

une autre, je n'en ſçai rien: un peu de temps décidéra la queſtion. Troiſiémement, qu'à parler des choſes ſelon la politique humaine, il ne faut pas s'étonner que Rome n'ait pas encore ſenti l'effet du préſage dont je parle: parce que le plus ſouvent elle ne perſécute pas elle-même; mais elle fait exercer la perſécution par les Princes ſes dépendans. Or il eſt naturel que l'inſtrument qui ſert à un ouvrage ſoit plûtôt uſé que la main de l'Ouvrier: & la Providence de Dieu veut bien brûler la verge, avant que de caſſer le bras qui s'en ſert. La Prudence de Rome fait que le profit de l'action eſt pour elle: mais elle laiſſe aux Princes les riſques de l'exécution; & les ſuites de la violence. Ils dépeuplent leur païs; ils font le dégât dans leurs Provinces; ils ruïnent leurs Sujets; ils mettent dans le cœur de leurs Peuples le reſſentiment & le deſeſpoir. Naturellement les effets de tout cela ne regardent que les lieux où la violence régne: ce ſont les Etats où le mal ſe fait qui en doivent craindre les conſéquences. Mais il faut attendre l'heure de Dieu, avant que les éclats

de la ruïne publique rejallissent jusques à Rome.

Je ne traiterai pas fort au long le présage que je veux tirer de l'excés de superstition & d'Idolatrie ; parce que si je voulois en faire une ample discussion, il faudroit que je fisse en même temps l'Histoire de tous les siécles & de tous les Peuples. Tout ce que j'ai donc à dire sur ce sujet, c'est qu'on ne sçauroit nier qu'il n'y a rien que Dieu regarde avec tant d'horreur, que de certains excés de ce culte impur, qui deshonore sa Majesté, sous le prétexte de son service. On sera convaincu de ce que je dis, si l'on considére combien de fois Dieu a témoigné cette horreur dans sa parole : & combien ont été effroiables les jugemens dont il a visité le monde, quand la corruption de ce culte est arrivée à son comble. Mais il faut sur tout remarquer que Dieu a été bien plus sévére, quand il a puni l'Idolatrie de son propre Peuple, que celle des autres Nations : parce que l'outrage qu'il recevoit de ce Peuple son allié le touchoit de plus prés, que ceux qui lui étoient faits par tous les autres. Cela est fondé sur ce

que

que les crimes sont moins excusables devant Dieu, quand il a donné aux hommes qui les commettent plus de lumiéres, pour leur en faire connoître la nature & les conséquences, & plus de motifs pour les éviter. Il s'ensuit de là que les Juifs Idolatres étoient plus coupables que les autres Nations, parce qu'ils avoient plus de moyens de connoître de Dieu, & plus de motifs de lui obéïr. Que les Chrêtiens sont encore plus inexcusables que les Juifs, parce que l'Evangile leur a donné encore de nouvelles connoissances, & leur a enseigné en quoi consiste le culte le plus convenable à Dieu. Qu'entre les Chrêtiens, ceux qui vivent dans les temps & dans les lieux où Dieu a versé le plus de lumiére, sont encore plus criminels, s'ils corrompent le service que Dieu leur commande. Par conséquent si l'ire de Dieu menace tous les païs où l'Idolatrie régne, malgré les lumiéres du Christianisme, il est évident qu'elle menace encore plus ceux où ces lumiéres ont été plus pures, plus vives, plus éclatantes: s'il y a donc quelque païs où les lettres ayent extraordinairement

fleuri depuis cent cinquante ans, ſans que cette occaſion ait empêché l'Idolatrie de s'y affermir & de s'y accroître; voilà une raiſon qui en rend le crime plus puniſſable. Si de plus on a prêché, depuis un pareil eſpace de temps, la verité, dans les mêmes lieux, avec force, avec fermeté, avec évidence, ſans que l'on y ait profité de ſa connoiſſance; voilà une ſeconde raiſon qui rend encore plus juſte la punition de ce païs incrédule. Si, bien loin de tirer du fruit de ces avantages, on y a favoriſé plus que jamais la ſuperſtition & l'Idolatrie, tantôt cherchant à l'excuſer par des tours nouveaux, & des ſophiſmes ingénieux; tantôt en offuſquant la verité oppoſée par de nouvelles calomnies & par des artifices inouïs: voilà qui ajoûte encore un poids nouveau à la vangeance dont ce païs eſt menacé. Si, depuis que l'on y a fait les premiéres attaques à la ſuperſtition, par la prédication de la verité, l'on y a tellement multiplié les Miniſtres de l'Idolatrie & de l'erreur, que l'on y en trouve aujourd'hui ſoixante, pour un que l'on y trouvoit il y a cent ans: & ſi ce faux culte y a fait
de

de si grands progrés, qu'au lieu qu'un seul avoit bien de la peine à y vivre de son métier, au temps que je marque, les soixante y trouvent aujourd'hui de quoi le porter haut, & vivre à leur aise: voilà qui fait voir que l'Empire de l'Idolatrie & de la superstition y fleurit plus que jamais. Si même ce compte s'y trouve, sans parler des nouveaux ordres de Moines, qui s'y sont établis à la faveur de la bigoterie, & des subtils raffinemens du culte étranger: voilà qui montre que jamais le service défendu n'a eu un si prodigieux pouvoir sur les esprits: puis que pour entretenir tant de milliers de gens qui tirent leur subsistance de cette fausse piété, il faut que le Peuple y soit horriblement prostitué. Si par dessus tout cela, on voit les objets de la superstition tellement multipliez, en comparaison du passé, qu'au lieu qu'on ne voyoit il y a cent ans qu'une ou deux images dans chaque Ville, on les voit aujourd'hui placées presque sur toutes les portes & dans tous les carrefours; on ne peut douter que ce ne soit un excés d'abandon à l'Idolatrie, dont on ne sçauroit qu'à peine s'imaginer

le degré. Que dirai-je donc s'il se trouve encore que, pour porter la chose plus loin, l'on enchérisse dans ce païs par dessus tout ce que l'on avoit encore pratiqué, envers la plus vénérable Idole du Papisme; sçavoir un peu de pâte déïfiée; & que par dessus les adorations ordinaires; les cloches qui en donnent le signal; les fêtes qui sont dédiées à ces actes d'impiété, les expositions de cette oublie, dont les sçavans même murmurent, comme d'inventions contraires à l'antiquité; les processions pompeuses où elle est portée; les Offices que l'on a composez à son honneur; les Confrairies qui s'y sont consacrées; le salut que l'on y chante; les gardes que l'on fait veiller la nuit, pendant que ce Dieu nouveau fait est exposé sur les Autels; & autres pareilles dévotions; que dirai-je si par dessus tout cela on ajoûte encore de nouveau des institutions de certains Ordres, dont le vœu principal & l'occupation essencielle, est de pleurer, de jeûner, de se mortifier par de dures austéritez, & d'assister sans cesse, jour & nuit, devant cet objet d'idolatrie, pour expier, par de continuelles pénitences,

nitences, les blasphêmes & les impiétez que les Hérétiques & les profanes commettent tous les jours contre cette prétenduë Divinité? Ne regarderai-je pas comme un épouvantable excés, que Dieu ne sçauroit long-temps dissimuler, cette pratique nouvelle, qui vient de s'établir à nos yeux, dans des païs où tout est permis contre l'Evangile? On avoit bien connu dans le Paganisme des Dieux dont on pleuroit la mort ou les tristes avantures: Adonis chez les Pheniciens, Thammuz chez les Juifs corrompus, Osiris chez les Egyptiens: mais cela n'arrivoit qu'à de certaines solemnitez. Il n'y a que le Christianisme à l'usage de l'Eglise Romaine qui ait établi à l'honneur de son Idole des larmes perpétuelles; ou des démonstrations d'une affliction qui ne finit point. Cependant je puis ajoûter à cela que ce sont peut-être ces mêmes lieux, ou, comme si l'on s'étoit défié de la protection de Dieu, sous laquelle le païs avoit fleuri plusieurs siécles, & comme si le reste de la superstition ne suffisoit pas pour attirer l'ire de Dieu, on a publiquement par des actes réïterez mis &

l'Etat & la famille dominante ſous le patronage de la Créature : & cela lors que la voix de la Réformation frappoit les oreilles de tout le monde, & les rappelloit hautement de ces vaines ſuperſtitions au ſervice du Dieu vivant. Aprés cela, n'ai-je pas lieu de conclure que les lieux, où l'Idolatrie a pris de ſi prodigieux accroiſſemens, malgré les lumiéres de la verité, qui avoient tant d'éclat & tant de force, que ces lieux, dis-je, quelque proſpérité que l'on y remarque, ne ſont, peut-être, pas loin d'une funeſte révolution ?

Je mettrai fin à la conſidération de ces préſages, quand j'en aurai encore expliqué un nouveau, que je tire de l'autorité du Clergé. Il ſemble que la décadence des Etats eſt attachée à la proſpérité de ce Corps également ambitieux & infidéle. J'avertis que je ne compte ici pour le Clergé que ceux qui y tiennent le premier rang. Je ne regarde les menus Clercs que comme des inſtrumens de la paſſion de ceux qui les ménent : comme les ſimples ſoldats ne ſont que des exécuteurs des ordres de leurs Commandans. La force

ce

ce du parti eſt, ſi vous voulez, dans le nombre de ceux qui compoſent ce bas ordre ; mais le Conſeil, & la vertu motrice eſt dans l'Ordre ſupérieur. C'eſt pourquoi je le regarde comme la ſource de tout le mal ; & comme digne de tout le reproche. J'avertis auſſi que je ne parle point de ceux qui ayant rompu avec l'Egliſe Romaine, ont ſans doute, ou doivent avoir renoncé aux maximes qui s'étoient peu à peu établies dans la conduite Eccleſiaſtique, quoi qu'elles y ſoient entrées preſque auſſi-tôt que le crédit & les richeſſes. Long-temps devant la converſion des Empereurs, l'eſprit de cabale & d'inquiétude avoit ſaiſi les Paſteurs, qui aimoient à courir, pour porter la broüillerie & la diſcorde dans tous les quartiers du monde. On en trouve des plaintes aſſez améres dans les écrits de S. Cyprien, qui taxe peut-être par là les entrepriſes du Clergé de Rome, qui avoit déja de grandes vûës, & de hautes prétentions. Mais la choſe alla bien plus loin, depuis que le Chriſtianiſme fut élevé ſur le Trône. Cela fait pitié de voir comment les Evêques tournoient l'eſprit de Con-

ſtantin. Il eut plus d'affaires à régler leurs différens, qu'il n'en avoit eu à vaincre tous ceux qui lui avoient diſputé l'Empire. Ils lui broüillérent tellement l'eſprit par leurs diſputes & par leurs quérelles, que je crois qu'il ne ſçût jamais pendant ſa vie de quelle Religion il étoit ; & qu'il mourut Arien par occaſion plûtôt que par choix. Il avoit bien jugé d'abord quelles gens c'étoient que les Paſteurs Chrêtiens de ſon temps, quand il fit brûler les Volumes immenſes de plaintes que les Evêques lui avoient faites les uns des autres : & que deſeſpérant de vuider leurs différens par les formes, il les accommoda par autorité. Mais il auroit bien fait de ſuivre toûjours cette maxime ; & de ne prêter jamais l'oreille aux accuſations dont ils l'étourdiſſoient ſans ceſſe. L'Egliſe Chrêtienne en auroit peut-être quelques Conciles de moins : mais elle en auroit auſſi apparemment plus de paix & de pureté : & les Evêques ayant perdu le pouvoir de s'aſſembler, ſous prétexte de défendre la verité, n'auroient pas eu l'autorité de la corrompre, comme ils ont fait dans la ſuite, à l'oc-

l'occasion de leurs Synodes. Il n'y a qu'un Concile que l'on a qualifié un *Brigandage* : mais entre ceux même qui ont par hazard décidé la verité, il ne laisseroit pas de s'en trouver qui ne seroient pas indignes de ce beau titre, si l'on vouloit leur faire justice. Quoi qu'il en soit, le haut crédit du Clergé, sous Constantin, embarrassa ce Prince dans mille affaires : parce que tout ce qui regardoit un corps si redoutable étoit devenu affaire d'Etat, & qu'il eût mieux valu offenser le Roi de Perse, que l'Evêque d'une bicoque. Ce fut encore pis sous le régne de ses Enfans ; où les divisions des Evêques penserent broüiller les deux freres : les Orthodoxes implorant la protection de Constant, contre les Ariens que Constance favorisoit. Cela est beau, de remarquer dans les histoires les courses de ces Evêques vagabonds, qui, non contens de prêcher l'Evangile à leurs Diocéses, assez grands alors pour les occuper, alloient au bout du monde, y mettre tout en mouvement, & assembler Synodes sur Synodes, qui s'entr'excommunioient d'une maniére fort édifiante. Pendant

ces troubles, il est aisé de juger que l'Etat ne tiroit pas de grands secours de ses membres : & ceux qui comprennent bien ce que c'est que l'homme, n'auront pas de peine à concevoir, que les Peuples attentifs à ces troubles de Religion, dont les entrailles de l'Empire étoient déchirées, ne songeoient pas beaucoup à ce qui se passoit sur les frontiéres. Cela pensa rendre au Paganisme le crédit qu'il avoit perdu : & il ne faut pas douter que les cabales dont les Evêques de tous les partis broüilloient l'Empire, n'ayent aidé à Julien, que les Payens révoltérent contre Constance, à former ce dessein avec moins de crainte. Les Payens eussent moins osé, si les Pasteurs Chrêtiens avoient été plus paisibles. Mais dans un temps où leur crédit leur donnoit le moyen de troubler l'Etat, il faisoit bon les attaquer, parce qu'ils n'étoient pas préparez à se défendre. Si Julien ne réüssit pas, il ne faut pas s'en prendre aux Evêques, qui lui donnoient assez beau jeu. C'étoit l'ouvrage de Dieu, que de détruire l'Idolatrie : c'est pourquoi, pour l'empêcher de se rétablir, il ne laissa pas

pas vivre long-temps ce dangereux Prince: & la Providence prit le soin de la Religion Chrêtienne, dont les Pasteurs avoient converti le ministére en des intrigues de Cour. La fin de tout cela, ce fût la chûte de la Maison de Constantin; & peu aprés, celle de l'Empire même.

Mais quand le mystére d'iniquité eut fait un peu de progrés, ce fut encore bien autre chose. Il n'y eut point de partie du Christianisme où le crédit du Clergé ne se fit sentir par de funestes effets: & l'on ne sçauroit lire l'Histoire, sans trouver par tout dans ce puissant Corps des marques d'une ambition démesurée, d'une avarice insatiable, d'une cruauté barbare, d'une audace à tout entreprendre, d'une ingratitude qui ne se peut peindre avec des couleurs assez noires. L'ambition de ces gens les a faits grands Seigneurs par tout; & Princes en de certains lieux. Leur avarice leur a fait négliger le salut des ames, pour amasser des richesses & des revenus. Leur cruauté a fait périr des hommes par millions. Leur audace leur a persuadé que c'étoit à eux à couronner les

Rois,

Rois, comme si c'étoit d'eux que les Rois devoient tenir leur puissance: en quelques lieux même, comme, par exemple en Navarre, quoi que les autres Etats du païs prêtassent serment aux Rois, le Clergé se dispensoit de ce devoir; & recevoit bien, à la verité, des Rois le serment de garder les immunitez Ecclesiastiques; mais ne juroit point aux Rois qu'il seroit fidéle. Son ingratitude lui a fait mille & mille fois prendre parti contre ses bienfaiteurs, quand il a crû qu'il trouveroit de nouveaux avantages dans le parti de leurs ennemis. Il seroit trop long de rapporter exactement les preuves de tout cela: je remarquerai seulement ce qui a le plus de liaison avec la décadence des Etats. L'on sçait que la querelle des Empereurs & des Papes sur le sujet des Investitures a été cause de la ruïne de l'Empire. Le Clergé, qui y étoit tout puissant, par les grands fiefs & les grands revenus qu'il y possedoit, ne vouloit plus reconnoître de Souverain: & par une ingratitude infernale ne vouloit pas relever ses possessions des Princes qui les lui avoient données. Car l'Investi-

ture n'étoit rien qu'une cérémonie d'aveu que l'on tenoit les biens temporels, annexez aux Charges Ecclesiastiques, de la liberalité des Souverains. On peut voir dans une infinité d'ouvrages les conspirations, les séditions, les trahisons où ces bons Prélats ont trempé, pendant la durée de ces troubles : & avec combien de zéle ces graves Docteurs qualifioient hérétiques ceux qui appuioient les prétentions des Empereurs. Ce que j'ai de ma part à dire sur ce sujet, c'est que si ces Princes avoient été assez sages, pour empêcher le Clergé de monter à une si haute puissance, ils auroient prévenu la décadence de leur propre autorité : & l'Empire, qui n'est plus aujourd'hui qu'une ombre, seroit peut-être encore quelque chose. L'Orient n'a pas été de ce côté-là plus heureux que l'Occident : & l'on y a vû des Conciles tenus en presence même des Empereurs, comme entr'autres celui qui passe à Rome pour le huitiéme Ecuménique, où l'on traite les Princes avec tant d'orgueil qu'il semble qu'ils ne tiennent leur dignité que de la concession des Evêques.

On

On voit une longue ſuite de ſiécles pendant leſquels les Synodes étoient fréquens en tous lieux : mais ce ſeroit une rare découverte que celle d'un Synode où le Clergé eût oublié à excommunier les détenteurs de ſes biens & à faire de ſévéres réglemens contre ceux qui pourroient les uſurper. Au contraire on en peut trouver beaucoup où ils ne traitent de rien moins que de ce qui regarde la Religion. Cette paſſion pour les biens temporels faiſoit toûjours tenir les Eccleſiaſtiques aux oreilles des Rois, afin de leur extorquer quelque gratification : & de là vient que pendant que les Rois, qui s'étoient élevez en Eſpagne contre les Maures, pouſſoient leurs conquêtes contre ces barbares, les Evêques qui les ſuivoient les obligeoient à leur faire part du butin ; & à leur faire preſent des Villes & des contrées d'où ils avoient chaſſé les ennemis : tout cela par un principe de conſcience, pour expier le crime de verſer tant de ſang humain & d'exercer toutes les violences qu'on appelle le droit de la guerre. Les Princes portoient les armes, pour enrichir les Evêchez & les Abbayes.

C'eſt

C'eſt à dire, que le Clergé ôtant par ce moyen aux Rois une partie de leurs conquêtes, diminuoient auſſi d'autant leur puiſſance, & arrêtoient ainſi le cours de leur proſpérité : ce qui eſt arrivé effectivement quelquefois, par la garde peu vigilante & peu fidéle que le Clergé faiſoit de ſes places : de ſorte qu'aprés que les Maures l'en avoient chaſſé, il falloit que les Rois, au lieu de meilleures affaires, euſſent le ſoin de les reprendre. Dés le temps des Goths, le Clergé avoit donné des marques de ſa perfidie. Il oſa aider à l'excluſion de Bamba Roi légitime; & afin qu'il ne manquât rien à l'attentat, il confirma Euvige, qui avoit empoiſonné ce malheureux Prince. Il ne tint pas à Sigebert Archevêque de Toléde qu'il n'en fît autant à Egica : mais les affaires n'y étoient pas diſpoſées. Cependant comme ces bons Peres ne ceſſérent de broüiller l'Etat, par leurs Conciles, qui ſous le nom d'aſſemblées Eccleſiaſtiques, étoient devenus des Conſeils parfaitement ſeculiers, ils firent ſi bien que la Monarchie ne dura pas long-temps; & que les Rois Goths, ne pouvant pen-

penser à tout, furent détruits par les Sarrasins. Cela n'empêcha pas le crédit des Evêques de se relever, avec les petits Etats qui se formérent depuis en Espagne: & leur orgueil suivit pas à pas le progrés de leur crédit. Ils firent faire amende honorable à Sanche Ramires Roi de Navarre: mais pourquoi? Pour avoir commis peut-être quelque crime abominable? non: mais pour avoir osé, dans un besoin de son Etat, lors que le reste de ses Sujets n'en pouvoit plus, lever quelques deniers sur le Clergé. C'est à dire, que s'il eût attendu le secours de son Clergé dans sa nécessité, son Etat encore mal affermi auroit couru risque de tomber. Ferdinand III. prit Seville sur les Maures. On y rétablit un Archevêque, qui devint grand Seigneur par la restitution des anciens droits de l'Evêque, & par les nouvelles concessions du Conquérant. La reconnoissance fut digne du bienfait. Alfonse le sage, Fils de Ferdinand, avoit été élû Empereur. Ses retardemens donnérent lieu d'en élire un autre, que le Pape confirma. Cela n'obligea point Alfonse à quitter ses pré-
tentions.

tentions. Il en fallut venir aux moiens extrêmes. Le Pape l'excommunia, s'il persistoit à retenir le nom d'Empereur. L'exécuteur de cette sentence fut l'Archevêque de Seville. Ce fut une belle récompense de la faveur que Ferdinand avoit faite à cette Eglise. Mais l'Histoire de tous les Païs est pleine de semblables marques des bonnes intentions du Clergé. J'ajoûterai seulement ici une chose qui me paroît assez singuliére. C'est qu'il y avoit une ancienne coûtume dans le Païs de Biscaye de ne souffrir point qu'il y entrât un Evêque. Je ne sçai point l'origine de cette coûtume ; dont je suis bien fâché : car il y a de l'apparence qu'elle étoit fondée sur quelque raison importante. Je n'ai pas assez de connoissance de l'Etat present de l'Espagne, pour sçavoir, si cette coûtume subsiste encore : & il y a bien de l'apparence que le Clergé, qui est fort jaloux du point d'honneur ; n'aura pas perdu l'occasion de la faire violer, si elle s'est presentée. Cette exclusion formoit une tache sur ce Corps orgueilleux qui valoit bien celle de la Pyramide, autrefois dressée à Paris

pour

pour conserver la mémoire des belles actions des Jesuites. Comme donc ceux-ci n'ont point eu de patience, qu'ils n'ayent fait abattre ce monument de leur doctrine parricide, il y a bien de l'apparence que les autres n'ont rien négligé, pour abolir cette coûtume odieuse, qui n'étoit pas établie pour leur faire honneur. Charles-Quint & Philippes Second firent assez de changement en Espagne, & portérent assez d'atteintes aux libertez de leurs Peuples, pour avoir anéanti ce privilége extraordinaire. Quoi qu'il en soit, il subsistoit encore quand Charles vint à la Couronne. Car Ferdinand son Grand-Pere avoit confirmé par serment toutes les libertez des Biscains: & de son temps la coûtume dont je parle étoit encore dans sa vigueur. Ce Prince entra inconsiderément dans la Biscaye accompagné de l'Evêque de Pampèlune. Les Peuples murmurérent de cette entreprise faite contre leurs priviléges: & le Roi fut obligé de faire retirer l'Evêque. Aprés cela les Biscains, sur la terre de qui cet Evêque avoit passé, s'occupérent plusieurs jours à racler

les chemins où il avoit marché ; & tous les lieux même où sa mule avoit mis le pied : & quand ils avoient amassé quelques monceaux de cette terre raclée, ils la portoient dans la mer, & l'y jettoient avec mille imprécations. Il me semble que cette coûtume dit plus contre le Clergé, que tout ce que l'on pourroit recueillir de l'Histoire. Une coûtume si rare ouvre à l'esprit, qui voudra en deviner l'origine, un vaste champ de pensées. Quelle conjecture peut atteindre au sujet d'une si étrange aversion ? L'on ne refuse le passage à personne : & quand un lepreux, ou un pestiferé auroient passé dans quelque lieu par surprise, on ne gratteroit pas la terre qu'ils auroient touchée : cependant on le faisoit pour un Evêque, comme s'il avoit plus sali la terre qu'un pestiferé : & je ne doute point que si ces Peuples avoient pû separer l'air qu'il avoit respiré d'avec celui qu'ils respiroient eux-mêmes, ils n'en fussent venus là de tout leur cœur. Cela se peut conclure de ce qu'ils accompagnoient de grandes imprécations le reste de la cérémonie. Pour moi, j'avouë que je suis

ſuis jaloux de la ſageſſe des Biſcains ; qui avoient ſi bien jugé que la preſence des Prélats portoit avec eux je ne ſçai quoi de contagieux & de funeſte : & ſur tout de ce qu'ils avoient bien compris que les vices de ceux qui leur avoient inſpiré cette averſion étoient des vices de l'Ordre, non des perſonnes : à cauſe de quoi ils n'excluoient pas de leur Païs ſeulement un tel ou un tel Prélat, mais en général tout ce qui s'appelloit Evêque. Le monde y auroit beaucoup gagné, ſi l'on avoit eu par tout la prudence d'en faire autant ; au moins depuis que cet Ordre ſuperbe a achevé de ſe corrompre par les maximes Antichrêtiennes.

Je ne ferois que copier cent & cent Auteurs qui en ont parlé, ſi je rapportois ici ce que l'Etat d'Angleterre a ſouffert du trop grand crédit de ſon Clergé, pendant qu'il étoit encore adherant au Pape. Les quérelles de Thomas de Cantorberi avec ſon Roi ſont trop connuës, pour être encore une fois écrites. Tout le monde ſçait que ce ſcélérat monta au degré deSaint par des rebellions, des ingratitudes, des méchancetez, qui dans un autre

qu'un

qu'un Evêque, auroient mérité la rouë. Mais il obéïssoit aux principes de sa dignité: & c'est ce que l'on doit attendre d'un Clergé animé par les maximes Romaines, quand il se trouvera assez fort pour donner de la peine aux Souverains. Une petite revûë de ce qu'il a fait en France en divers temps confirmera la même chose. Le crédit des Ecclesiastiques étoit grand sous la seconde race des Rois : & il avoit commencé sous la premiére à passer les bornes. C'est pourquoi les Evêques étoient alors les arbitres de l'Etat ; & leur autorité donnoit le branle aux affaires. Cela continua long-temps sous la Postérité de Charlemagne, dont les Princes ne pouvoient s'agrandir ni se conserver, que quand ils avoient le suffrage des Evêques: mais aussi l'on peut tirer de la même cause le commencement de la décadence de cette famille. Le Clergé prit tant de part au Gouvernement sous Louïs le Debonnaire, qu'un esprit plus ferme que ce Prince auroit eu bien de la peine à s'en tirer. Cet infidéle corps le fit passer par les diverses conditions d'excommunié, de péni-

tent, de réconcilié, de déposé, de rétabli: & se fit un joüet de la puissance Impériale, qu'il lui fit quitter & reprendre selon ses caprices: comme si l'Empire n'avoit été qu'une commission exercée par ce pauvre Prince, sous le bon plaisir des Evêques. Cela continua encore depuis: & souvent les Princes de cette race furent réduits à se gouverner par l'avis des Evêques, & à se soûmettre à leurs jugemens: en sorte que les affaires d'Etat ne se traitoient plus que dans les Synodes. Mais dans ces derniers siécles les Prélats ont eu encore plus d'une occasion de montrer ce qu'ils sçavent faire, quand ils ont la force de leur côté. Ils prirent parti dans la Ligue contre Henri III. & encore plus contre Henri IV. son Successeur. Le prétexte en étoit beau: il s'agissoit de la Religion; & ils craignoient qu'un Prince, dans le Païs de qui l'on avoit appliqué les biens Ecclesiastiques à d'autres usages qu'à la nourriture d'un Ordre fainéant & séditieux, n'en fît autant dans le Royaume dont la succession lui étoit échûë. C'étoit une raison suffisante pour prendre parti parmi les

Ligueurs. Si l'on dit ici que tous ne ſuivirent pas cet exemple ; je répons que tous ceux qui ſuivirent les maximes de leur Religion & de leur génie, ſe joignirent aux rebelles : & que Henri IV. ne fut ſuivi que d'un petit nombre qui avoient d'autres intérêts & d'autres vûës. Et cela eſt à remarquer pour les occaſions pareilles, où l'on pourroit alléguer la même exception. S'il y a quelques Prélats qui demeurent dans leur devoir, le plus grand nombre le viole : & au lieu que la fidélité des uns vient ou de leurs inclinations perſonnelles, ou de leurs intérêts particuliers ; les attentats, les rebellions, les broüilleries des autres viennent du génie propre de l'Ordre, & du fond de leur politique. Cela paroît, par ce que tous ceux qui ont jamais eu part aux factions & aux ſéditions n'ont pas fait de façon de mettre toûjours le nom de Religion à la tête de leurs motifs : c'eſt à dire, l'intéreſt de leur grandeur & de leur proſpérité: car il n'y a perſonne qui ne ſçache que dans le langage du Clergé, *Religion* ſignifie, non pas connoiſſance de Dieu, devoirs de piété, actes de foi,

ni choses semblables : mais intérêts temporels & vûës de politique humaine, sous le prétexte du nom & du service de Dieu. Je ne sçai comment ce Clergé excuseroit, devant des Juges équitables, ce qu'il fit aux Etats de Paris en 1616. L'on y voulut pourvoir à la sureté des Rois, contre les assassinats, & faire une Loi d'Etat, qui déclarât que la personne des Rois étoit sacrée; qu'ils ne pouvoient être ni excommuniez ni déposez; ni sous aucun prétexte exposez à la fureur des Parricides. Il étoit juste d'y penser. On avoit devant les yeux deux exemples assez frais de ce que les Rois pouvoient craindre, quand ils étoient ou odieux ou suspects à ceux qui peuvent tout dans le Clergé: & l'on voyoit se fortifier dans le Royaume une Secte qui enseigne que tout est permis contre un Roi excommunié. Mais le Clergé ne trouva pas bon que l'on mît les Rois au dessus de ses entreprises. Il s'opposa au desir des bons Sujets; il débaucha la Noblesse; & quelques-uns même des Princes; il corrompit le Conseil; & fit si bien que l'on se contenta, pour la sureté des Rois, d'un

d'un certain decret illusoire du Concile de Constance. Il y avoit dans cette politique du Clergé deux profondeurs de méchanceté qu'on ne sçauroit presque s'imaginer. La premiére, c'est qu'en faisant dépendre la sureté des Rois d'un decret Ecclesiastique, plûtôt que des loix même de l'Etat & de la nature des choses, ils donnoient à leur Ordre un degré d'autorité supérieur à l'autorité Royale: puisque la vie même & la sureté des Rois étoit entre ses mains, & dépendoit de ses réglemens. La seconde, c'est que l'on peut éluder ce decret par une distinction; disant qu'il n'y est parlé que des Rois, & non des Tyrans, ou de ceux qui ne sont plus Rois. Or on sçait que selon la doctrine du Clergé, un Roi n'est plus Roi, quand il a encouru l'indignation du Pape, par les Bulles duquel il est déposé ou excommunié. De sorte que pour jouïr du decret du Concile, il faut qu'un Roi s'assure des bonnes graces du Pape & de son Clergé. Autrement il n'a nulle assurance de son repos ni de sa vie.

Il est vrai qu'il semble que depuis peu le Clergé a réparé cette ancienne

faute par la déciſion des quatre articles, mais il ne faut pas compter ſur ſes démarches preſentes. C'eſt un Corps qui ſçait s'accommoder au temps ; & qui eſt trop bon ménager de ſon crédit, pour le hazarder, quand il trouve un contrepoids capable de le balancer. Il ſe ſert de la commodité preſente pour s'accroître & pour ſe fortifier : mais l'avenir lui donnera celle de récompenſer ſes bienfaiteurs à ſa maniére accoûtumée. Qu'on ne prenne pas ce que je dis pour une conjecture en l'air. Il s'eſt paſſé des choſes, dans l'affaire de la Régale, qui donnent lieu de juger ce que le Clergé ſçaura faire, quand le temps lui ſera plus favorable. On voit une Harangue imprimée du défunt Archevêque de Rheims, celui de tous les Prélats qui étoit le plus obligé à ſon Souverain, parce que c'étoit celui de tous les Prélats qui avoit le moins contribué par ſon mérite à ſon propre avancement : d'ailleurs Fils & Frere des deux perſonnes qui ont le plus profité de la faveur de leur Maître. Le but de cette Harangue c'eſt de perſuader aux Evêques aſſemblez pour ce ſujet qu'ils

qu'ils ne doivent point s'oppoſer aux prétentions de la Cour. Mais de toutes les raiſons qui pouvoient être utiles à ſon deſſein, & qui pouvoient être tirées du fonds de la choſe même, il n'y en faut chercher pas une. Le ſeul argument qui y régne eſt fondé ſur un *il n'y a point de reméde, le Roi le veut, il faut obeïr.* Il y parle par tout comme un homme qui conſole, qui a plus d'envie de faire prendre patience que de perſuader: & qui conſeille d'obéïr ſeulement à cauſe du temps: ſous l'eſpérance qu'on reprendra plus quelque jour, que l'on ne perdra preſentement. C'eſt à quoi revient tout le diſcours, où ce raiſonnement eſt tourné de tous les côtez. Cela exprime naïvement le caractére du Clergé. Quand il obéït c'eſt par force: mais même en obéïſſant il conſerve des vûës éloignées; & il s'attend bien de renouveller ſes prétentions. Cette politique du Clergé eſt ſi bien connuë à une République dont on vante beaucoup la ſageſſe, qu'elle tient cet ordre éloigné du maniement des affaires; & qu'elle lui fait ſentir ſa ſujettion plus qu'il ne l'éprouve en

nul autre lieu de l'Europe. De ſorte qu'elle lui a ôté, par cette prudence, avec le plus commode moyen de s'accroître & de s'enrichir, celui de troubler l'Etat, & de s'établir ſur ſes ruïnes. Il me ſemble que ce que j'en ai dit juſqu'ici pourroit ſuffire à démontrer que le haut crédit du Clergé eſt d'un mauvais préſage pour les Etats: & que dans les lieux où il eſt le ſeul qui ne s'apperçoit point de la miſére publique, on doit craindre que tôt ou tard ſa grande proſpérité ne le porte à de grandes entrepriſes. Les raiſons qui l'arrêtent peuvent ne durer pas toûjours: & c'eſt une occaſion à laquelle on peut appliquer cet oracle, qui regarde directement ou indirectement les affaires de ce redoutable Corps: *on ſçait ce qui le retient : mais il le retarde ſeulement juſqu'à ce qu'il ne ſoit plus.* Dans des lieux où il n'y a qu'une partie qui ne ſouffre point, quand toutes les autres gemiſſent, il eſt aiſé que le fort achève d'opprimer le foible. Que ne pourra pas le Clergé, dans les Païs où les Peuples ſont accablez, la Nobleſſe mépriſée, les Marchands ruïnez, la Juſtice vénale,

les Officiers qui la doivent rendre abaissez jusques dans la poudre, les Financiers épuisez, & tout le monde mécontent ? Il ne manque plus là qu'un Gouvernement foible ou une Minorité, pour faire d'un grand Etat un fief de l'Eglise, ou du moins le joüet de la politique de ce parti dominant.

Mais si l'on ne trouve pas que ce présage soit encore assez expliqué, l'on y peut ajoûter une consideration nouvelle. C'est que, si l'autorité du Clergé a été dangereuse aux Etats, dés l'origine de sa grandeur ; elle est devenuë bien plus redoutable, depuis que les Moines, sortant du nombre des Laïques, dont ils faisoient partie autrefois, sont entrez dans le Corps & dans les priviléges de cet Ordre impérieux : mais qu'elle est devenuë sur tout funeste & mortelle, depuis que les Jesuites sont venus au monde. Cette noire Société, le dernier fleau dont l'ire de Dieu peut visiter la corruption & l'iniquité des hommes ; ou, si on l'aime mieux, la derniére ressource de l'Enfer, pour empêcher que la Justice & la verité ne se rétablissent sur

la terre : cette Société, dis-je, a mis le présage dans une évidence qui passe la conjecture. Elle a porté la désolation par tout où elle a eu du pouvoir. La France l'a vû par expérience, & pendant la Ligue, où ces perfides étoient les négociateurs de sa ruïne : & dans les entreprises qu'ils ont conduites & enfin exécutées, contre l'un des plus célébres de ses Rois. Elle en voit encore quelque chose aujourd'hui, dans l'état où la réduit la desertion d'un si grand nombre de familles ; & les pleurs & les gemissemens de tant d'autres : ouvrage de la politique de cette cruelle Compagnie. L'Espagne sa favorite, n'en a pas été mieux traitée. On vit cette Société travailler à sa grandeur dés sa naissance, sous le prétexte d'agrandir la Maison régnante : & elle eut beaucoup de part aux entreprises sous lesquelles Philippe Second succomba. Elle a fait ses affaires, & s'est établie par tout aux dépens de cette Monarchie. Que lui importe encore aujourd'hui que la Hongrie ait été le théatre de tant de révolutions & de tant de guerres depuis tant d'années ? On y pouvoit mainte-

nir

nir la paix en obſervant les promeſſes tant de fois faites & de bouche & par des Edits, de conſerver les priviléges du Royaume, & la liberté des conſciences. Mais les Jeſuites n'y auroient pas gagné, ſi l'on avoit ſuivi ces maximes équitables : puis qu'on les auroit privez ainſi des confiſcations du bien des Hérétiques, qu'on leur avoit accordées. Il a mieux valu, pour leur intéreſt, déſoler ce beau Païs par le fer & par le feu ; le dépeupler par les guerres, par les maſſacres, & par les ſupplices, le rendre deſert par les armes des Mécontens, des Turcs & des Impériaux ; & le remettre au pouvoir de ſon ancien Maître dans un état qui lui cauſera plus de peine & plus de dommage, qu'il n'en tirera de 30. ans de profit & de revenu : cela, dis-je, a mieux valu, que de ſouffrir que le repos & l'abondance y régnaſſent au grand regret des Jeſuites. J'ai déja remarqué le ſervice qu'ils rendirent à Sigiſmond en Suéde ; & à Démétrius en Moſcovie. Ces pauvres Princes furent ſacrifiez aux intérêts de ces ennemis du genre humain : de qui la politique impatiente ne veut pas même

attendre que le temps meuriſſe leurs deſſeins. Il faut qu'ils pouſſent les choſes à bout en tout temps, auſſi-tôt que l'intéreſt leur conſeille de l'entreprendre. Il ne leur en peut coûter que le repos ou la vie des Princes qui les favoriſent : & cela leur paroît ſi peu de choſe, qu'ils ne voudroient pas, pour l'éviter, conſentir ſeulement à un delai de quelques années. Pourquoi y faire tant de façons ? Les Souverains ſont trop heureux d'être les victimes de l'accroiſſement de cette Société : & c'eſt encore beaucoup d'honneur pour les Têtes couronnées, que l'on puiſſe écrire ſur leur tombeau, *Cy gît un Prince ſacrifié à la politique des Jeſuites.* S'il y a quelqu'un de ceux que la Providence a mis ſur le Trône, qui ſe trouve aujourd'hui engagé avec eux dans de pareilles entrepriſes, il a intéreſt d'y prendre garde : & d'empêcher, s'il ſe peut, que la précipitation de ces gens, pour qui les Rois ſont des ames viles, & qui ne valent pas la peine d'être épargnées, ne l'expoſe à payer les dépens de toutes leurs viſions.

Mais il eſt temps que je vienne à la

fin de ce petit Ouvrage : & il n'y a plus, pour en venir là, que trois ou quatre réflexions, nécessaires à expliquer tout ce qui précéde. La premiére, c'est que chacune des choses que j'ai remarquées, prise à part, & considérée en elle-même, a de la force pour présager les révolutions des Etats : mais que la force de leur signification devient encore plus grande, quand il y en a plusieurs qui concourent ensemble:&que l'on peut dire encore plus, quand elles se trouvent toutes unies. Quand on voit un grand Empire, qui subsiste depuis longtemps; dans une prospérité presque uniforme ; & dont les interruptions n'ont été que des occasions d'une plus grande gloire; où l'on voit régner tous les vices qui peuvent attirer l'ire de Dieu & le ressentiment des hommes : dont les Peuples sont opprimez; dont les voisins sont en allarme ; où l'autorité ne reconnoît point de bornes, & s'éleve jusques à la Toute-puissance ; où la flaterie est excessive, & se porte à des extrêmitez dont on n'avoit jamais vû d'exemple : où la persécution passe, non seulement pour une

choſe légitime ; mais pour une maxime néceſſaire d'Etat , & pour un devoir néceſſaire de Religion : où l'idolatrie & la ſuperſtition ſont montées à des excés épouvantables : où le Clergé peut tout ce qu'il veut ; & où les Jeſuites préſident dans tous les Conſeils , avec un mécontentement univerſel de tous les Ordres , quand, dis-je, on voit tout cela, qui eſt-ce qui peut s'empêcher de croire que les choſes tendent à une grande révolution ? Je croi que s'il y a dans l'Europe un Etat où l'on remarque ce caractére, tous les autres s'attendent à y voir du changement , & que la plûpart même ne feront pas fâchez d'y contribuer.

Une ſeconde réflexion , c'eſt que l'on voit la plus grande partie de l'Europe imbuë de la doctrine des perſécutions : en ſorte que l'on remarque par tout ou l'effet ou le deſir de forcer les conſciences. Il y a des lieux où l'on y travaille à découvert : il y en a d'autres où l'on en couvre le deſſein par de belles apparences. Il y a des lieux où l'on n'a rien d'Agneau que les armes que la nature lui donne ; mais où l'on parle

hautement comme le Dragon. Il y en a d'autres où l'on n'a rien de Dragon que le cœur; & où l'on parle comme l'Agneau. Mais sous des paroles diverses on cache les mêmes desseins: & si en quelques Païs la Religion qui veut engloutir toutes les autres, se sert ouvertement pour cela des forces qu'elle y posséde depuis long-temps; en d'autres, où elle ne peut pas assez, pour faire de plus grandes entreprises, elle se contente, jusques à present, d'être tolerée. Il ne faut pas s'étonner de cette diversité. Dans les premiers, elle est adulte, & elle a des forces completes: dans les autres, elle est, pour ainsi dire, naissante, & elle n'a pas encore atteint la perfection d'un âge robuste. Les Lions ne naissent pas furieux; ils le deviennent avec le temps. Pendant qu'ils sont encore jeunes on les apprivoise facilement; on leur apprend à bondir & à badiner; & ils sont alors le plaisir & l'amusement de leur Maître. On les laisse joüer sans crainte avec les agneaux, parce que l'on ne se défie pas de leurs dents & de leurs ongles. Mais quand l'âge leur donne des forces, ils se souviennent qu'ils

sont

sont Lions : & ils sont bien-tôt leur proie, si on le permet, de ce qui avoit été leur joüet. De même cette Religion, qui ne peut souffrir les autres, ne fait que joüer dans les lieux où elle veut s'introduire. Ce n'est qu'un Lion naissant, dont la foiblesse cache la fureur ; & qui ne demande que la liberté de bondir avec les brebis. Ce n'est encore qu'en joüant qu'elle les mord ou les égratigne. Mais les forces viendront avec l'âge ; & le Lion tâchera de devorer alors le troupeau qui n'avoit servi jusques là qu'à le divertir. Si quelqu'un y a intérest, c'est à lui à y prendre garde. Je veux dire ici seulement que, puisque l'esprit de persécution semble être généralement répandu en tant de lieux de l'Europe, il semble que le présage que j'en tire est trop général, pour menacer un lieu plûtôt que l'autre d'une décadence prochaine. Mais j'observe sur cela qu'il y a peut-être un lieu qui inspire cet esprit à tous les autres ; & qui ayant intérest à donner à ses voisins des affaires chez eux, pour n'être point troublé dans les siennes, fait en sorte, par des intrigues secretes, que l'on per-

perſécute par tout. La choſe eſt aſſez bien inventée, pour croire que les Sages du monde l'ont bien compriſe. Il n'y a point de meilleur moyen d'empêcher qu'un Prince ne porte la guerre au dehors, que de le mettre aux mains avec la conſcience de ſes Sujets. On eſt aſſuré qu'on rompt par là toutes les meſures de ſon ambition; & qu'on lui donne trop de raiſons de ſe défier du dedans, pour oſer rien entreprendre au dehors. Il ſemble même que ceux dont la proſpérité faiſoit trembler toute la terre, ont mis des bornes à leur propre bonne fortune, quand ils ont commencé chez eux ce ravage domeſtique, On les craint moins ailleurs; ils oſent moins de leur part; ils trouvent moins de facilité ou de ſureté dans leurs entrepriſes. Si donc il y a quelqu'un qui ſoit l'Auteur direct ou indirect de toutes les perſécutions que l'on exerce ou que l'on médite en Europe, il ſemble que c'eſt lui que le préſage regarde. Mais ſi cela n'eſt pas; & que chacun perſécute chez ſoi par ſa propre inclination, qui empêche que la Providence ne les mette aux priſes enſemble, afin que l'un

l'un ſerve à punir l'autre, & qu'ils exécutent réciproquement l'un contre l'autre les jugemens de Dieu ?

Une troiſiéme réflexion, c'eſt que j'ai attribué quelquefois un même événement à diverſes cauſes ; comme la décadence de la Maiſon de Charlemagne à la grande proſpérité ; à la maniére violente de planter le Chriſtianiſme, à l'exceſſive autorité du Clergé ; & ainſi du reſte. Mais on ne doit pas le trouver étrange. Il eſt aſſez naturel qu'il concoure diverſes cauſes à la production d'un grand effet : ſur tout quand ce ſont des cauſes enchaînées ; & qui ſont mutuellement l'inſtrument ou l'occaſion les unes des autres. De plus, quand il s'agit de ſonder les cauſes des Jugemens de Dieu ; il faut toûjours ſe les imaginer compliquées. Dieu s'eſt révélé à nous avec de telles propriétez, que, quand il s'agit de ſes bienfaits, il les accorde aux premiéres actions des hommes qui ont des marques de juſtice & de vertu : mais que, quand il s'agit de ſes vangeances, il faut des crimes redoublez pour les attirer : parce que prenant plaiſir à faire du bien, il y eſt excité

par le moindre effort de la piété des hommes: mais qu'il ne se porte à la punition des coupables que comme à regret: comme si les actions de justice rigoureuse lui coûtoient plus que celles de miséricorde.

Une quatriéme réflexion sera pour ceux que ces présages confirmeront peut-être dans l'esperance d'une prochaine delivrance de l'Eglise. Je ne veux point leur ôter la consolation d'espérer: aussi bien n'en ai-je pas le pouvoir; quand je serois assez cruel pour en avoir la volonté. Les hommes espérent volontiers, même outre espérance. Mais je ne laisserai pas de dire qu'il ne s'ensuit pas toûjours de ce que ceux qui persécutent l'Eglise doivent en être punis, que l'Eglise doive être delivrée. On ne voit pas que le Christianisme refleurisse dans quelque lieu, aussi-tôt que l'on en a chassé les Sarrasins ou les Ottomans. Au contraire, s'il se trouve quelques gens delivrez de la superstition & de l'erreur dans les lieux dont les autres Chrêtiens se rendent maîtres, ils ne font que changer l'objet de leur crainte: & si-tôt qu'ils ne craignent plus les

ava-

avanies du Turc, ils commencent à craindre pour leurs consciences. Il seroit encore aisé de confirmer cette remarque par des exemples anciens & nouveaux. Mais ce seroit une digression où je n'ai que faire d'entrer. J'ajoûterai seulement, que, comme la décadence des Etats n'arrive ordinairement que par quelqu'un de ces fleaux, que l'on appelle communément les fleaux de Dieu; & principalement par les guerres & les confusions du Gouvernement; je ne vois pas comment l'Eglise pourroit trouver sa paix dans les troubles de cette nature. Je sçai bien qu'on dit que Dieu sauva l'Eglise de Jerusalem, avant que cette Ville fût assiégée: & qu'il la maintint en paix dans une bicoque, pendant que les armes desoloient le reste de la Judée. Soit: ce n'est pas ici le lieu de disputer du fond qu'on peut faire sur les *on dit* des Historiens aussi crédules qu'Eusebe. Je crois bien que Dieu peut en faire autant aujourd'hui; & que sa Providence peut avoir préparé trois ou quatre Pella pour une, afin d'y mettre son Eglise à couvert de ces orages. Mais il n'y

n'y aura que l'Eglise retirée à Pella qui pourra joüir de ce repos. La prise de Jerusalem ne fut rien moins que le triomphe du Christianisme. Dix ou douze ans aprés, Domitien, qui ne valoit guéres mieux que Neron, fit bien sentir à l'Eglise que sa delivrance n'étoit pas encore venuë. D'ailleurs, si quelqu'un, quoi que fidéle dans le cœur, voulut demeurer à Jerusalem, aprés la retraite de ses freres, je croi qu'il fut enveloppé dans le malheur de la Nation. Il en peut arriver autant à ceux qui se trouveront encore dans les lieux où la vangeance de Dieu pourra tomber quelque jour : & la foudre qui brûlera leurs voisins pourra les noircir eux-mêmes. Je ne sçaurois me figurer des miracles qui garantiront du dégât & du pillage les maisons des gens de bien qui se trouveront enfermez avec les coupables dans une Ville prise d'assaut : & dans les guerres passées, on n'a guéres vû de semblables delivrances. Quand Dieu a voulu sauver quelqu'un, il l'a fait sortir des lieux qui étoient menacez de sa vangeance. Ceux qui n'ont pas voulu en sortir, y sont péris avec les coupables. Nous en

avons l'exemple dans le ſalut de Noé, au temps du deluge; & de Lot, quand Sodome fut foudroyée.

Je dis donc que le plus ſûr; pour ceux qui attendent leur delivrance, c'eſt de ſortir des lieux qui leur paroiſſent menacez; de peur qu'en demeurant mêlez à ceux que Dieu veut punir, ils ne ſe trouvent participans de leurs playes. Cette retraite des Fidéles hors de certains lieux auroit pû tenir ſon rang entre les préſages que j'ai rapportez. Car comme ils ſont le ſel de la terre, qui empêche la corruption & la diſſipation des corps où il eſt mêlé; ils empêchent auſſi que les Etats dont ils ſont partie ne tombent dans la déſolation. Mais quand ils ſe retirent ailleurs, ils emportent avec eux le ſel qui conſervoit le païs: & par conſéquent ils le laiſſent expoſé à une corruption prochaine. Leur preſence arrête l'ire de Dieu: mais quand ils n'y ſont plus, l'obſtacle eſt levé; & il n'y a plus rien qui empêche Dieu de ſe vanger. Il pourra donc arriver que, pendant qu'il y aura encore des Fidéles dans un nombre proportionné à celui des autres, ſelon la meſure qu'il

ſem-

ſemble que Dieu ſe preſcrit lui-même, en parlant de la deſtruction de Sodome, les Païs menacez pourront encore être à couvert : mais quand la fuite, ou l'apoſtaſie, où le temps auront réduit ce qu'il y reſte de Fidéles au deſſous de ce nombre, peut-être que la déſolation viendra en un moment, & que la vangeance ne tardera plus. Mais ce préſage eſt un peu plus de la compétence des Théologiens que les autres ; c'eſt pourquoi je n'y entrerai pas plus avant. Je voudrois bien ſeulement qu'il me fût poſſible de trouver autant de préſages qui me fiſſent eſpérer que l'Egliſe ſera bientôt delivrée, que j'en trouve qui me font craindre que ſes ennemis ne ſoient punis plûtôt qu'ils ne penſent. Mais je ne vois rien qui me puiſſe donner d'aſſurance de la paix des Chrêtiens, & ſur tout des Chrêtiens qui ont renoncé à l'Idolatrie & à l'erreur, pendant que je ne les verrai pas convertis. Quelques fruits ſolides de repentance me feroient plûtôt eſpérer ce bonheur que cinquante volumes de Prophéties : mais pendant que je verrai les Chrêtiens auſſi corrompus dans leur

vie qu'ils sont purs dans leur culte & dans leur doctrine, j'avouë que toutes les Prophéties du monde ne me feront pas autant espérer le repos des Chrêtiens, que la vie même des Chrêtiens me fera craindre pour eux les suites de l'impénitence. Je ne suis pas persuadé que les promesses de Dieu soient pour ceux qui vivent comme si les Loix n'étoient pas pour eux: & ainsi avant que de les flater d'une paix & d'une prospérité toute prochaine, je voudrois les exhorter puissamment à une prompte & parfaite repentance. Je n'aimerois pas à être rangé parmi ces Prophétes, dont je crois que Dieu parle quelque part, qui disent paix où il n'y a point de paix: & je choisirois de prêcher sans cesse une sanctification nécessaire, plûtôt que de promettre à contre-temps une delivrance mal assurée.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

FIN.

Digitized by Google

